

Diagnostic
patrimonial
urbain

paysager

Seine Aval

78

Vernouillet

 CAUE 78

conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement
des Yvelines

 île de France

Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. Pour garder la mémoire de ce territoire, le présent projet d'un diagnostic patrimonial, urbain, paysager et photographique a été mis en place par le service Patrimoines et Inventaire d'Île-de-France et le CAUE des Yvelines qui a reçu le soutien financier de la DRAC.

Synthèse communale

VERNOUILLET

Etude réalisée par

Roselyne Bussière, conservateur du patrimoine, Région Ile-de-France

Hélène Bouisson, architecte, CAUE des Yvelines

François Adam, paysagiste, CAUE des Yvelines

Avec la participation de **Christelle Berger**, architecte, CAUE des Yvelines

Anaëlle Borey, stagiaire urbaniste, CAUE des Yvelines

Pascale Czobor, chargée de mission développement durable, CAUE des Yvelines

Laurent Kruszyk, photographe, Région Ile-de-France

Coralia Mugnier, stagiaire architecte, CAUE des Yvelines

Agnès Sourisseau, paysagiste, CAUE 78 des Yvelines

Claire Valléry, pour la Région Ile-de-France

SOMMAIRE

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL	p. 7
1. Méthodologie	p. 7
2. Ressources documentaires	p. 8
3. Le site et son occupation ancienne	p. 13
4. Les transformations de l'ère industrielle	p. 16
5. Les extensions récentes	p. 16
6. Typologies dominantes et état du bâti	p. 19
7. Perspectives d'inventaire	p. 33
8. Tableau récapitulatif	p. 42
REGARDS SUR LE PAYSAGE	p. 44
LE PARC DE VERNUILLET	p. 46
DIAGNOSTIC URBAIN	p. 53
1. Relation de la ville à son territoire	p. 53
2. Les éléments de la relation au territoire	p. 63
3. Relation au projet	p. 76
DIAGNOSTIC PAYSAGER	p. 81
ANNEXE - Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux.	p. 89
GLOSSAIRE	p. 116
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	p. 120

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

1. Méthodologie

Pour réaliser ce diagnostic patrimonial de la manière la plus efficace possible il a été décidé de :

- Faire des recherches préalables sommaires (pas de recherches en archives) dans les ouvrages généraux comme Flohic, les bases du Ministères, les monographies locales
- Rassembler les cartes anciennes les plus disponibles (atlas Trudaine, carte des Chasses, plan d'Intendance, cadastre napoléonien..)
- L'essentiel est l'enquête de terrain, c'est le cœur du diagnostic
 - Elle est faite à partir du cadastre actuel sur lequel a été reporté le cadastre napoléonien (de manière sommaire)
 - Les îlots repérés sont définis à partir de ce report (le centre ancien est systématiquement parcouru) pour le reste des communes, on choisit à partir de la comparaison cartes de 1980- carte actuelle les îlots dans lesquels un repérage sera réalisé
 - On remplit une grille de terrain qui reprend les principales caractéristiques des bâtiments classés pour ce qui est de l'habitat en grandes typologies : maisons de bourgs, maisons rurales, etc.
 - Chaque édifice repéré est photographié par le chercheur. Les fiches et les photographies porteront le même nom : commune abrégée plus numéro
 - Les fiches de repérage sont saisies sur une base de données (Cindoc)
 - Ce qui permet d'alimenter le SIG : les bâtiments sont entourés et une jointure est réalisée qui permet de cartographier la typologie
- Rédaction d'une synthèse par commune

Ce mode opératoire comporte bien évidemment de nombreuses limites :

- C'est un regard rapide sur le terrain (pas toujours aussi objectif qu'on le voudrait, notamment en ce qui concerne les dénaturations)
- C'est un regard porté depuis la rue sur le patrimoine car il est impossible d'entrer dans les maisons
- C'est un préalable à toute étude ultérieure :

Qu'une maison soit repérée ne signifie pas qu'elle doive être figée pour l'éternité. Et qu'une maison ne le soit pas ne signifie pas qu'elle doit être détruite. Ce sont juste des clefs de lecture du patrimoine qui permettent d'en saisir la spécificité et la richesse.

Ce diagnostic patrimonial doit permettre ensuite de choisir en connaissance de cause les terrains sur lequel sera menée ultérieurement une opération d'inventaire topographique.

2. Ressources documentaires

Années	1793	1831	1911	1936	2006
Population	987	876	933	1515	9471

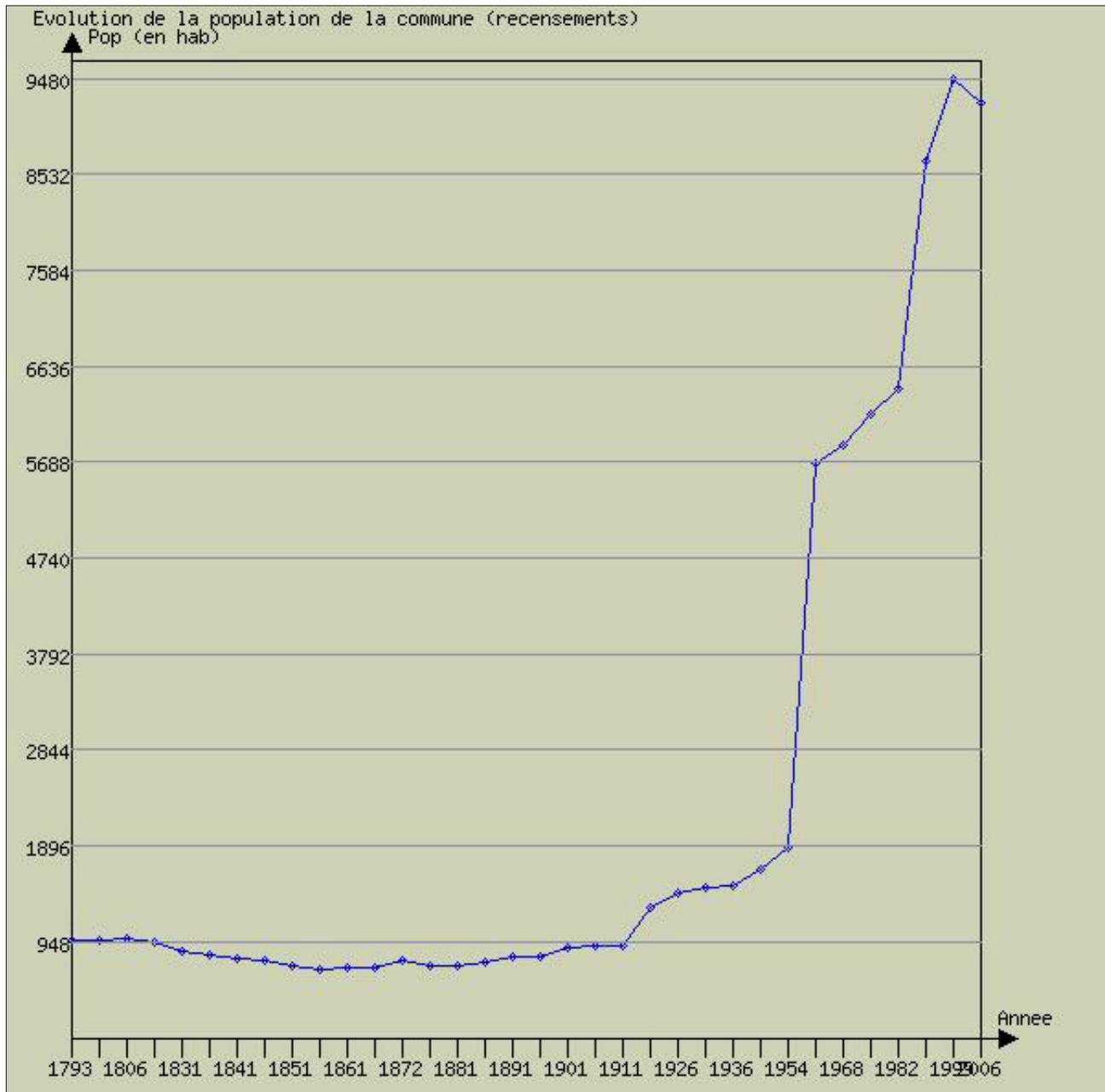
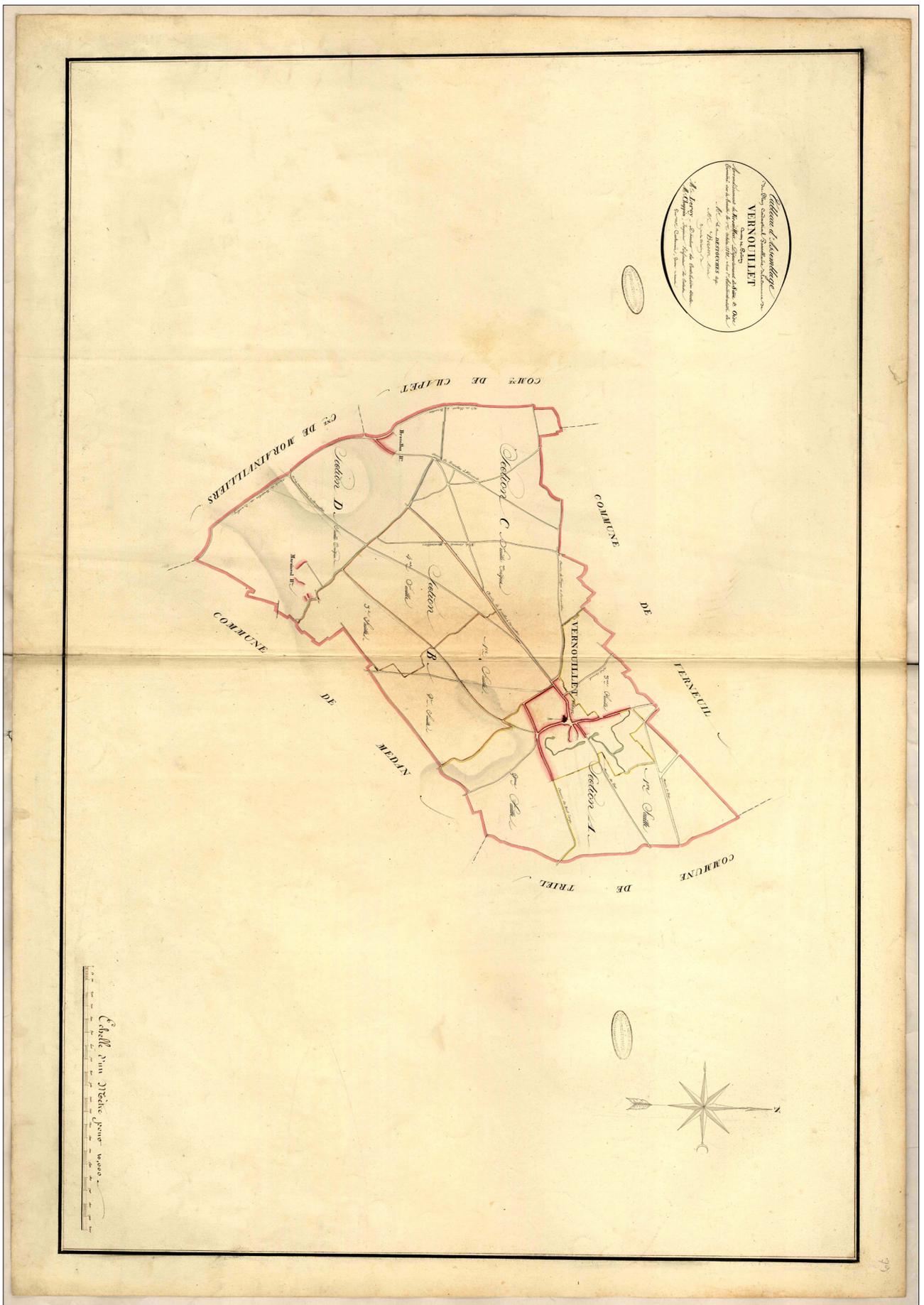
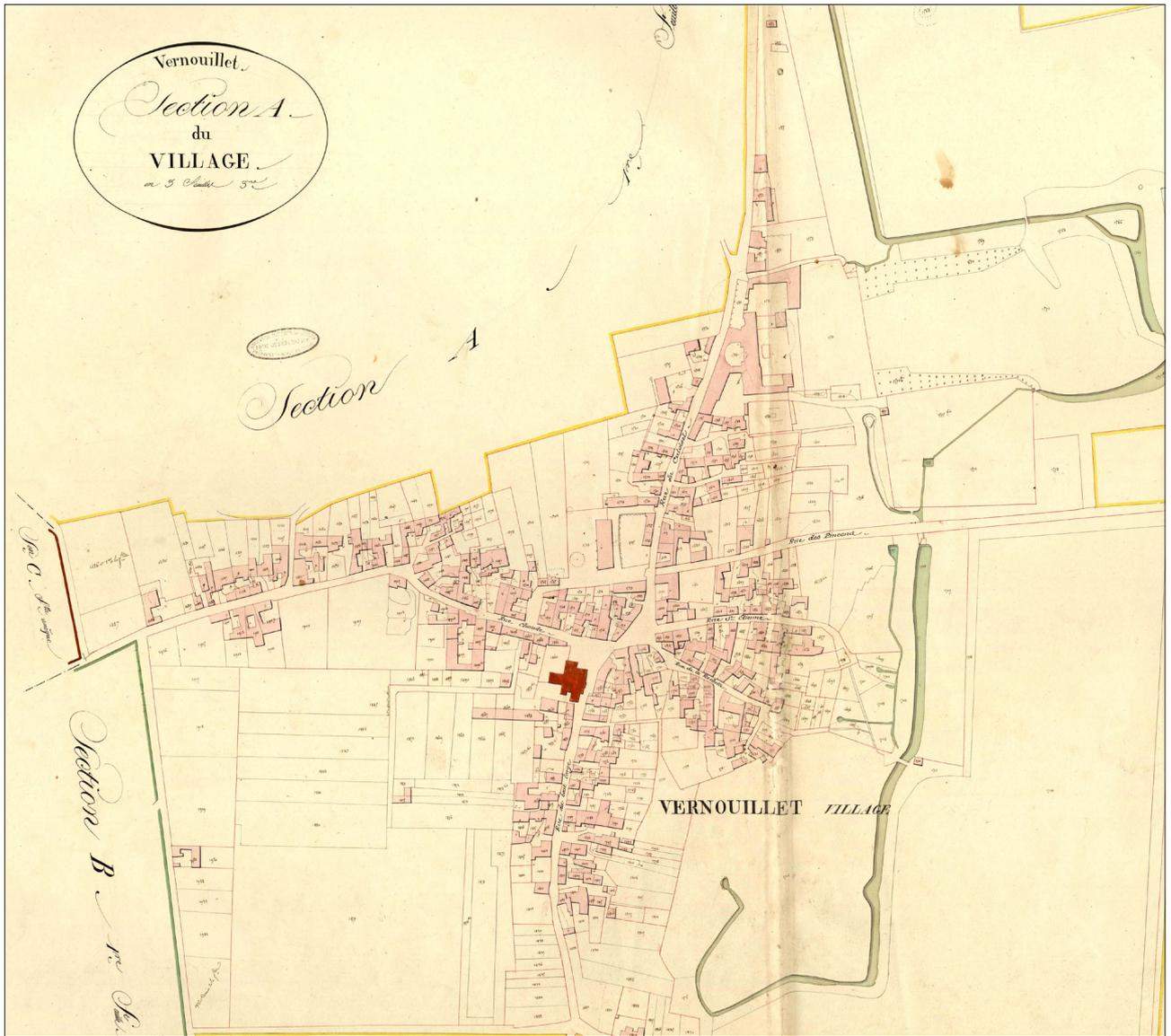


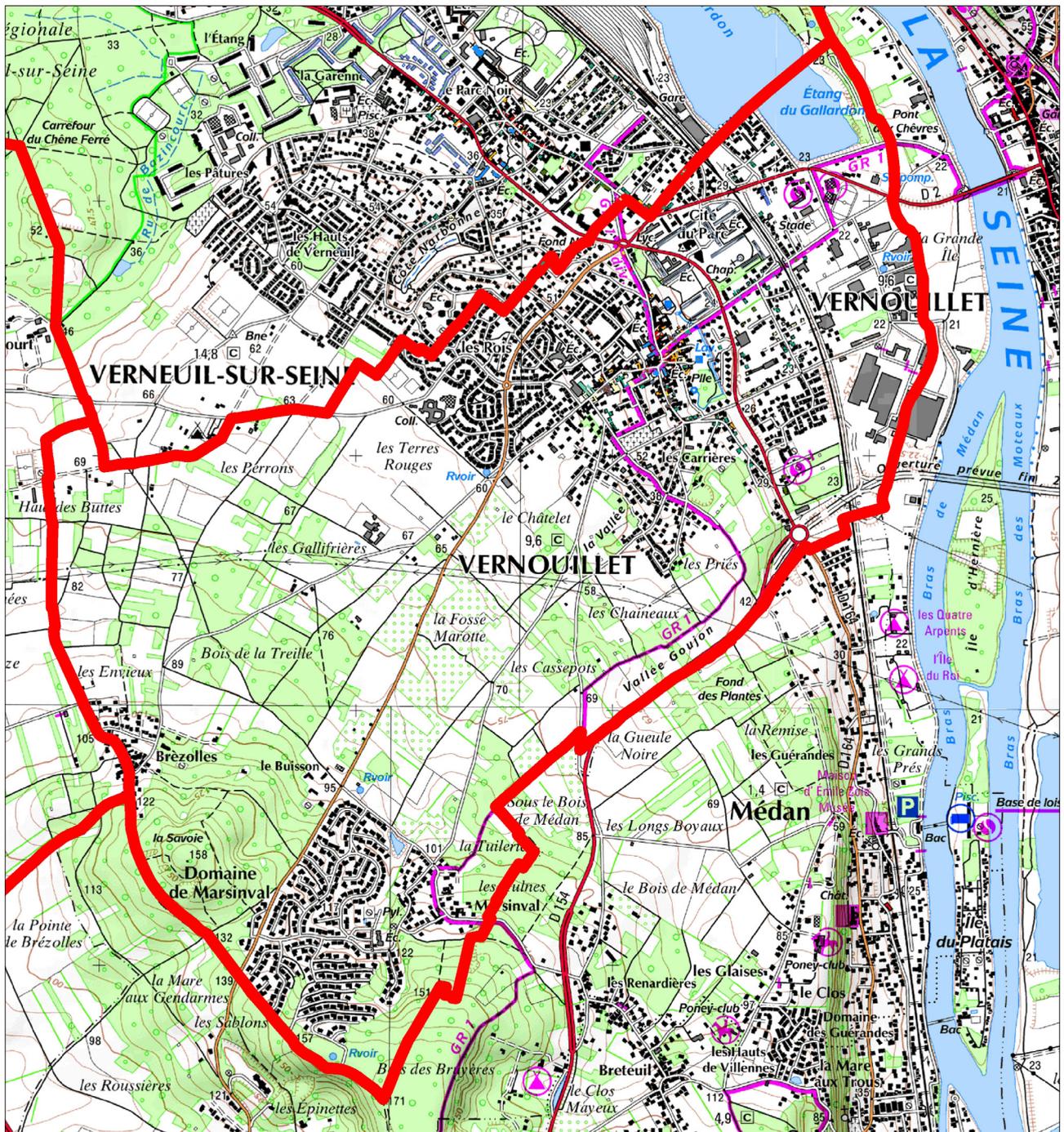
Diagramme d'évolution de la population de Vernouillet



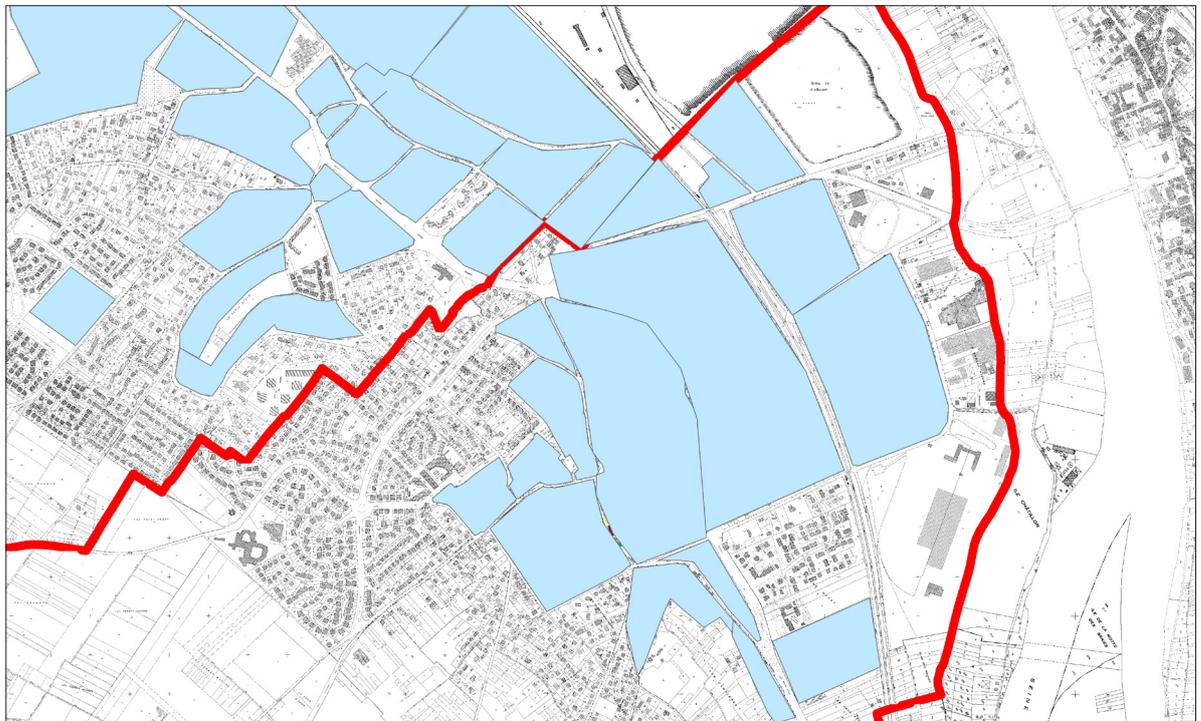
Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune de Vernouillet (1831)
 © A.D. 78



Détails de la section A3 du cadastre napoléonien de la commune de Vernouillet (1831)
© A.D. 78



Carte IGN - Détail (2010)



Carte des îlots repérés à Vernouillet (centre bourg)

3. Le site et son occupation ancienne



Carte de Cassini

Au nord des Yvelines, Vernouillet, le petit Verneuil, est implanté sur la rive gauche d'une des boucles de la Seine. Le village s'est installé sur le rebord du plateau qui avance après l'échancrure du ru de Verneuil ; le territoire est presque plat au niveau de la Seine puis monte graduellement au sud-ouest jusqu'à atteindre une altitude de 158 m sur la butte qui domine Marsinval. Depuis ses coteaux, la ville jouit d'une vue dégagée sur la colline de l'Hautil et sur sa voisine, Triel-sur-Seine, installée de l'autre côté du fleuve.

L'atlas de Trudaine nous montre qu'au XVIIIe siècle, le réseau viaire de Vernouillet menait au bac de Triel-sur-Seine, permettant de rejoindre l'autre rive. On voit sur cette carte l'importance que Triel avait par rapport aux paroisses de la rive gauche. Les rives de la Seine lui étaient en fait rattachées et Vernouillet n'avait pas d'accès au fleuve.



Atlas de Trudaine, vers 1760-1780

Vernouillet est cité parmi les biens de l'abbaye Saint-Magloire de Paris à la fin du Xe siècle.¹ Ce qui est important car cela peut expliquer le développement de la vigne, les abbayes parisiennes ayant joué un grand rôle dans ce domaine. Son histoire fut souvent associée à celle de Verneuil : en 1517, Estienne Aleaume, écuyer, seigneur de la Motte, acquiert les fiefs, terres et seigneuries de Verneuil et Vernouillet.

En 1723, par lettres patentes du roi Louis XV, les différentes terres et seigneuries de Louis-Pierre Romé sont érigées en marquisat et prennent la dénomination de Marquisat de Romé de Vernouillet. La famille possédait déjà plusieurs fiefs aux alentours de Vernouillet, comme Bazincourt et Chapet.



L'Atlas Trudaine montre l'emprise importante du château dont le jardin est prolongé en direction de la Seine par un couvert d'arbres sur quatre rangées. On aperçoit bien le plan régulier du château, précédé par un portail en hémicycle.

Cet édifice pourrait être celui reconstruit par François Marie Barbry à partir de 1763 et qu'il revendit en 1782, au chevalier Tautest Duplain. Celui-ci acquiert la même année, auprès de Randon de Lucenay, des terres du marquisat de Vernouillet, dilapidé par Albert Marie de Romé.² C'est pour ce châtelain que René de Girardin a réaménagé le parc du château dans l'esprit nouveau des parcs à l'anglaise. Cette transformation est plus tardive que la tradition ne le dit puis que le plan d'Intendance (1786) ne montre pas l'ampleur des aménagements que l'on voit sur le cadastre napoléonien (1821).

Selon Michel Conan, Girardin déçu par l'attitude des habitants d'Ermenonville pendant la Terreur (ils ont été arrêtés, leurs enfants emprisonnés et le parc d'Ermenonville saccagé...) décida en 1794 de venir s'installer dans une maison qu'il avait à Vernouillet et où il vécut jusqu'à sa mort en 1808.³

¹ Maur-François Dantine, Charles Clémencet (dom), François Clément (dom), Ursin Durant, Saint-Allais (Nicolas Viton, M. de), Maurists : L'art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes ..., Volume 1

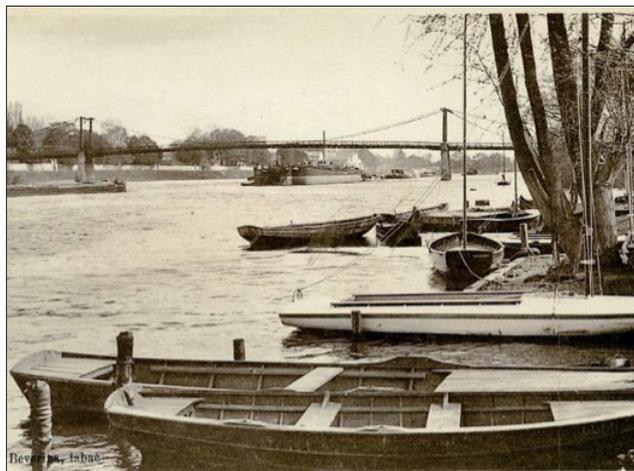
² <http://fr.topic-topos.com/chateau-de-vernouillet-vernouillet>

³ Arthur Duval, Verneuil-sur-Seine depuis son origine historique jusqu'à nos jours, Imprimerie de Poissy, 1932, p. 22

4. Les transformations de l'ère industrielle

Comme Verneuil, Vernouillet bénéficie de la construction du pont suspendu à péage en 1836 tout d'abord construit à l'emplacement du bac qui liait Verneuil et Vernouillet à Triel ; son adjudication est remportée par Marc Seguin et ses frères qui ont aussi construit le pont de Conflans-Sainte-Honorine et celui d'Andrésy. Ce pont était un pont à péage.

A partir de 1843, Vernouillet profite également du chemin de fer grâce à l'établissement de la ligne Paris-Rouen, qui s'y arrête.



La gare porte le nom de Triel, et le conserve jusqu'en 1892, date à laquelle la ligne Paris à Mantes par Argenteuil s'établit sur la rive droite à Triel. La gare est d'abord nommée Vernouillet, puis Verneuil-Vernouillet à partir de 1894.

La monographie de l'Instituteur précise qu'il n'y a « ni mine, ni eau minérale, ni tuilerie, ni four à plâtre, ni filature, ni papeterie, ni tannerie, mais seulement quelques carrières de moellons dur » et une carrière d'argile rouge à Marsinval, où un lieu-dit « la tuilerie » signalée sur le cadastre napoléonien existe toujours.

Les principales cultures sont le seigle, le blé, l'avoine, l'orge, les fourrages. Les légumes, les fraises, les carottes et navets et les prunes qui sont expédiées en Angleterre.

5. Les extensions récentes

C'est à partir des années 50 que la population de Vernouillet a décollé. La construction de l'ensemble du Parc a fait doubler la population qui s'élève à près de 6000 habitants en 1962. L'augmentation continue après, sous la forme de lotissements comme celui de Marsinval (1971-1975). Au total, dans la seconde moitié du XXe siècle, la population a quadruplé. L'habitat est majoritairement individuel (62%). Pour le réseau routier deux changements importants et lourds de conséquence sur l'urbanisme ont eu lieu : en 1956 la construction du nouveau pont de Triel, déplacé 187 mètres en amont et qui entraîne la déviation de la D2, l'avenue de Triel par rapport à son tracé précédent.



→ L'ancien pont

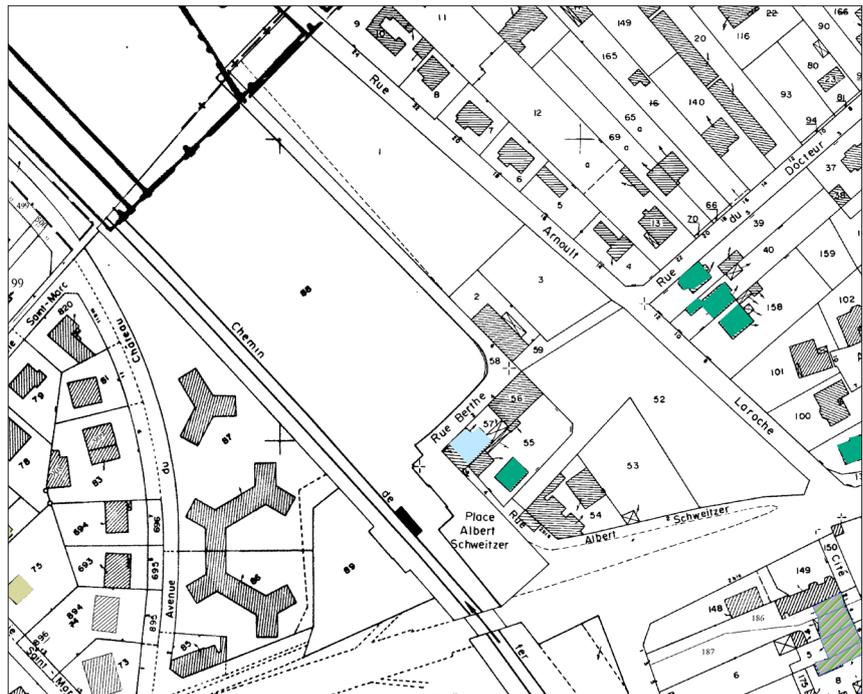


La gare primitive de Verneuil-Vernouillet est alors déplacée à l'entrée de Verneuil, à proximité du château et de la gare de triage, elle remplace l'ancienne gare de Verneuil-Vernouillet, dont elle conserve le nom.

L'ancienne gare, est désaffectée ce qui a donné naissance à un lieu résiduel.



La nouvelle place de la gare



L'ancienne place de la gare

Plus récemment, des aménagements importants ont été réalisés en lien avec la construction du viaduc de Triel (inauguré en 2003). Le percement du boulevard de l'Europe qui est devenu un axe de circulation important a bouleversé le quartier du Parc qu'il coupe en plein milieu.



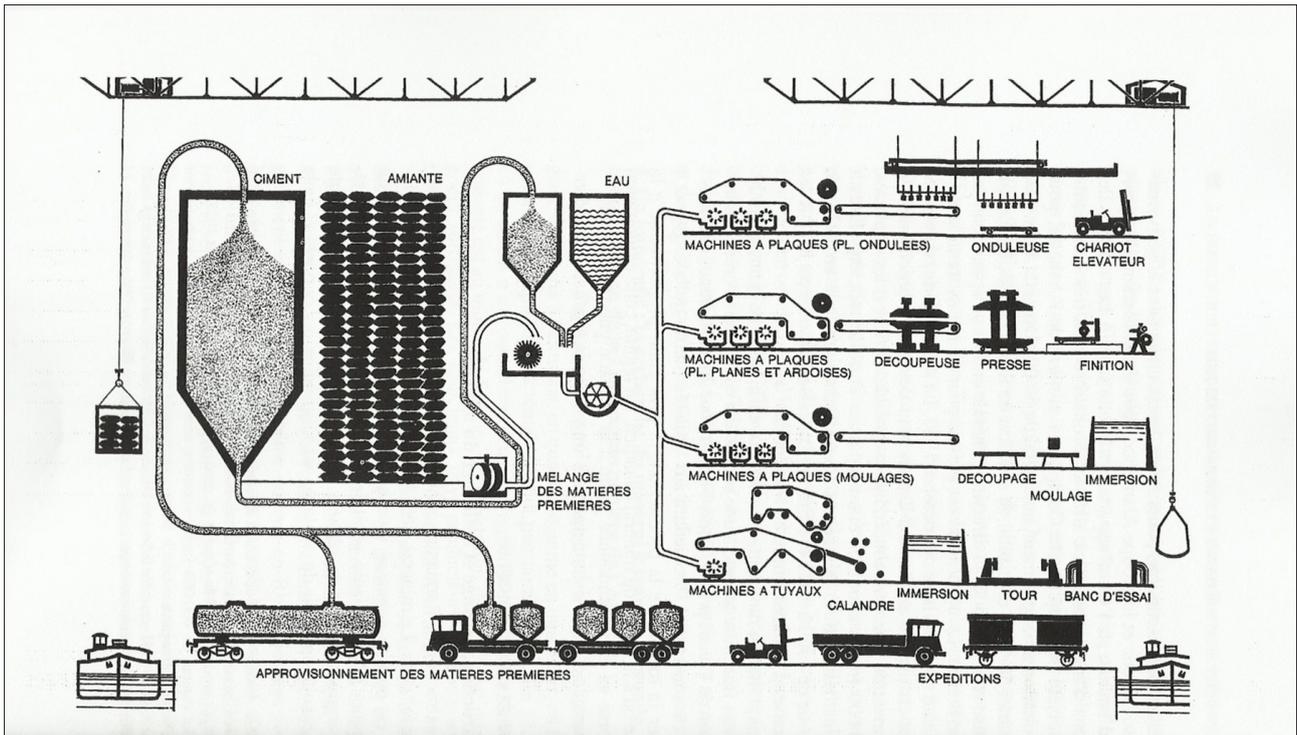
L'usine Dalami, filiale d'Eternit est installée à Vernouillet en 1957. Elle fabrique des dalles de résine vinylique armées d'amiante . Elle est en lien avec l'usine Eternit de Triel installée en 1958.

Pour reprendre la chronologie :

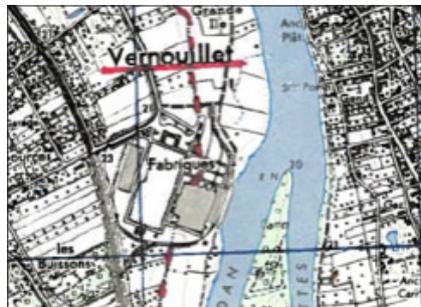
- implantation en 1903 à Poissy de l'usine Fibrociment
- 1922 création de la société Eternit
- 1930 Eternit absorbe Fibrociment
- 1957 usine Dalami (dalles de résine armées d'amiante) à Vernouillet
- 1958 usine Fibrociment de Triel : fabrication de moulages et produits décoratifs en glasal : panneaux en amiante ciment
- 1973 l'usine Dalami comptait 550 employés
- 1975-1985 le siège d'Eternit est déménagé à Vernouillet
- 1975 1000 employés à Poissy-Triel

¹ Odette Hardy-Hémery, Eternit et l'amiante 1922-2000: Aux sources du profit, une industrie du risque, Presses universitaires du Septentrion, 2005, p.124

Plan schématique d'une usine de fibrociment :



L'activité liée à l'amiante a cessé en 1997. On voit toujours les aménagements du quai près des anciennes usines :

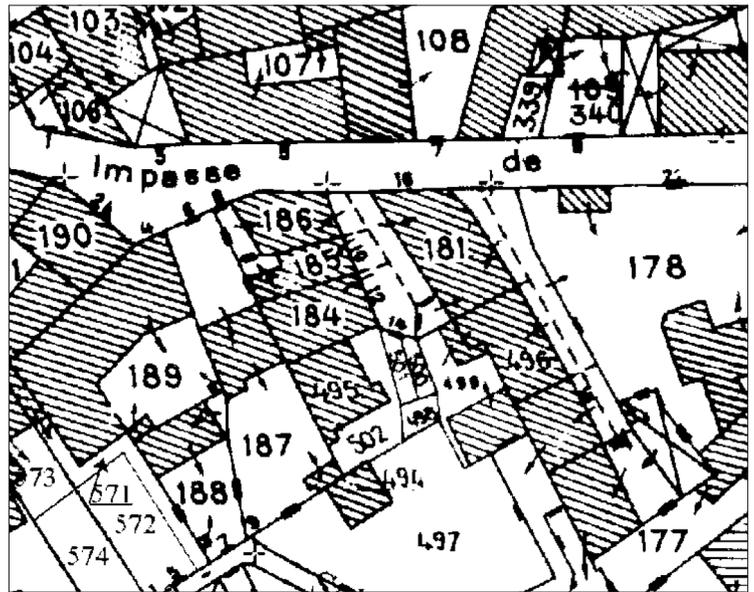
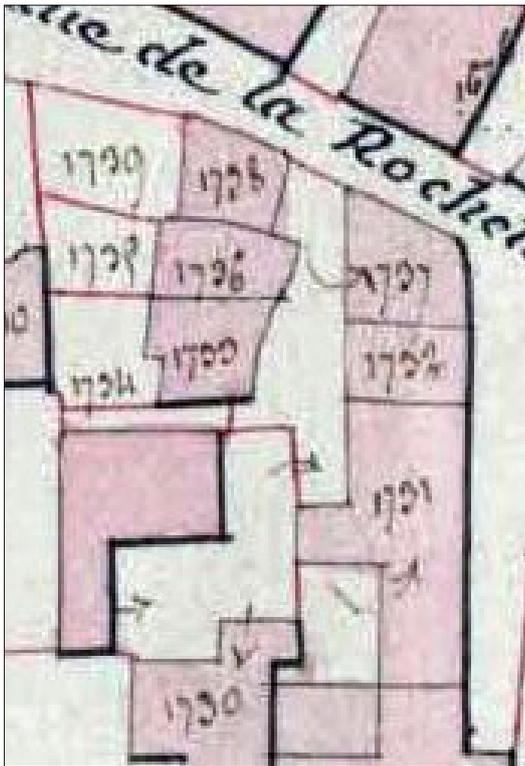


6. Typologies dominantes et état du bâti

Les **cours communes** (10 repérées)

Souvent traces de l'activité viticole, les cours communes sont encore bien représentées à Vernouillet. 10 ont été repérées, dont 8 dans le bourg. C'est une forme d'habitat très modeste distribué autour d'un espace qui autrefois était commun et libre mais dont la tendance actuelle est d'être privatisé et clos de murs, murets ou grillages. Les cours communes sont multiformes, et en tout cas jamais très régulières.

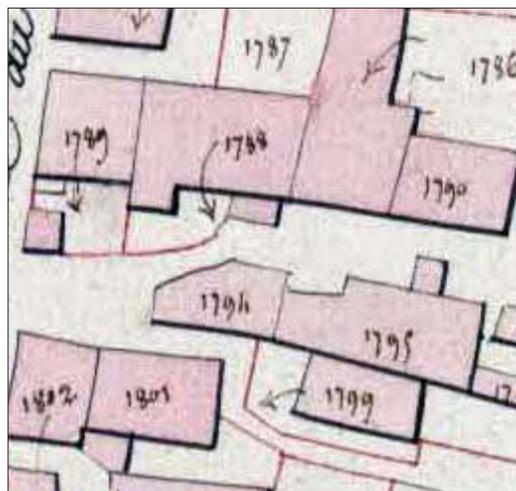
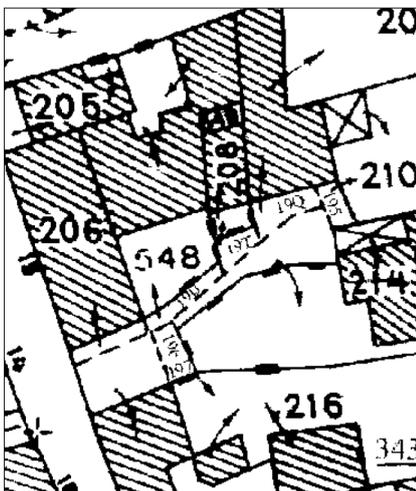
Soit ce sont de véritables cours autour desquelles se répartissent de petites maisons mitoyennes comme (ver045) dont on comprend bien l'organisation sur le cadastre napoléonien. On voit aussi que l'espace de la cour était commun et ouvert, alors qu'il est aujourd'hui partagé entre les diverses parcelles qui le bordent.



Dans cette cour se trouvent des entrées extérieures de caves qui sont bien la marque d'une ancienne activité viticole.

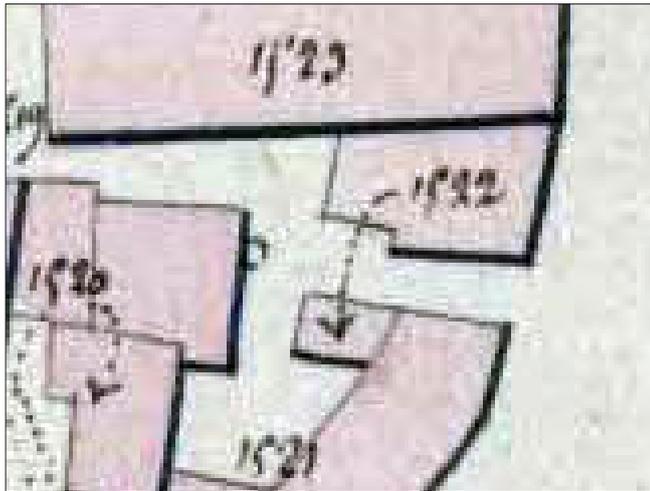
ver045

D'autres cours communes sont plutôt des impasses comme ver035.



ver035

Une cour commune a conservé son puits (ver134).



ver134



ver134

La « cité Pottier » est un exemple de la permanence de ce type d'habitat modeste au début du XXe siècle, en effet cette cour, présente sur le cadastre napoléonien, a été construite et se présente plutôt comme une cité ouvrière dont la maison d'entrée est ornée d'une grille qui porte la date de 1899 et les initiales PT pour Germain Pottier (dont il faudrait savoir qui est-ce).

On trouve aussi des cours communes dans les hameaux.

Comme à Marsinval où sont encore conservées des maisons rurales élémentaires donnant sur une cour commune.



ver188



ver189

Les **maisons rurales** (26 repérées) sont encore nombreuses, bien que d'importantes modifications les aient touchées. La maison ver069 permet d'en donner une bonne définition : c'est une maison au devant de laquelle se déploie un espace libre et qui

comporte (ou comportait) une annexe agricole, soit petite remise latérale, soit cellier en contrebas. Dans cet exemple, la maison a son pignon sur la rue. Ce qui est relativement rare à Vernouillet. En tout trois exemples repérés : (ver026), (ver069) et (ver188).



ver026



ver069



ver188



ver188

Cette dernière est un vestige représentatif de ce type d'habitat modeste. On y voit l'accès à l'habitation par un escalier extérieur, la présence d'un cellier en soubassement et le peu d'ouvertures. (ce que confirme la façade arrière).

Plusieurs maisons rurales avec accès par escalier extérieur ont été relevées : par exemple ver027, ver141, ver143, ver195. Ver143 est un exemple encore bien lisible malgré des transformations en cours de ces maisons rurales.



ver143

On y lit encore le cellier en rez-de-chaussée, l'habitation à l'étage avec un escalier extérieur en pierre et l'ancien grenier devenu pièces à vivre. Cette maison comme beaucoup à Vernouillet est mitoyenne des deux côtés ; elle est insérée dans un ensemble de deux ou trois autres maisons rurales.



ver059

Plusieurs façades arrières étaient ou sont en grande partie aveugles, (mais elles ne sont pas toutes visibles). Par exemple : ver059.



Les transformations qui affectent cet habitat sont inhérentes à la modernisation : percement de fenêtres, clôture de l'espace libre souvent de type urbain (grille et mur), aménagement des combles. Deux tendances se font jour dans ces rénovations (comme dans toute la rénovation de l'habitat rural).

- Soit la tendance à masquer la ruralité de la maison en lui donnant tous les attributs urbains (symétrie des ouvertures, décor, grille).
Exemple ver027

ver027

Un autre exemple est encore plus poussé (ver005), au point même que la typologie de l'édifice nous a posé des difficultés. C'est la façade arrière qui a permis de voir qu'il s'agit sans doute d'une ancienne maison rurale, transformée depuis longtemps en ce qui pourrait être une maison de bourg.



ver005

- L'autre tendance est de souligner la rusticité en décroustant les façades (ver122, ver117).



ver122



ver117

Les fermes sont l'autre typologie liée à l'activité agricole (8 repérées). Il n'y a pas de grande ferme seigneuriale sur le territoire. On a vu que vers 1900 les principales cultures étaient le seigle, le blé, l'avoine, l'orge, les fourrages. Les légumes, les fraises, les carottes et navets et les prunes qui sont expédiées en Angleterre. Ces fermes sont de petite taille et plutôt insérées dans le bourg, sauf une qui a été repérée à Brésolles (ver183) et qui s'étale plus que les autres.



ver183



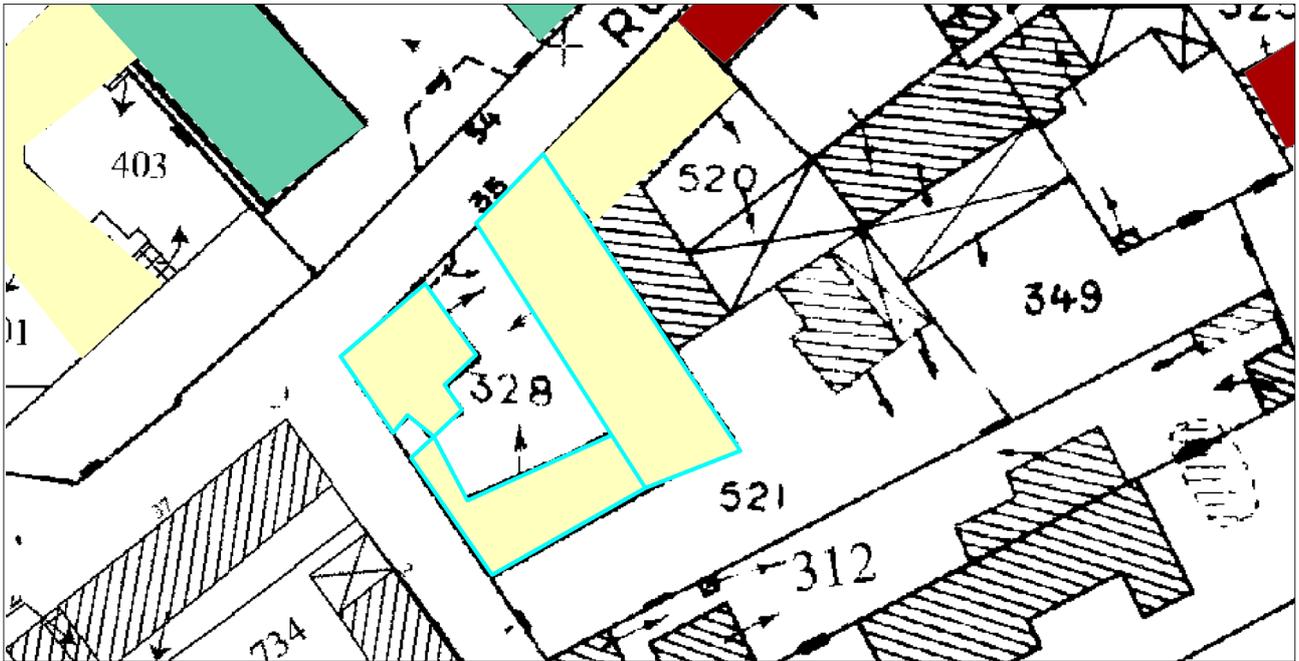
Il n'y a pas de typologie dominante de ces fermes dont le logis est tantôt placé sur la rue (ver010, ver012, ver015, ver051, ver183), tantôt en milieu (ver007), tantôt en fond de cour (ver145).

La ferme (ver015), sans doute encore en activité, reste encore très lisible (elle est surlignée en turquoise sur la carte ci-dessous).

Les deux pignons aveugles qui donnent sur l'autre rue sont caractéristiques de cet habitat rural, comme on l'a déjà vu. Le bâtiment agricole en fond de cour est encore lisible. Cette ferme est représentative de ce que nous avons appelé « fermes urbaines » parce que l'habitat, aligné sur rue, est traité comme une villa ou un pavillon avec enduit, modénature et ferronnerie, tandis que l'annexe agricole en moellons a conservé un enduit à pierre vue.



ver016



La tendance actuelle est à la fermeture des cours par des portes plus petites (ver012) que les portes d'origine (ver016).



ver016



ver012



ver007

L'annexe agricole de ver007 qui donne sur une ruelle arrière (rue du Clos Thonesse) montre la qualité esthétique de ce patrimoine ordinaire.

Une autre typologie liée au monde rural est celle des **maisons à porte charretière** : 12 ont été repérées. Ces maisons mitoyennes et alignées confèrent une physionomie particulière aux rues dans lesquelles elles sont regroupées comme ver 070, ver071, ver072, dans la rue Jean Jaurès (ancienne rue du Bout Large). Quelques belles corniches sont encore en place (ver014).



ver071



ver014



ver003



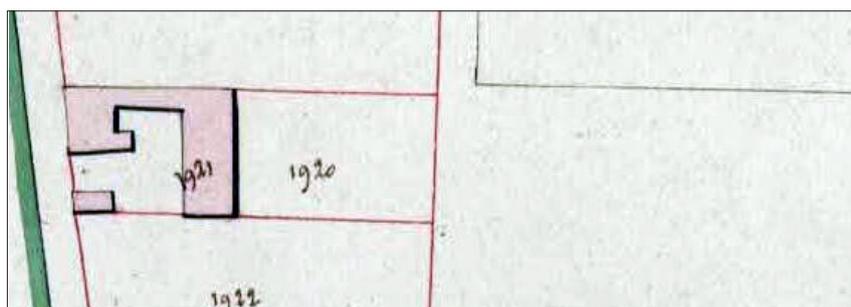
Un cas particulier a été repéré, il s'agit de la maison sous laquelle se fait l'accès à la rue du Clos Thonnesse ver003.

Sa façade sur rue a perdu son caractère pittoresque qu'illustre encore une carte postale ancienne.

Une hypothétique **maison de campagne**, c'est-à-dire maison de villégiature dès l'ancien régime a été repérée (ver022). On la trouve sur le cadastre napoléonien, entourée de jardins clos de murs. Sa distribution, en communs alignés sur la rue et maison principale entre cour et jardin permettent de supposer qu'il s'agissait d'une maison de campagne, ce que seules des recherches pourraient confirmer.



ver022



Seulement 3 maisons de notables ont été repérées (19 à Triel) dont deux « la Tourelle » (ver101) et « les Buissons » (ver170) sont remarquables. Cette différence tient probablement à l'exposition de Vernouillet, placé sur la rive gauche, donc tourné vers le nord-nord est et coupé de la Seine dès 1842 par le chemin de fer.



ver101



ver170

Ces deux exemples permettent de définir ce qu'est une maison de notable : une grande maison individuelle au milieu d'une grande parcelle et dont l'architecture et le décor sont soignés et le reflet des modes de l'époque de leur construction. Il est évident qu'une étude plus approfondie devrait être faite pour en trouver la date précise de construction et le nom d'un éventuel architecte.

« Les buissons » est une grande maison à pans-de-bois avec soubassement en pierre et brique disposés en damier inspirée des maisons de style néo-normand. Elle doit dater des années 1880-1890, on la retrouve sur la carte 1900. Sa parcelle, de grande taille, s'étend jusqu'à la voie ferrée. Elle est peut-être l'œuvre de l'architecte du Houx de Brossard signalé dans Planat comme ayant fait une construction à Vernouillet.¹



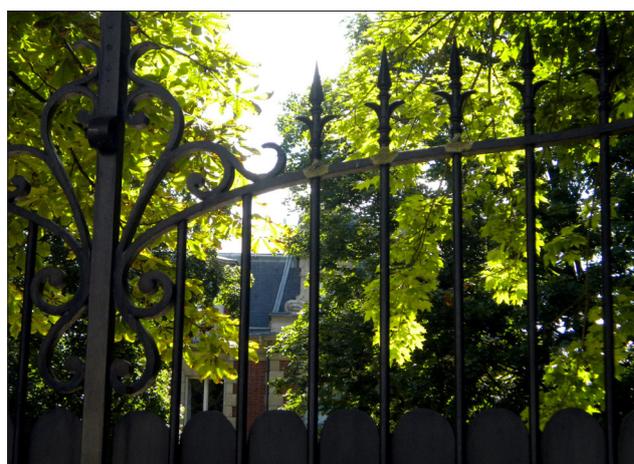
¹ PLANAT, P. Habitations particulières. Deuxième série. Maisons de campagne, villas et châteaux. Paris : Dujardin et Cie, [ca 1890]. 150 pl. (montées sur onglet en 2 volumes); 48 cm (Coll. Bibliothèque de la Construction Moderne)., pl. 19 ur cet architecte originaire de Poissy, voir Cueille, Sophie, Poissy, cité d'art, d'histoire et d'industrie, Images du Patrimoine, Paris Appif, 2003, p.100-103

L'autre maison de notable remarquable (ver101) se trouve non loin de l'ancienne gare et non loin de la Seine. Elle doit dater du début du XXe siècle. Elle se signale par sa tour surmontée d'un belvédère qui est plus un signal de notabilité qu'un véritable point de vue pour jouir de la vue sur le fleuve et les environs.



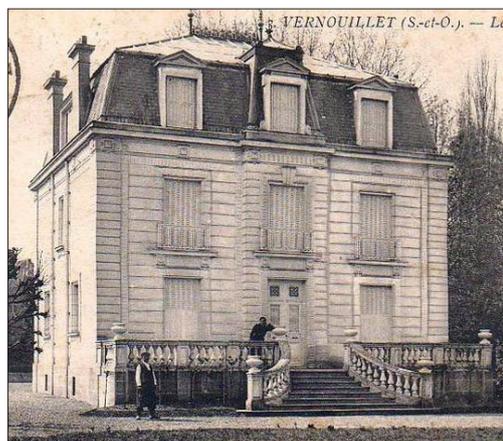
ver101

58 **villas** ont été repérées. Une douzaine de villas du XIXe siècle dont quelques unes néoclassiques. La villa Beauchamp (ver164) est une des plus représentatives de cette série : plan plutôt massé, toit à pans brisés, brique et pierre avec une modénature soignée, trois travées bien symétriques.



ver164

Elle est située sur l'ancien parc à l'anglaise aménagé par Girardin, de même que deux autres aux noms caractéristiques de « les Eaux vives » (ver073) et « les Sources » (ver074).



Cette dernière a perdu sa modénature d'origine à cause d'un enduit au ciment peu esthétique. Elle a aussi perdu ses épis de faitage et sa crête de toit.

ver074

Les autres villas qui ont été datées du XIXe siècle sont placées le long de la rue principale qui passe derrière le château (ver032, ver 127, ver 130)



ver127



ver032



ver130

Peu de villas du XIXe sont situées près de la ligne de chemin de fer alors qu'il date de 1842. Cela prouve que le développement de la villégiature n'est pas directement lié à l'installation de ce réseau.

Une quarantaine de villas de la première moitié du XXe siècle ont été repérées. Leur localisation principale est dans l'ancien parc paysager, le long de la route de Médan, et dans le quartier de la gare. La moitié est en meulière :



ver176



ver095

Les plus simples ont une façade pignon sur la rue : comme ver176. Cette dernière avec sa modénature de brique, ses aisseliers et son entrée en bois traitée comme une galerie est représentative de cette famille dont huit ont été relevées. Huit villas à façade pignon ont été relevées.

Les trois autres types de villas en meulière sont d'égale importance. Quatre ont une façade « pignon gutterot ».



ver036



ver097



ver155

Quatre ont une façade complexe qui est le reflet d'un plan lui même très articulé.



ver108



ver103

Et enfin trois villas en meulière sont le reflet coloré des villas néoclassiques déjà signalées pour le XIXe siècle.



ver156



ver180

Les autres villas de cette période sont essentiellement recouvertes d'enduit. Peu ont un caractère néo régionaliste prononcé comme ver151.



ver151



ver161

La villa ver161 fait figure d'exception à la fois par l'usage de la brique, l'originalité de ses baies donnant sur le balcon et ses ferronneries art nouveau. Mais elle a été en partie enduite.

24 **pavillons** ont été repérés. La moitié d'entre eux se présentent sous la forme d'une simple façade pignon.



ver082



ver076

Le pavillon (ver082) est l'un des exemples les plus soignés de cette famille. Il est en meulière avec une fine modénature de brique dont quelques unes sont vernissées. Les garde-corps en ferronnerie sont caractéristiques de la production du début du XXe siècle. Ce pavillon montre la qualité de ces constructions modestes, qualité qui est parfois amoindrie par des enduits trop uniformes. (ver076)

Seulement quatre pavillons ont une demi-croupe en façade comme ver083 qui a conservé son épi de faitage et ses tuiles de rives moulées, autant de détails qui disparaissent sous le coup des restaurations.

Un petit nombre de pavillons (4) ont une façade goutterot, Ver171 est le plus soigné avec sa meulière rocaillée façon mosaïque, sa petite marquise et son discret décor de céramique.



ver083



ver171

Seulement trois pavillons ont une toiture plus complexe, ver157 est représentatif de cette petite série. Il comporte un enduit simulant un appareillage de pierre qui est à noter.

Le décor de ces pavillons est très modeste. Il se résume parfois en un enduit imitant le pan-de-bois (ver109)



ver157



ver109



Deux pavillons en fibrociment ont été repérés. Leur présence est probablement liée à la proximité de cette entreprise de Triel (ver153).

ver153

Seulement deux séries de maisons jumelles ont été relevées (ver037) et (ver124). Dans les deux cas, ce sont des variantes de la maison de bourg, alignée sur la rue. Ver 037 appartient plutôt à la typologie des maisons en bande puisque ce sont en fait quatre maisons qui sont juxtaposées. Peut-être s'agit-il d'un habitat lié à une entreprise particulière.



ver037



ver124

7. Perspectives d'inventaire¹

L'église (ver001)



Le château (ver121)



Le jardin paysager de Girardin
(ver075)



Le presbytère (ver025)



La mairie école construite en 1930
par Théodore Bourgeois (ver133)



¹ Ci-dessus et ci-dessous figure la liste des édifices qui mériteraient une étude dans d'un inventaire du patrimoine

Le lavoir (ver048)



Le lavoir (ver192)



La poste (ver132)



Le lotissement du Parc (ver088)



La cité Foch (ver104)



La cité Pottier (ver139)



Les maisons en série (ver037)



Les différentes pompes (004, 011, 049, ver060)



La croix de chemin (ver019)



La maison avec porte charretière (ver003)



La maison avec porte charretière (ver014)



La ferme (ver015)



La maison rurale (ver059)



Les maisons rurales (ver188)



La cour commune (ver035)



La cour commune (ver045)



La maison (ver005)



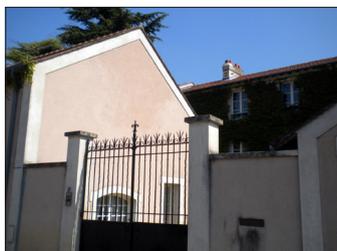
La maison de bourg (ver056)



La maison avec boutique (ver002)



La maison de campagne (ver022)



La maison de notable des Buissons
(ver170)



La maison de notable « la tour »
(ver101)



La maison de notable (ver107)



La villa (ver150)



La villa Beauchamp (ver164)



La villa (ver169)



La villa (ver017)



La villa (ver108)



Les maisons jumelles (ver124)



La villa « les sources » (ver074)



La villa (ver77)



La villa (ver039)



La villa (ver085)



La villa (ver095)



La villa (ver103)



La villa (ver161)



La villa (ver179)



La villa (ver180)



La villa (ver085)



Le pavillon (ver082)



Le pavillon (ver084)



L'ancienne école (ver042)



La gare



Le Parc (ver088)
Architecte : Stoskopf, 1959.



8. Tableau récapitulatif

	intéressant	remarquable	exceptionnel	TOTAL
Equ. public religieux	5	2		7
Château		1		1
Ferme	8			8
Maison rurale	26			26
Maison d'artisan	4			4
Maison à boutique	4			4
Maison à porte charretière	9	2		11
Maison de campagne	1			1
Villa	54	5		59
Maison de notable	1	2		3
Maisons jumelles	2			2
Pavillon	24			24
Lotissement	1			1
Equ. artisanal/ industriel	1			1
Grand ensemble		1		1
Equ. de loisir	1			1
Cour commune	10			10
Maison de bourg	17			17
Autre dont	9	2		11
Cellier	1	1		2
Grange	2			2
Presbytère		1		1
Croix de chemin	1			1
Jardin paysager		1		1
Pompe	5			5
TOTAL				193

REGARDS SUR LE PAYSAGE



En attente de palabres dans le parc



Le château et le Parc



Perspective sur la Seine depuis le château



Une barre du Parc

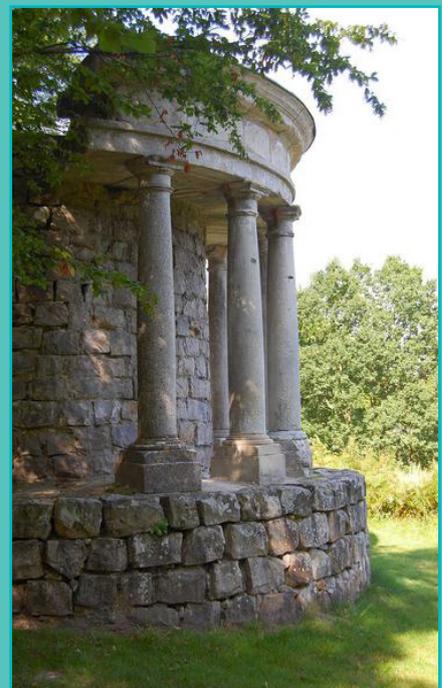


Vestiges du parc paysager

LE PARC DE VERNOUILLET

Il existe à Vernouillet, un des plus anciens jardins à l'anglaise de France. Pensé et construit juste après la Révolution par le marquis d'Ermenonville, il jouait avec les frontières de l'urbain et s'imposait en temps qu' « espace vert ». C'est en 1959, que la ville va commencer à le grignoter, bien que le projet d'urbanisme voulut tout de même respecter son âme. A Vernouillet s'effectue alors la rencontre entre grand ensemble et jardin paysager. Conséquence de besoins nouveaux et d'une augmentation évidente de la population, les immeubles se dressent pourtant de manière réfléchie. Que reste-t-il de cette rencontre ?

René-Louis de Girardin, marquis d'Ermenonville, a importé en France l'art des jardins dits à l'anglaise. Il ne possède Ermenonville que depuis deux ans lorsqu'il commence l'aménagement du parc en 1765. Il joue avec les pièces d'eau, il s'amuse avec le regard du promeneur en proposant des successions d'espaces de différents types et surtout il peuple le lieu de fabriques (on en dénombre plus de trente à Ermenonville). Ces fabriques sont essentielles selon Girardin car elles font le lien entre l'homme et la nature ; c'est à leur sujet qu'il se fâchera définitivement avec Jean-Marie Morel, son paysagiste. L'importance d'Ermenonville et de Girardin est parfois oubliée bien que ce jardin fut le premier tombeau de Jean-Jacques Rousseau. Le grand ami du philosophe créa une île artificielle pour accueillir sa sépulture avant que ces cendres ne soient déplacées au Panthéon. Mais au-delà de sa valeur mémorielle, le lieu constitue un tournant dans l'art des jardins en tant que premier jardin paysager hors de la Grande-Bretagne.¹



Fabrique de jardin dans le parc d'Ermenonville © Franck Genestoux Monuments Historiques, 1992

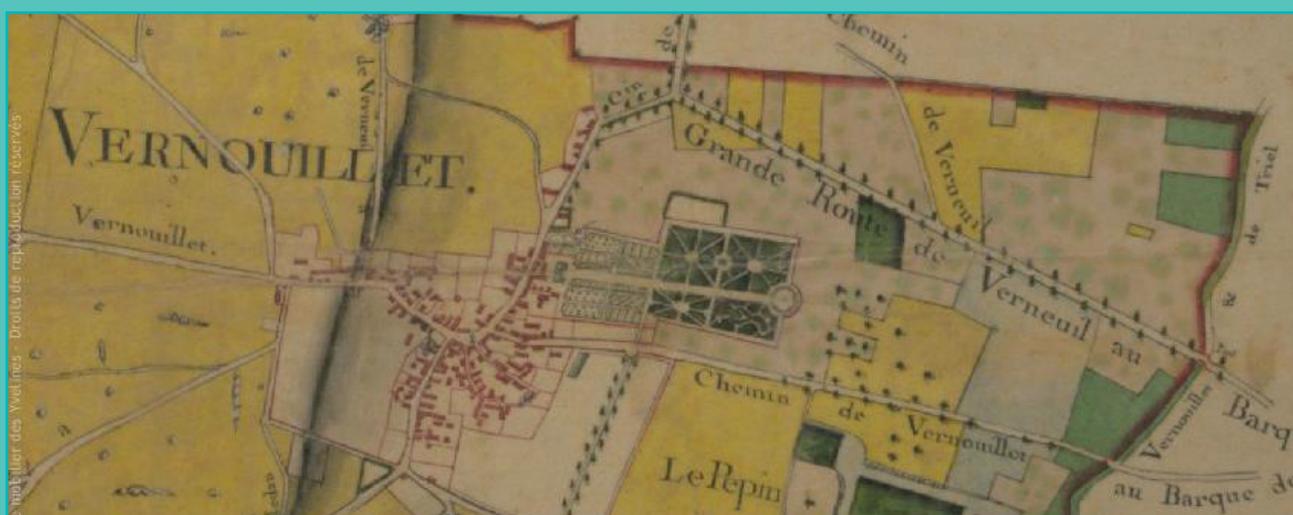
Il amenait donc une nouvelle mode. Et c'est cette mode qu'il perpétua chez son ami Tautest du Plain, à Vernouillet. En 1796, Girardin et sa femme, face à une Révolution qui ne les épargne pas, se réfugient au château de Vernouillet. Il y entreprend l'aménagement du parc. Comme à Ermenonville, il va faire transparaître concrètement ses théories avancées dans son ouvrage publié en 1777 : *De la composition des paysages ou des moyens d'embellir la nature autour des habitations en joignant l'agréable et l'utile*.²

Sur le plan d'intendance daté de 1787, on peut voir le château et son parc à la française, de grande taille, se déployer près du village, avant donc la venue de Girardin qui allait transformer son visage...

¹ MOSSER M. et TEYSSOT G. (sous la direction de), *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*, Paris, Flammarion, p. 334.

² *De la composition des paysages ou des moyens d'embellir la nature autour des habitations en joignant l'agréable et l'utile*, Champ Vallon, Seyssel, 1992, 253 p.

Là où le jardin à la française a été qualifié de « jardin de l'intelligence »³, Girardin le rejetait considérant que la nature était alors massacrée « sous le compas de l'architecte ».⁴ Grâce à une photographie aérienne ancienne du château (voir page 4) et de son parc, nous pouvons avoir une idée solide de l'œuvre de Girardin à Vernouillet. L'espace est organisé entre couverts et découverts, permettant donc un cadre et une structure au jardin, élément essentiel à une bonne construction. La perspective étendue des espaces est rendue par les vastes pelouses de gazon et commence dès la terrasse du château avec une vue lointaine sur la vallée. Des arbres isolés font le lien avec les bois paysagers, ce qui nous permet d'évoquer un des caractères essentiels des jardins selon Girardin, qui est l'harmonie : le lien entre chaque chose qui compose le jardin.



Plan d'intendance de la paroisse de Vernouillet 1787 © A.D. Yvelines C 3/65

Le cadastre napoléonien permet de retrouver le parcours des eaux, qui a été changé avec l'aménagement du parc. Des canaux de jardin, avec des têtes de canal et des angles nets, donnent sur des rivières factices, termes ayant été définis par René-Louis Girardin lui-même. Deux îles artificielles de petite taille viennent habiter ces eaux, et certainement que sur l'une, au moins, se trouvait des ruines évoquant un autel ou un temple, si l'on en croit les recommandations du marquis. Des vestiges toujours visibles dans le parc semblent nous indiquer l'existence d'une fabrique, et elle ne devait certainement pas être unique. Nous n'avons pas de représentation des sentiers que pouvait emprunter le promeneur, mais la présence de deux ponts opposés l'un de l'autre suppose que le parcours devait certainement faire une boucle pour qu'il ne soit pas envisagé de faire demi-tour. Dans son ouvrage Girardin mentionne à de nombreuses reprises l'« expérience du promeneur », comme si la promenade était un moment de vie quasi intellectuel, ce qui explique son souhait le plus cher qui était de composer des « paysages intéressants ». Bien que les eaux aient été fortement modifiées et surtout que leur caractère décoratif ait été abandonné, nous pouvons trouver des preuves matérielles d'infrastructures hydrauliques. Par exemple, une cascade se trouvait aux abords du château, encore une recommandation du marquis, dont il ne subsiste que la structure.

¹ VITRY P., « L'Art des jardins au XVIIIe siècle » in Bulletin des musées de France, 1934, n°6, pp. 108-110.

² Toutes les citations de René-Louis Girardin sont issues de son ouvrage : *De la composition des paysages ou des moyens d'embellir la nature autour des habitations en joignant l'agréable et l'utile*, Champ Vallon, Seyssel, 1992, 253 p.



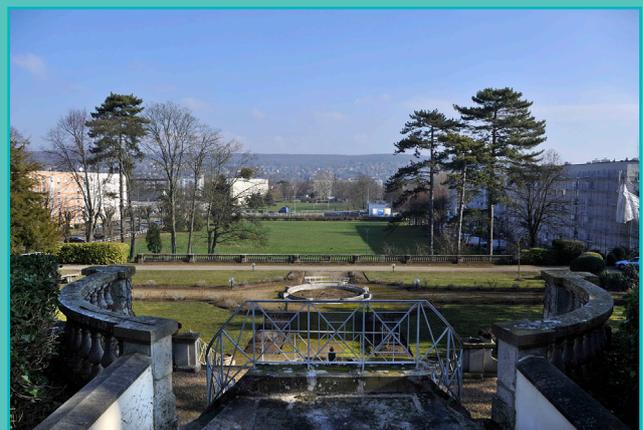
Cadastre napoléonien Section A3 1821
© A.D. Yvelines 3P 2/301/03



Escalier de cascade

Cet espace, tout comme son concepteur René-Louis Girardin, paraissent avoir été oubliés pendant au moins deux siècles. Ce, jusqu'à ce qu'un architecte s'empare d'un projet urbanistique tout en réfléchissant au terrain sur lequel il se développe. Charles-Gustave Stoskopf, architecte dans la tradition des Beaux-arts, travaille surtout dans sa région natale : l'Alsace. Mais également en région parisienne où il effectue une grande partie des constructions commanditées par la SCIC.¹ Il débute avec la cité de Beauregard à Poissy en 1956 avec 2000 logements pour les ouvriers de l'usine SIMCA. Mais il construit également aux Mureaux ou à Vernouillet. 813 logements doivent être construits dans le parc de Girardin pour héberger les ouvriers des entreprises industrielles de la région. Le château avait déjà été transformé en maison de retraite depuis 1955.³

L'architecte propose dix-huit bâtiments de cinq étages chacun et une tour de quatorze étages. Bien sûr ce grand ensemble modifie grandement le parc mais Stoskopf cherche tout de même, à prendre en compte le terrain sur lequel il construit.³ Cette considération fait d'ailleurs fortement écho aux paroles de Girardin qui prônait la connaissance du pays avant tout projet. C'est pourquoi Stoskopf décide de maintenir les jardins lorsqu'il construit la « Cité des 800 logements » aujourd'hui appelée la « Cité du Parc ».



Perspective depuis la terrasse du château © Région Île-de-France Laurent Kruszyk, ADAGP, 2013

¹ Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts et consignations

² FLOHIC

³ « L'équipement de plein air des cités nouvelles », exposé de Charles-Gustave Stoskopf en avril 1960 pour le Premier congrès de l'Europe des loisirs, inédit. Nous remercions tout particulièrement Gauthier Bolle, architecte doctorant à l'Université de Strasbourg.



Photographie aérienne avant aménagement du grand ensemble © Géoportail



Photographie aérienne après aménagement du grand ensemble © Géoportail

Là où Stoskopf dit que « c'est surtout dans une florissante végétation que consiste le principal agrément d'un paysage autour d'une habitation », Girardin disait « c'est donc à l'endroit où on habite qu'il faut conduire la nature à venir habiter ; c'est à l'endroit où l'on peut en jouir le plus souvent, qu'il faut l'engager à répandre le plus de charmes ». Pour les deux hommes, le rapport entre habitation et nature était essentiel et lié. Certaines des perspectives dues aux découverts de pelouse ont été conservées, notamment celle qui se développe devant le château, donnant sur la vallée. Les immeubles ont été construits de telle sorte que les habitants n'avaient pas de vue sur la Seine mais leur implantation laisse un sentiment aéré et cohabite avec certains grands principes de Girardin. Il garde également les fonds boisés qui forment « un jeu subtil fait de volumes divers ». ¹ Bien que nous ne puissions penser avec certitude que Stoskopf avait lu Girardin, il semble clair qu'il connaissait ses théories et qu'il les appréciait, en témoigne son profond respect pour les « urbanistes » des Temps modernes.

Dans les années 1980, quelques constructions furent ajoutées sans tenir compte des effets de perspective, mais surtout une route départementale vint couper l'ensemble en deux entités distinctes. Dès lors, les théories de lien et d'harmonie de Girardin étaient tout à fait oubliées. La ville ne considérait plus cet espace comme une force mais comme un terrain.



Massif d'arbres et canal



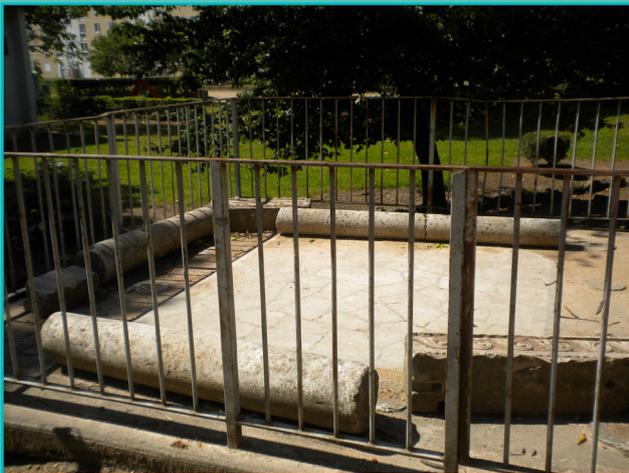
Pont et rivière asséchée

¹ *Ibid*

Cependant, le lotissement de maisons individuelles qui s'est installé dans la partie sud-est du parc a préservé les rivières artificielles, dans leur tracé et leur fonction, ainsi que les berges peuplées de massifs d'arbres. Cet endroit, même si des constructions s'y sont logées, a gardé le caractère pittoresque dont parlait Girardin.

Dans l'ensemble du site, des ponts permettent de passer d'une rive à l'autre et leur style végétal s'insère parfaitement dans le paysage. Le tracé des eaux est resté ancré dans le sol, soit par une persistance des canaux, comme dans le lotissement, soit uniquement par le lit, la rivière ayant été asséchée pour des raisons de sécurité, dans le grand ensemble.

Le rattachement au passé topographique du lieu ne se ressent pas uniquement par les restes de nature mais aussi par la politique de conservation générale. Des vestiges d'une fabrique de jardin (certainement un temple de l'amour car Girardin en plaçait toujours un dans ses jardins) furent gardés. Dans un enclos, des colonnes et des morceaux de frises en bas relief sont par terre, comme témoins des origines du parc. Des rochers artificiels de petites tailles ponctuent la promenade. Ils rappellent la philosophie « nondum perfectae » qui selon Girardin prenait tout son sens dans des pierres ébauchées,¹ irrégulières. Les concrétions que l'on trouve également sur notre chemin accentuent le caractère pittoresque du jardin. Un bassin historié s'élève encore, entouré d'arbres et de chaises, comme pour que le promeneur moderne puisse s'approprier le lieu. Ces éléments, aujourd'hui dans le jardin de la maison de retraite, furent gardés au cours des siècles. Malgré les transformations que connut le parc, ce sont des témoins épars mais forts de la pensée du marquis qui sut mettre en pratique ses théories.



Vestiges d'une fabrique dans le Parc



Concrétion

Les quelques vestiges de ce jardin paysager de la fin du XVIII^e siècle sont précieux pour rattacher Vernouillet à son passé. Même s'ils se sont estompés peu à peu, du fait d'aménagements divers, ils restent encore lisibles conformément à la pensée de Girardin : le lien d'ensemble.

¹ MOSSER M. et TEYSSOT G., *op. cit.* p. 337

Depuis 2012, la municipalité veut réhabiliter ce site dont les grands ensembles et la distribution vieillissent il est vrai. Cette réhabilitation devrait pouvoir s'inscrire dans l'histoire du lieu. Histoire ancienne en prenant en compte Girardin, mais aussi histoire moderne en ne cassant pas la filiation évidente que Stoskopf avait établie entre le concepteur et le suiveur.



Bassin actuel dans le jardin du château

DIAGNOSTIC URBAIN

Le diagnostic urbain conduit par H  l  ne Bouisson du CAUE 78 accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussier  , chercheur au Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la R  gion Ile-de-France. Sa finalit   est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de la Seine-Aval.

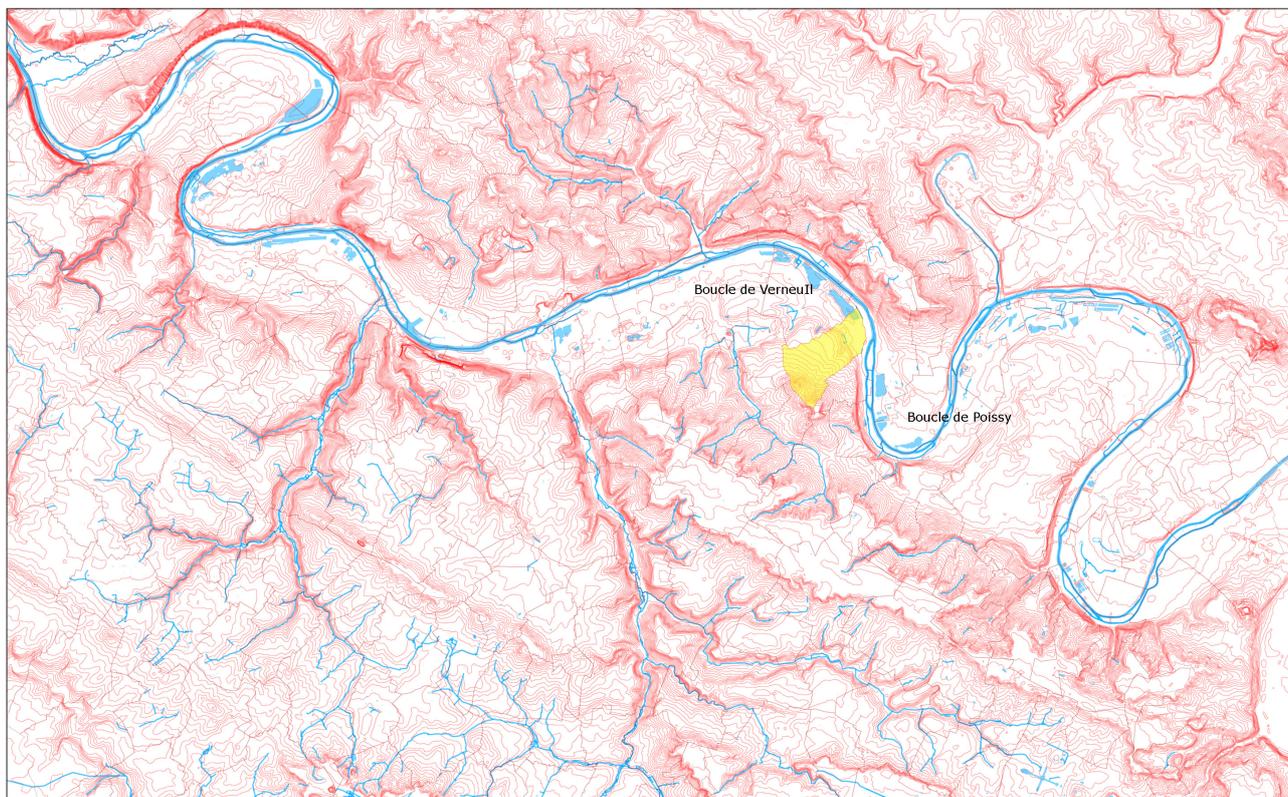
Le diagnostic est urbain au sens o   il tente dans le temps qui lui est imparti, d'« *appr  hender la ville comme un syst  me de relations* »¹ et de retracer sommairement ces relations.

Il met    jour les relations de la ville    son territoire : relation au m  andre,    la Seine,    la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au r  seau viaire et au r  seau b  ti. Il identifie sur le terrain les   l  ments qui t  moignent et permettent cette relation et s'interroge sur la fa  on dont ils peuvent   tre pris en compte pour nourrir le projet. Il s'int  resse « *   ce par quoi nous sommes li  s en arri  re ... et aux fondations pour toutes les choses    venir* ».²

1. RELATION DE LA VILLE A SON TERRITOIRE

Relation au m  andre et    la topographie

Le territoire de la commune de Vernouillet (jaune) appartient    la boucle de Verneuil (A). Il est situ   au point d'inflexion entre la boucle de Verneuil et la boucle de Poissy. Ce point d'inflexion correspond au point de changement de sens dans la courbure du fleuve, l   o   la rive concave (externe) devient convexe (interne) et r  ciproquement (B).

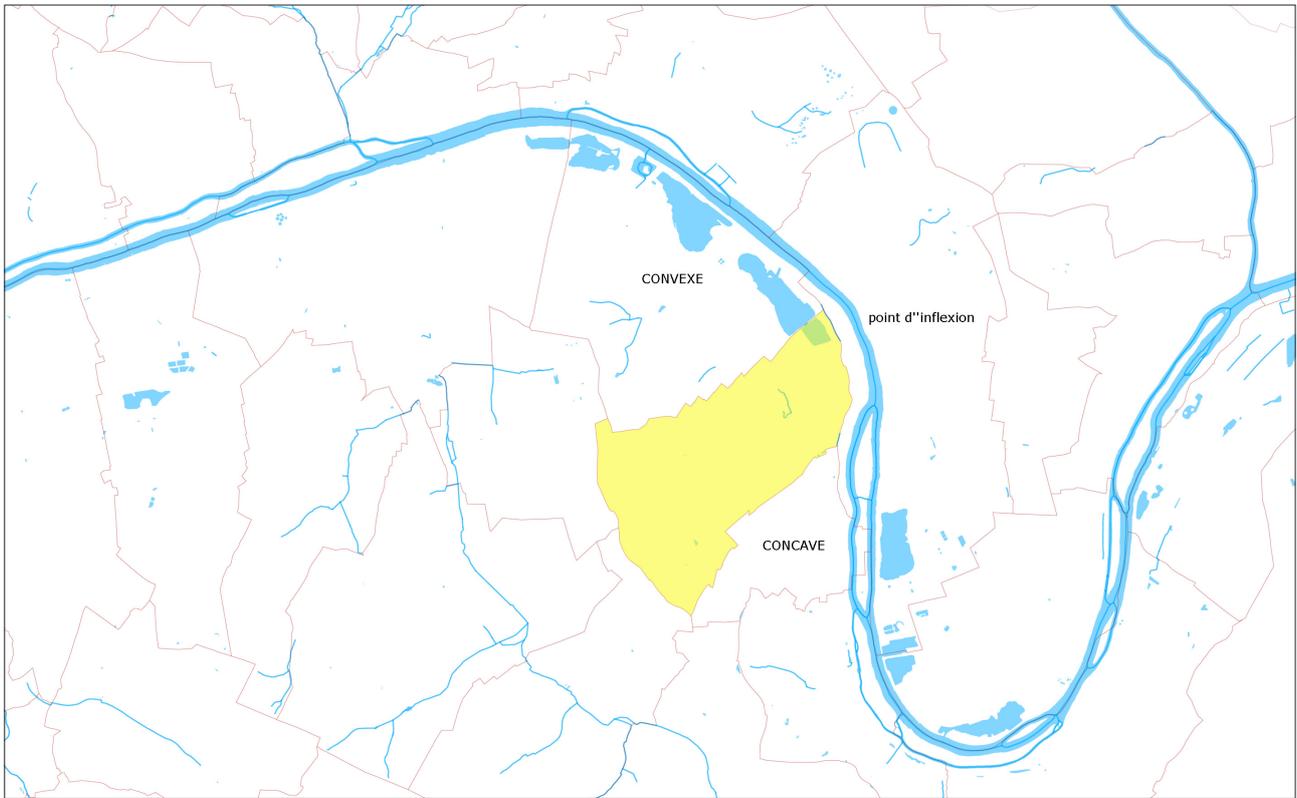


A

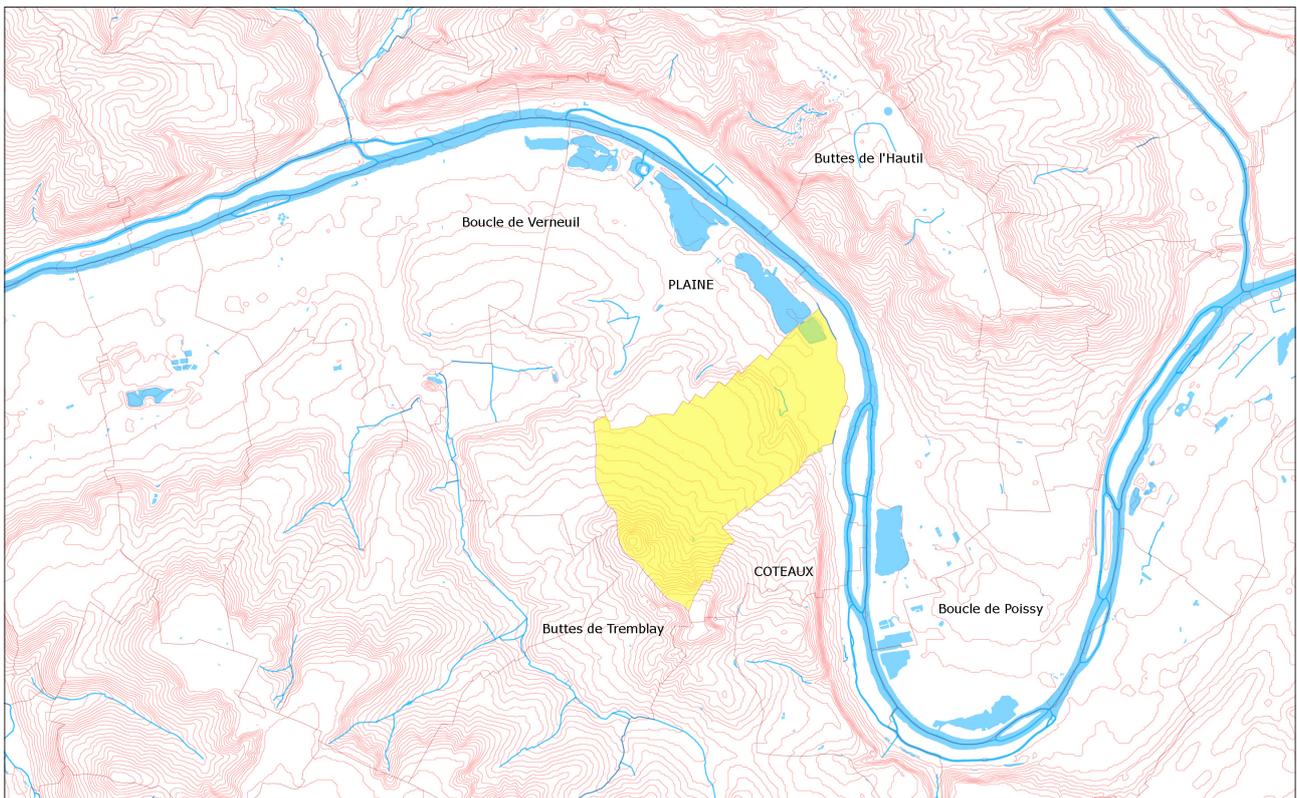
¹ HEINICH, Nathalie, « La fabrique du patrimoine », Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005

² ARENDT, Hannah, « La crise de la culture », Gallimard, 1972

Le territoire de la commune est donc situé au point d'inflexion de deux entités géographiques distinctes : le coteau de Vernouillet sur la rive externe (concave) de la boucle de Poissy se diffuse dans la plaine de la rive interne (convexe) de la boucle de Verneuil (C).

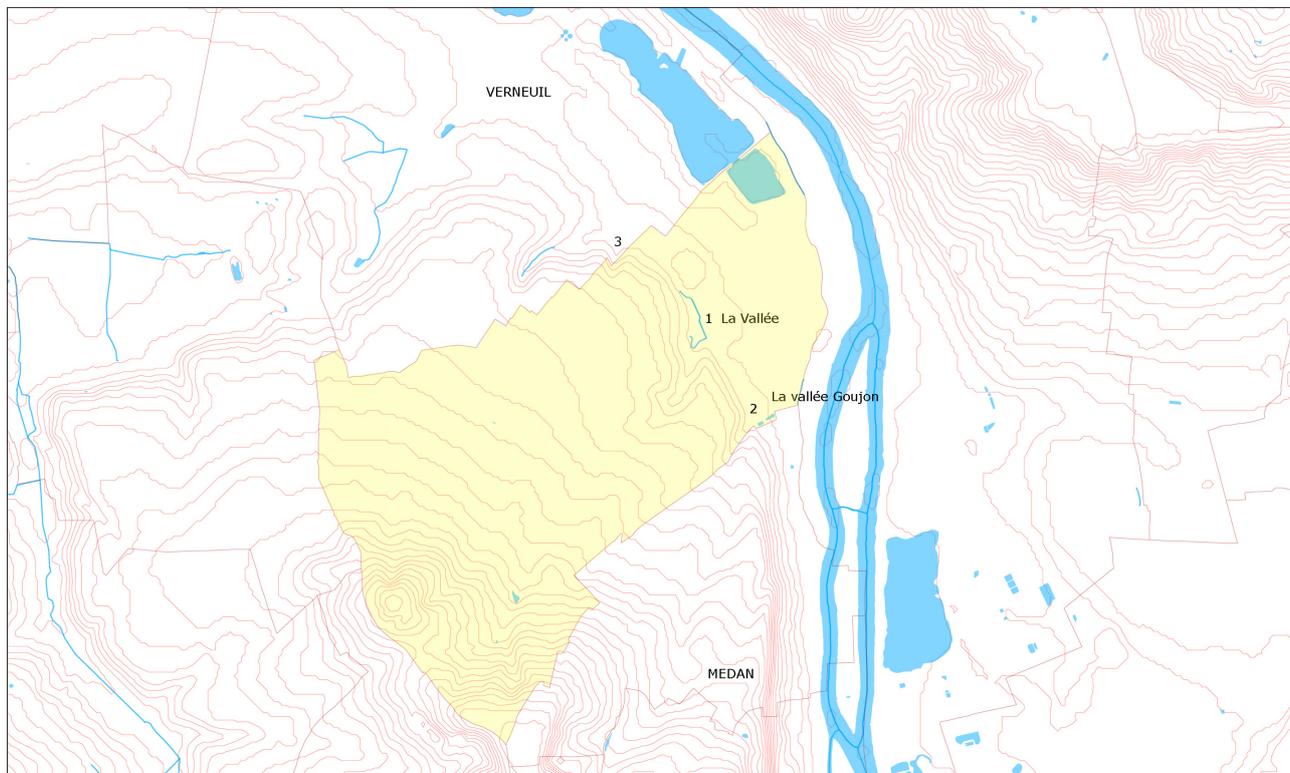


B



C

Le coteau de Vernouillet, prolongement des coteaux de Villennes-sur-Seine sous les buttes de Tremblay, est entaillé de trois micro-vallons (D). Le vallon central « la Vallée » et deux vallons situés aux deux limites latérales et entrée de ville de la commune : « la vallée Goujon » en limite avec Médan dans lequel passe la D154 ; le petit vallon en limite avec Verneuil-sur-Seine dans lequel se trouvent les jardins ouvriers de Verneuil.



D

Relation à la Seine

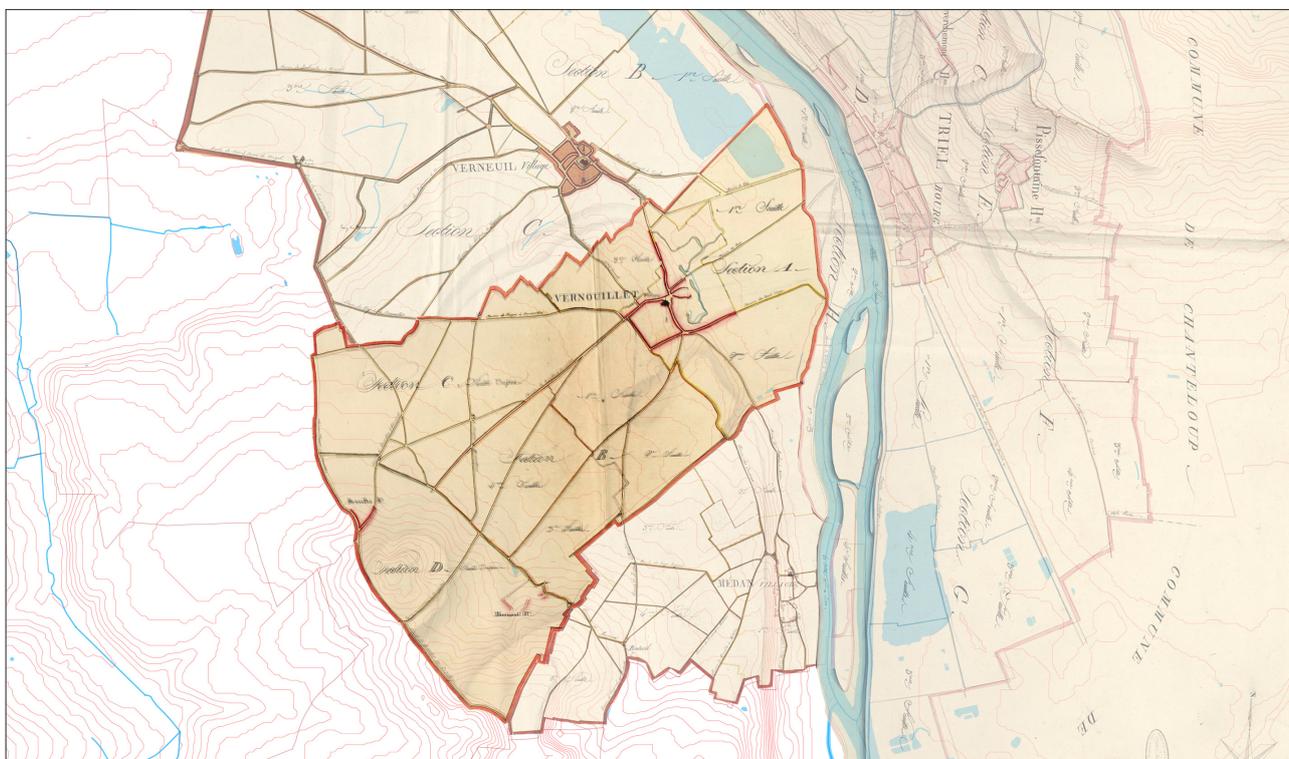
La lecture du cadastre napoléonien montre bien que Vernouillet, comme Achères située sur la rive interne de la boucle de Saint-Germain, n'a pas de relation directe à la Seine (E). La ville de Triel-sur-Seine, située dans le coteau de la rive externe (concave) de la boucle de Verneuil étend son territoire de l'autre côté sur la rive interne (convexe) du méandre.



E

Relation au réseau viaire

La lecture du cadastre napoléonien permet une lecture simplifiée de l'implantation de la ville dans son territoire (F). La superposition du cadastre napoléonien avec les données topographiques du SIG fait apparaître une redondance de l'armature des voies sur l'armature du site.



F

Le long du coteau, deux voies parallèles à la Seine suivent le tracé des courbes de niveaux (rouge) (G). Elles relient les communes de la rive interne : Médan, Vernouillet, Verneuil, les Mureaux (H).

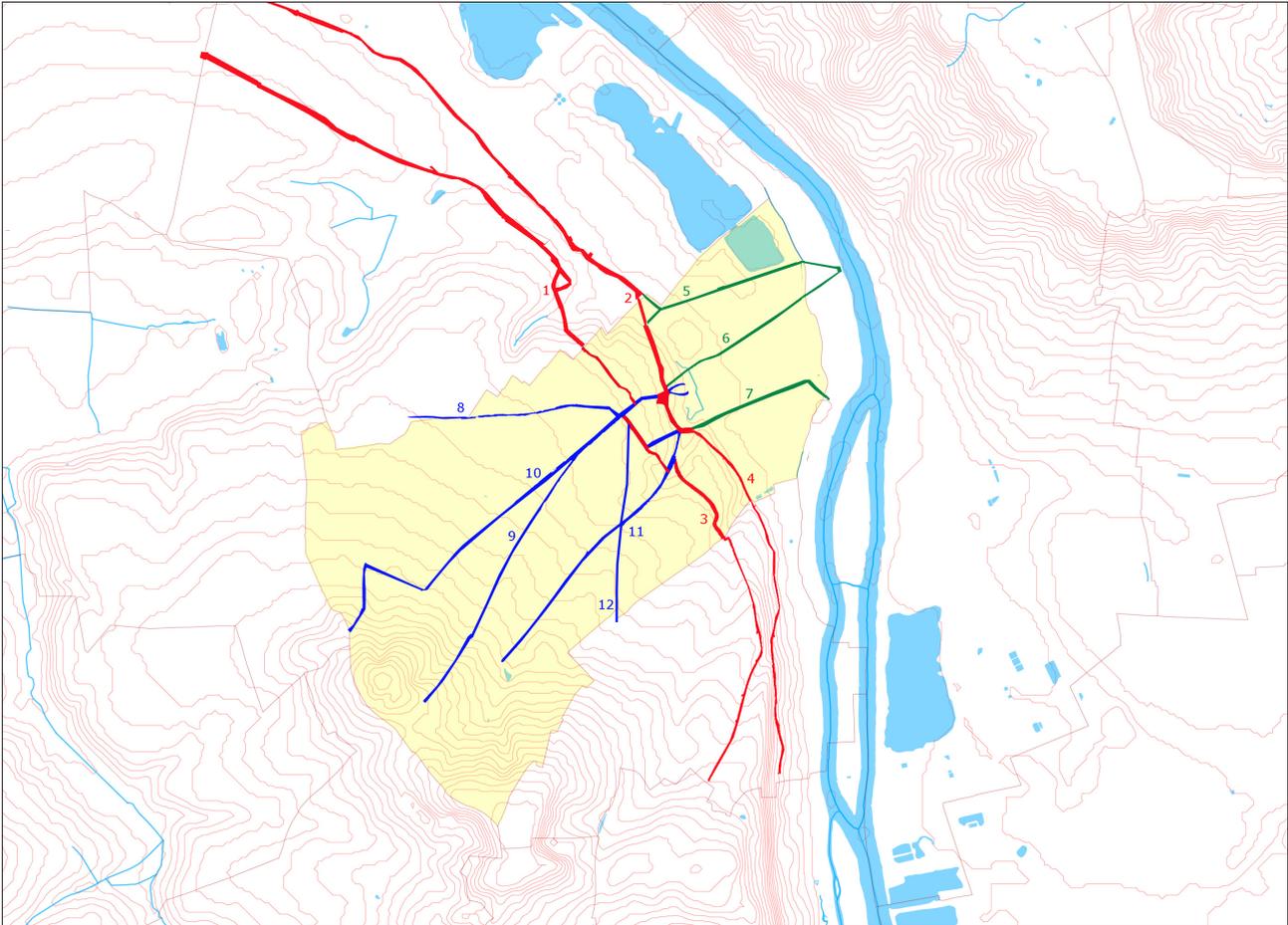
1. chemin de Verneuil / rue de l'Etang
2. chemin de Verneuil à Vernouillet
3. chemin / sente des Gloriettes
4. chemin de Vernouillet à Médan

Dans la plaine, trois voies perpendiculaires à la Seine partent en direction du fleuve et de Triel (vert). Deux d'entre elles, appelées chemin du Bac, se rejoignent au carrefour en patte-d'oie (à cinq branches) situé à proximité du bac de Triel.

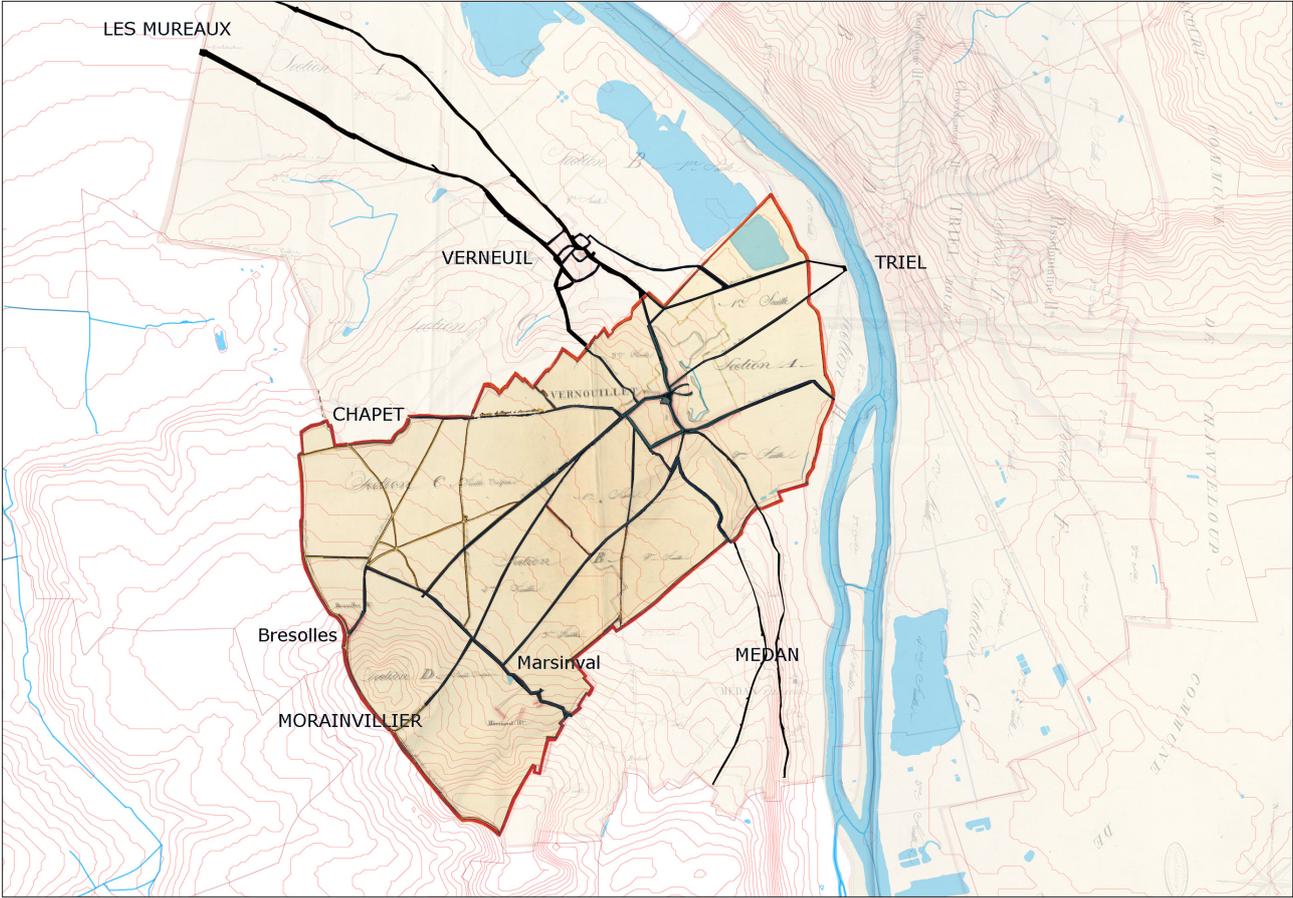
5. chemin du Bac
6. chemin du Bac
7. chemin du Bout du large

Dans le coteau de Vernouillet, cinq voies perpendiculaires à la Seine se diffusent en arborescence le long des lignes de plus grande pente (bleu). Elles conduisent aux communes de Chapet et Morainvilliers et aux hameaux de Brézolles et Marsinval.

8. chemin de Chapet à Vernouillet
9. chemin de Brézolles à Vernouillet
10. chemin de Morainvilliers à Vernouillet
11. chemin de Marsinval à Vernouillet
12. chemin de Brézolles à Vernouillet



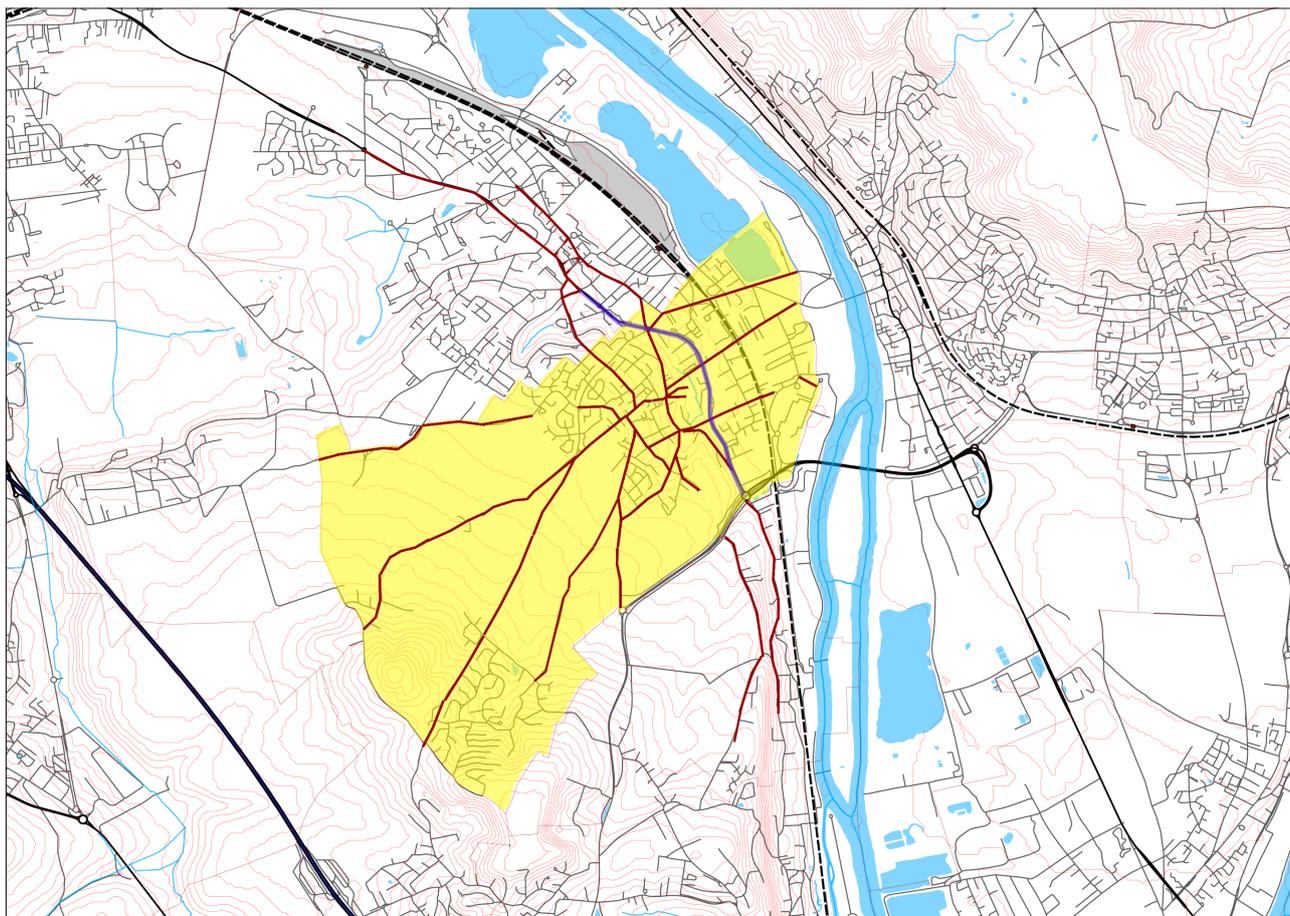
G



H

La superposition de l'armature des voies sur le réseau viaire actuel montre la permanence (orange) de cette structure en redondance avec le territoire, notamment en direction de Verneuil (I). En direction de Médan, l'ancienne branche n° 3 (aujourd'hui rue des Gloriettes, chemin des Carrières et chemin des Poiriers) n'est plus aussi active. Les développements ultérieurs semblent comme une prolifération de radicules aux tracés déconnectés de la topographie d'origine.

En pied de coteau, la création de la D154 (violet) permet de relier Vernouillet à Verneuil. Elle ne passe pas dans l'épaisseur du tissu bâti mais coupe l'ancien parc du château et la cité du Parc en deux (J).



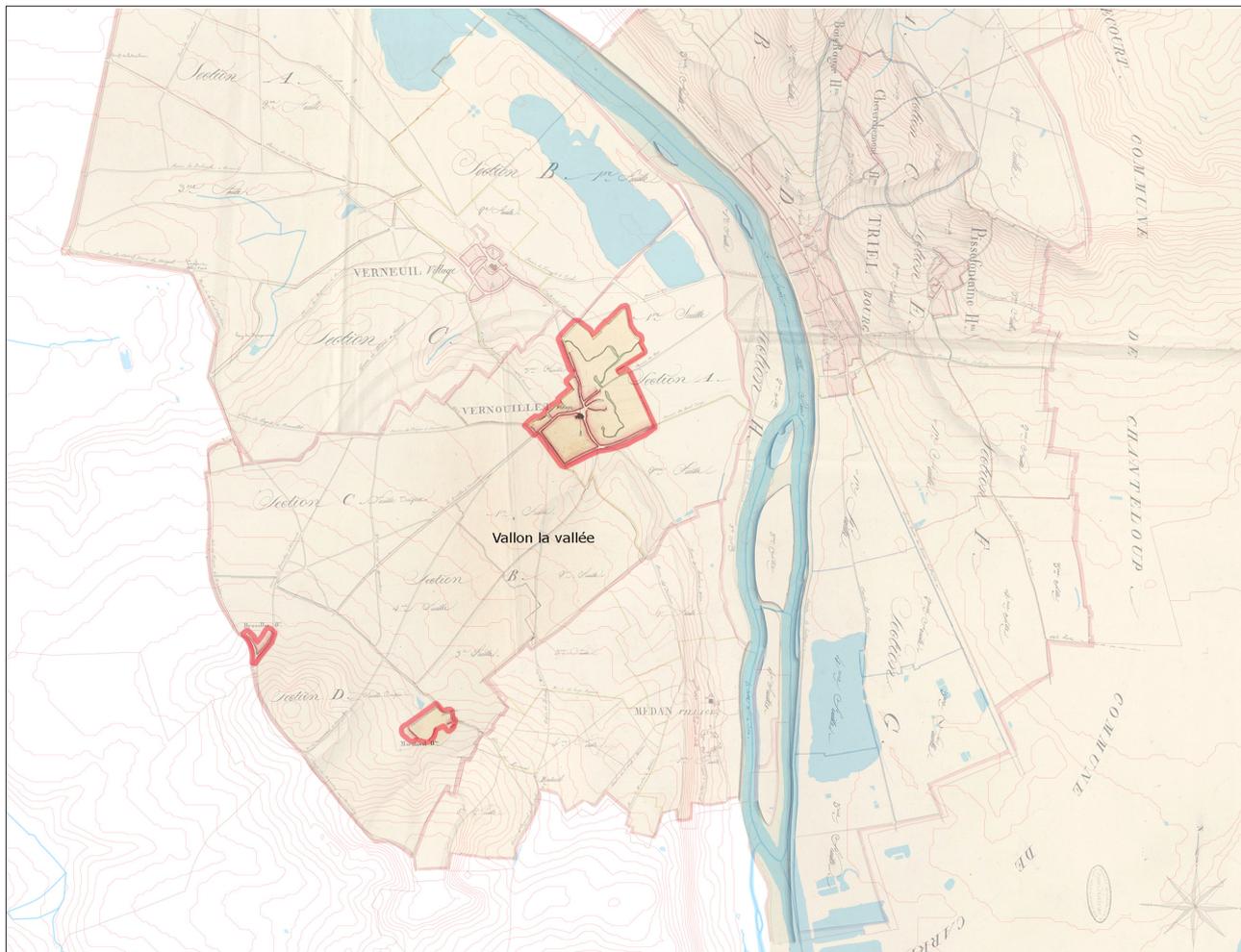
I



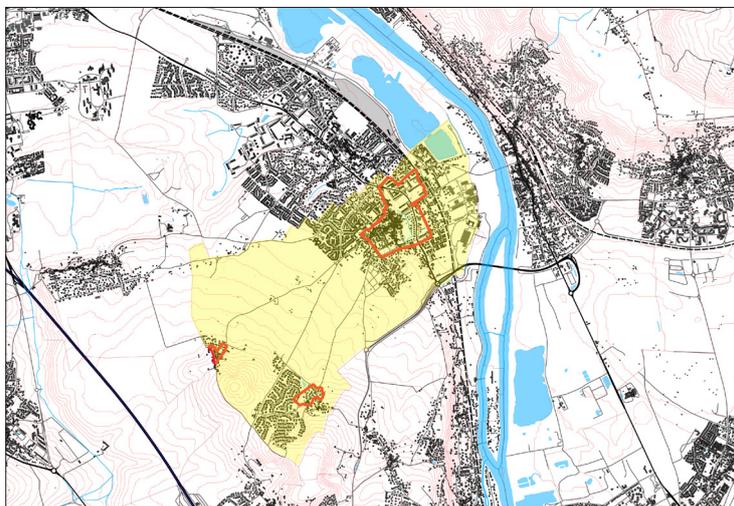
J - veru081b

Relation au réseau bâti

Le village de Vernouillet s'implante dans le coteau, à proximité du vallon « la Vallée », suivant la structure d'une toile d'araignée à la croisée de ces douze branches (G et K). La lecture du cadastre actuel montre une large diffusion de l'urbanisation le long et entre les mailles de cette structure (L), avec une très grande extension du hameau de Marsinval par la construction de nouveaux lotissements.



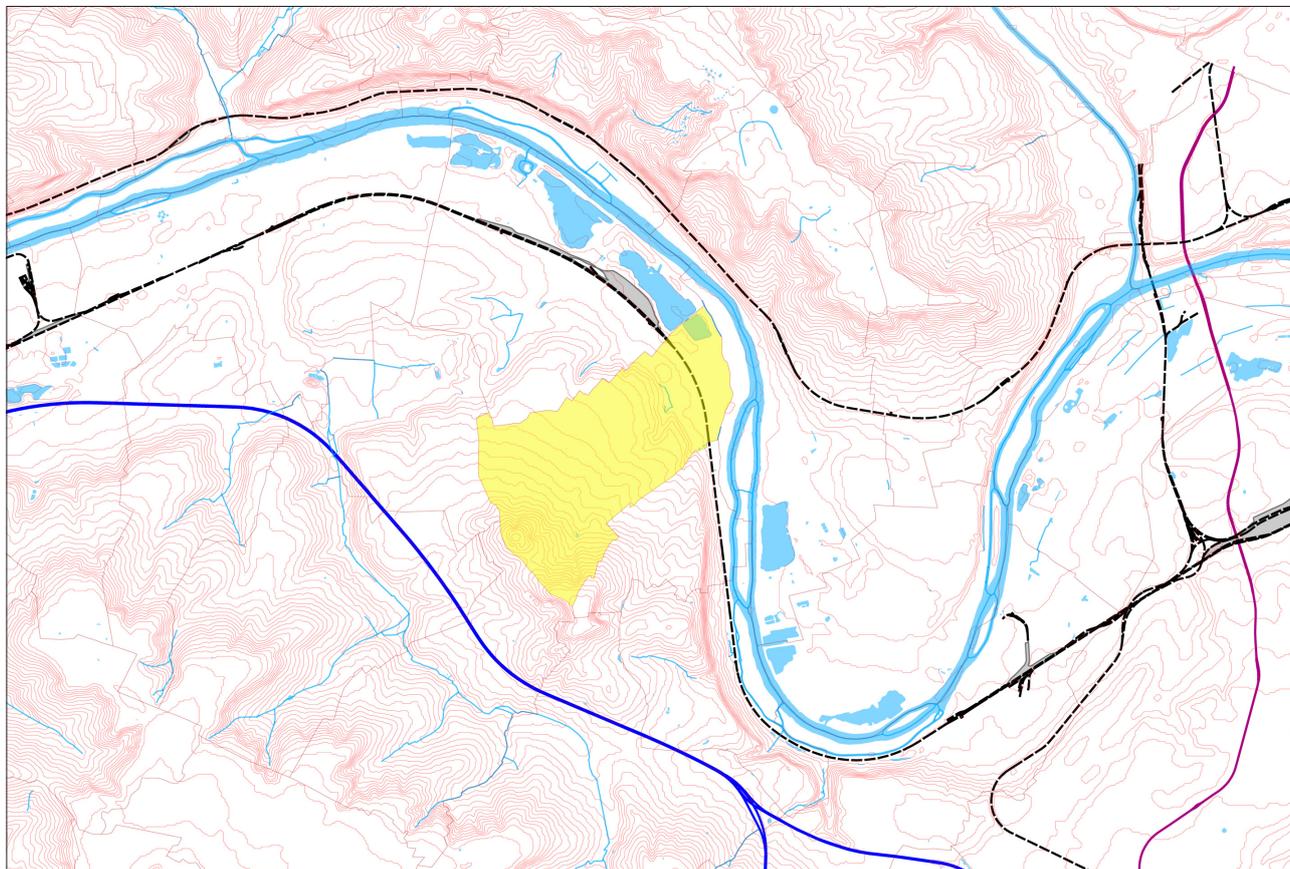
K



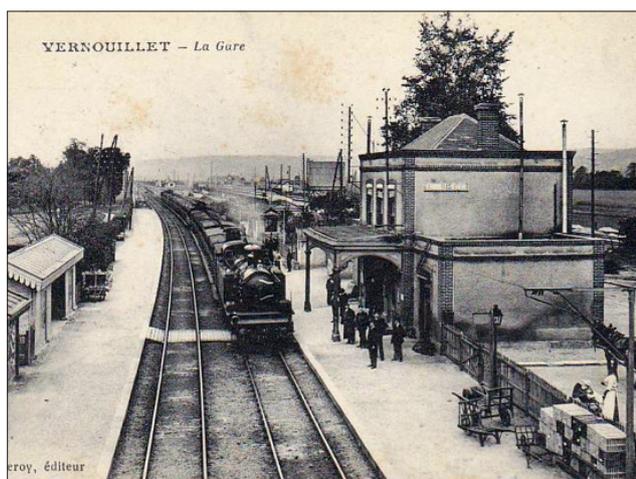
L

Relation aux infrastructures

Le passage de la voie ferrée se fait dans la plaine, à distance de la ville agglomérée (M). Elle n'a pas d'incidence sur le bâti. La première gare implantée sur le territoire de Vernouillet (vercp200, vercp201, vercp203, vercp204, vercp205, vercp206, vercp207, vercp208, vercp209, vercp210, vercp211) est aujourd'hui démolie. La nouvelle gare (vercp212), commune à Verneuil et Vernouillet, est implantée sur le territoire de la commune de Verneuil.



M



vercp210



vercp212

L'abondance des cartes postales anciennes autour de l'ancienne gare témoigne du soin apporté à l'embellissement de la ville. Les voies reliant la gare à Vernouillet et à Verneuil font l'objet de tous les soins : place de la Gare (vercp202, vercp220, vercp221), avenue de la Gare (vercp234, vercp300, vercp301, vercp301b, vercp301c, vercp302,

vercp303, vercp304, vercp305, vercp306, vercp307, vercp308, vercp309, vercp309a, vercp309b), descente de la gare (vercp326), hôtel (vercp511).



vercp202



vercp306

Aujourd'hui avec la démolition de l'ancienne gare, la cohérence de la structure urbaine n'est plus aussi lisible. Elle a perdu la clarté de sa relation au territoire, de son usage et de son sens (veru112). Les dispositifs d'embellissement sont éparpillés. Ils ne sont plus compréhensibles comme totalité. Le petit noyau urbain généré par la gare semble déconnecté.

Les trois perpendiculaires à la Seine (n°5, 6, 7 armature des voies (vert) (G), rectilignes, franchissent la ligne de chemin de fer de trois manières différentes : pont, viaduc, passage à niveau.

Ces trois façons (dessous, dessus, à niveau) sont les révélateurs de la topographie spécifique du territoire de Vernouillet.

L'avenue de Triel D2 (veru108, veru187) / chemin du Bac (cadastre napoléonien) / avenue de la Gare (cartes postales anciennes) franchit par un pont la ligne de chemin de fer (veru119).



veru108



veru187

La rue Jean Jaurès (veru073, veru167) / chemin du Bac (cadastre napoléonien) / rue de Triel (cartes postales anciennes : vercp230, vercp320, vercp321, vercp322, vercp323, vercp324, vercp325, vercp327, vercp328, vercp351, vercp352, vercp363...) passe sous un viaduc (veru166).



vercp351



veru073



vercp230



veru119

La rue de Girardin ([veru089](#)) / chemin du Bout du large (cadastre napoléonien) / (cartes postales anciennes : [vercp358](#)) traverse en passage à niveau ([vercp235](#)). Le tracé courbe du chemin du Bout du large, même s'il est fragmentaire, est toujours lisible sur la commune de Triel ([veru189](#)).



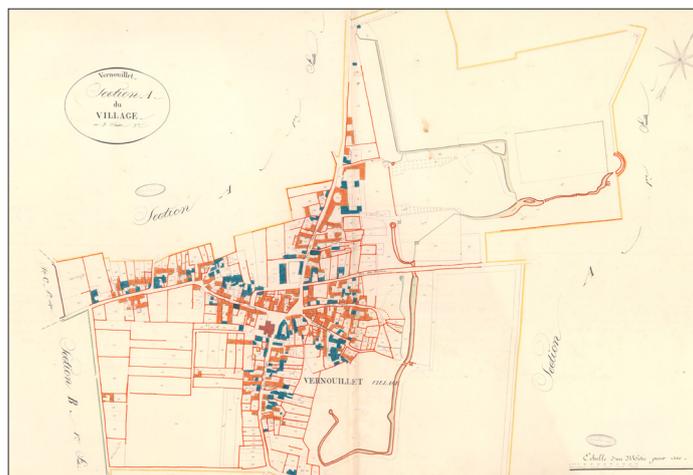
vercp235



veru089

2. LES ELEMENTS DE LA RELATION AU TERRITOIRE

Les superpositions du cadastre napoléonien (N) sur le cadastre actuel et du cadastre actuel (O) sur le cadastre napoléonien permettent de retracer et de suivre dans le détail, à l'échelle de la parcelle, l'évolution des éléments de liaison de la ville à son territoire (P). Cette technique relève (en orange), le contour des îlots, les limites parcellaires, les implantations du bâti, les vides, les sentes, mais aussi les rus, les cours d'eau..., « les éléments de la continuité... les fils conducteurs... la chaîne qui lie »³ les occupations



O



N

³ ARENDT, Hannah, « La crise de la culture », Gallimard, 1972

Ce document préparatoire est la base de l'arpentage systématique et exhaustif d'une partie de la commune. Arpentage dont l'étendue est repérée dans le diagnostic patrimonial page 12).

L'arpentage se fait en croisant, in situ, plusieurs sources de documents (données IGN, cartes postales anciennes, plans anciens...) **et les regards** de l'historienne Roselyne Bussière et de l'architecte Hélène Bouisson.

Les éléments collectés sont ensuite photographiés, repérés, triés, numérotés, ordonnés, catégorisés (Q), redessinés sur le SIG et rendus visibles. Cette méthode décompose et recompose à partir de ce qui a été collecté et non pas à partir de représentations préétablies. Cette collecte est relative à un moment donné et spécifique à chaque ville. C'est



P

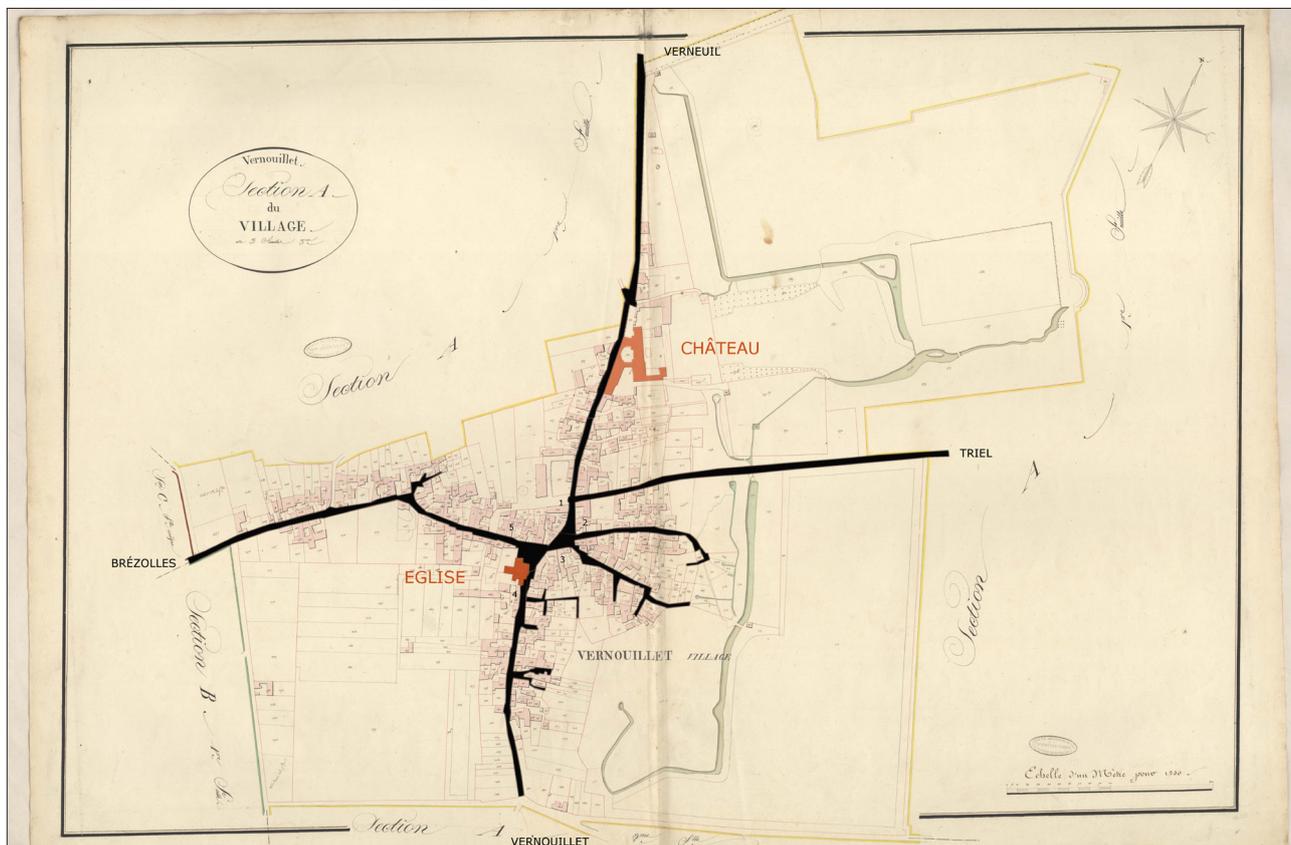
WORK IN PROGRESS : ETAPES / SERIES DANS LE TRAVAIL

TYPOLOGIE SOUS TYPOLOGIE INFORMATION VARIABLE

Voie	Comparaison avec le cadastre napoléonien (CN)		
1 sente / impasse	permanence	nomination /	
	transformation	nomination / bouchée, cour commune...	
	création	nomination /	
	disparition	nomination /	
	autre	nomination / redondance topo	
	2 autre	armature	nomination / perpendiculaire, parallèle Seine
		composition	nomination / château, gare, mairie, école, usine, équipement, presbytere / lotissement : rayonnant, quadrillé, carrefour étoile nbr de branche /
		transformation	nomination / transformation sente en voie, élargissement de voie, modification alignement, inflexion alignement
		création	nomination / densification : parcelle, cœur lot / passage infrastructure / passage dans ferme du château, dans parc du château / nouvelle liaison
		autre	nomination / redondance topo, ancien axe château
Eau	Comparaison avec le cadastre napoléonien (CN)		
3 ru	élément bâti	lavoir, fontaine, moulin, pont, fabrique,	
	élément non bâti	ru, ruisseau, rigole, noue,	
4 autre	élément bâti	lavoir, fontaine, moulin, pont, fabrique,	
	élément non bâti	cour d'eau, ruisseau, bassin, canal, étang / rigole, noue / captage / île, enrochement, concession calcaire, cascade	
Vide	Nous mettent en relation / Comparaison avec le cadastre napoléonien (CN)		
5 résultant	composition	château, gare, mairie, école, usine, équipement, église, cimetière/ lotissement, cité, résidence / perspective, entrée, parc	
	forme bâti	cour : commune, de ferme, maison rurale, maison jumelle, villa / impasse, cœur lot,	
	transformation	soustraction bâti / soustraction vide / soustraction de clôture / démolition CN / passage infrastructure	
	autre	parcellaire	
6 en relation	socle	échelle géographique : topo, hydro, vue, Seine, ...	
	usage jardin	parc / jardin : d'agrément, potager, ouvrier, d'enfant, public ...	
	autre	carrière, activités oubliées, plage, bords de Seine, captage eau, quai déchargement ...	
7 perte relation	construction	maison constructeur, lotissement,	
	densification		
	parcellaire	ouverture des cœurs d'îlot / regroupement parcellaire / division parcellaire	
	autre	stationnement	
Témoignage	Mémoires enregistrées qui résistent et guident les transformations		
8 mur	parcellaire	permanence CN / lanierie, vigneron / ancien clos, ancienne grande propriété, cœur d'îlots / limite laterale, fond de parcelle	
	clôture	permanence CN / ancien clos, cimetière, maison de campagne, presbytere / portail villa, portail pavillon ... /	
	limite	permanence CN / espace public, grande propriété, château, urbanisation...	
	trace / vestige	permanence CN /	
	soutènement	permanence CN / terrasse, garage, jardin suspendu	
9 autre	élément naturel	échelle géographique : falaise, fond du valon ...	
	élément bâti	plaque, escalier, seuil, rustine, signal, abri jardin, passage, forme urbaine ...	
	usage / composition	transparence, axe, liaison, entrée chateau, entrée maison bourg ...	
	transformation	modification alignement / action du temps : vieillissement, sédimentation, ...	
	autre		
Savoir faire avec	Le patrimoine comme enseignement pour le projet		
10 site	soCLE	échelle géographique : topographie, hydro, vue, Seine, soleil...	
	bâti	forme bâti	permanence CN / angle de rue, courbe de rue, inflexion alignement / pignon perpendiculaire pente / bâtiment pivot, place / bâtiment dos à dos
		densité	ensemble : maison accolées / cité /
		transformation (+ ou -)	typologie : extension laterale, surélévation, terrasse / matériaux, alignement, toiture, symétrie, dissymétrie
		mise en œuvre	façade, percement, porte, enduit, marquise
	non bâti		
	voiture		
		garage	relation : bâti, limite parcellaire (laterale, fond de parcelle, clôture), socle
		autre	
	Infrastructure		
11 eau			
	fer		
route	route royale	plantation, double front bâti, simple front bâti	
	chemin de Dieppe		
	chemin 400 sous		

Armature des voies

Dans le cadastre napoléonien (R), l'armature des voies à l'intérieur de la structure urbaine découle de l'armature des voies et de l'organisation de la ville dans le territoire. Elle peut être schématisée par une croix dont les branches sont, approximativement, orientées Nord & Sud parallèlement au coteau et orientées Est & Ouest perpendiculaires au coteau. Les branches Nord & Sud ainsi que les branches Est & Ouest sont décalées l'une de l'autre et mises en relation par un espace public double.



R

Les branches Nord & Sud sont parallèles à la Seine. Elles relient respectivement les communes de Verneuil et de Vernouillet. La rue Paul-Doumer ([veru137](#)) relie Vernouillet à Verneuil et la rue Eugène-Bourdillon ([veru036](#), [veru036b](#), [veru093](#)) relie Vernouillet à Médan.

La rue Eugène-Bourdillon est dénommée successivement : rue du Bout du large et chemin de Vernouillet à Médan (cadastre napoléonien) ; route de Médan (cartes postales anciennes). Le carrefour entre la rue du Bout du large et la route de Médan est très représenté dans les cartes postales anciennes ([vercp331](#), [vercp332](#), [vercp333](#), [vercp334](#), [vercp335](#), [vercp362](#)...).



[veru137](#)



[veru093](#)



[vercp331](#)

Dans la structure urbaine et sur cette « Grande rue » se branchent en polarités inversées, deux grands organes structurant : l'église et le château. Cette double polarité, en redondance avec la topographie, organise et différencie la partie haute et la partie basse de la ville.

Le château (vercp356, vercp450 à vercp462) organise la partie basse du village et se déploie en direction de la plaine et du fleuve. Le parc occupe toute la façade Nord Est du village, en pied du coteau, symétriquement de part et d'autre de la rue Jean-Jaurès.

Entre les rues Jean-Jaurès et Eugène-Bourdillon, la rue Saint-Etienne (veru064, veru064, veru065, vercp357) et la rue de la Rochelle (veru052), sont comme deux petites branches ou pistils. Elles mettent en relation le centre du village avec le parc du château.

Le découpage de l'ancien parc et sa privatisation explique le changement de statut de ces voies, de rues elles sont devenues impasses. Transformer de nouveau ces impasses en sente permettrait de retrouver les anciens passages et reconnecter naturellement la ville basse et la ville haute.

L'église (vercp400 à vercp424) structure la partie haute du village en direction des terres agricoles et des fermes. L'église est située sur la pointe d'un grand îlot carré, bordé par la rue Aristide-Briand, la rue des Gloriettes, et la rue Girardin. L'îlot de l'église est distribué en profondeur par la rue du clos Thonessé en chicane (veru007, veru027, vercp361) conduisant à une parcelle d'une très grande dimension.

La lecture des cartes postales anciennes nous montre que les principaux édifices de la vie publique se trouvent le long de la Grande rue : postes et télégraphes (vercp310, vercp312), nouvelle poste (vercp440, vercp441), mairie (vercp430 à vercp433), commerces (vercp317, vercp365), restaurant (vercp500 à vercp505). Ces édifices sont repérés dans le diagnostic patrimonial.

Les branches Est & Ouest sont perpendiculaires à la Seine. Elles sont décalées l'une de l'autre et partent respectivement vers Triel et Brézolles.

La rue Chaude, aujourd'hui rue Aristide-Briand (vercp336, vercp338, vercp339), part en direction du hameau agricole de Brézolles. Le report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel (et réciproquement) fait apparaître la permanence de fermes encore visibles aujourd'hui. Les fermes sont repérées dans le diagnostic patrimonial.

La rue de Triel aujourd'hui rue Jean-Jaurès part en direction de la plaine et de Triel.

L'espace public (place de l'église), à la croisée et au centre de Vernouillet, spatialise par la forme gauche de ses contours l'installation de la ville dans son territoire. Cette forme articule la double polarité château / église ; plaine / coteau. Elle se vrille et se pince dans la pente ; rassemble et distribue 5 branches. Le pincement opéré en son milieu rend cet espace à la fois unitaire et double (vercp314, vercp315, vercp316, vercp318, vercp336, vercp413, vercp414, vercp417, vercp418, vercp419).

23 VERNOUILLET - Place de
la Croix et Abside de l'Eglise



vercp413

Sente

Dans le cadastre napoléonien et encore aujourd'hui, des impasses en chicane traversent la profondeur des îlots. Les impasses Marie-Michel-Decaris ([veru124](#), [veru124b](#), [veru124c](#)) et la Rochelle ([veru047](#), [veru047b](#), [veru047c](#), [veru048](#)) changent de mesure et de nature au fur et à mesure qu'elles changent de direction et rentrent dans l'épaisseur de l'îlot.

Les sentes sont des mémoires enregistrées sur lesquelles s'adossent les jardins, les constructions, la topographie, la construction de la ville sur la ville... certaines d'entre elles tendent à disparaître, sont bouchées ([veru128](#)), ou transformées en cours communes ([veru130](#)).



[veru124](#)



[veru124c](#)



[veru128](#)

Réactiver ces sentes permettrait de réanimer le centre ancien en le reliant, par des voies douces, aux nouvelles polarités.

Eau

L'eau est présente sous trois formes et à trois échelles dans le territoire de la commune de Vernouillet : grands étangs, éléments paysagers du grand parc, lavoirs. Ces éléments sont tous, à l'exception du petit étang de Gallardon, situés sur les lignes de plus grande pente et de descente des eaux.

Les deux grands étangs sont d'origines différentes. L'étang de Marsinval ([veru186](#)) se trouve sur la ligne de plus grande pente descendant de la butte de Tremblay. Le petit étang de Gallardon ([ver114](#)) provient du comblement des extractions des sablières à Verneuil.

Les éléments paysagers du parc dessiné par Girardin que nous avons retracés, sont surlignés en rouge sur le cadastre napoléonien (N et O).

Les éléments qui appartiennent au lotissement des Sources sont encore en eau. Ils sont donc encore aujourd'hui représentés dans le cadastre et les fonds de l'IGN. Les éléments : ruisseau ([veru079](#)), canal ([veru080](#), [veru084](#)), pont et fabrique ([veru083](#), [veru086](#)) ont été conservés dans leur totalité et continuité. Ils organisent, qualifient et délimitent les lots du lotissement les Sources.

Les éléments qui appartiennent à la « cité du Parc » ne sont plus alimentés en eau. Ils ne sont plus représentés dans le cadastre et les fonds de l'IGN et risquent de disparaître. Nous les avons retrouvés grâce à l'arpentage systématique.

Les éléments ruisseau, île ([veru133](#), [veru159](#), [veru160](#), [veru161](#), [veru162](#), [verc813](#)) ont été conservés de façon fragmentaire. Le passage de la RD154 les déconnecte de l'ensemble du parc. Des fouilles seraient nécessaires pour savoir si dans la grande plaine ils n'ont pas été que seulement ensevelis. Les faire ressurgir serait un bel événement.



vercp813



veru086



veru160

Un seul des lavoirs a pu être repéré (veru058, vercp600).

Les éléments paysagers du parc et les lavoirs sont situés en pied du coteau et récoltent les eaux du grand vallon central « la Vallée » (S).



S

Vide

Les vides nous mettent en relation avec le territoire et le socle, la topographie spécifique de Vernouillet ; relation dans l'espace avec ce qu'il y a ici, autour, au-dessus, au-dessus de nous ; relation dans le temps avec ce qu'il y a maintenant, avec ce qu'il y avait avant nous et ce qu'il y aura après nous. Ces vides nous mettent en relation avec le site d'origine, avec l'origine de l'installation, avec ceux de l'origine. Ils ont une fonction mémoire et provoquent une sorte « d'épiphanie » du passé et du territoire.

Dans l'ancien parc paysager du château, les vides traversés par la grande perspective, s'étendent du château jusqu'aux coteaux de Triel. Ils s'étagent, redessinent la vallée et orchestrent le pouvoir dans le territoire (veru104, veru105, veru132, veru134, veru163).



veru132

A l'intérieur de la structure urbaine, les vides résultent d'une grande richesse d'usage longuement sédimentée : jardin potager (veru066), verger (veru154), jardin d'agrément dans la pente (veru185), jardin privatif de la cité Hoche résultant d'un parcellaire en lanières très serrées (veru117, veru118), jardin privatif du lotissement des Sources résultant du découpage en lot d'une partie du parc (bp277), jardin collectif de la cité du Parc résultant d'une autre partie du parc (bp312).



veru066



bp277⁴



bp312⁴

Ces vides relèvent et révèlent la relation « longue » de la ville à son territoire. Ils sont le fruit des occupations et transformations successives. Ils constituent en cela un patrimoine porteur des projets futurs de la ville.

⁴ Photographies réalisées par Bruce Plancke, architecte au CAUE 78

D'autres vides sont attachés aux grands édifices de la vie publique de la ville : église (veru001), presbytère (veru008), cimetière (veru026), école (veru050), ancienne gare (veru112 / vercp221), mairie ([vercp433](#), veru144, [veru144b](#)), villa les Buissons (veru179), château (veru131).

Des vides plus petits appartiennent à la ville ordinaire. Ils résultent de la forme du bâti : cour (veru037, veru054, veru062, [veru068](#), veru142, veru146, veru147, veru153), cour commune (veru045, veru046, veru053, veru057, [veru149](#)), cour de ferme (veru017, [veru019](#)). Ils nous donnent à lire le passé agricole de Vernouillet.



vercp433



veru144b



veru068



veru149



veru019

Les vides résultant de la soustraction de bâti, donnent sur des arrières de constructions et ne sont plus contenus spatialement (veru003). Ils sont généralement dévolus à la voiture ([veru151](#)). Dans la rue du Clos Thonnesse ([veru028](#), [veru029](#)), un parking a été ménagé dans une grande parcelle bordée de mur. Ce mur a une double utilité. Il contient et qualifie le vide du parking. Il maintient la structure urbaine préexistante et garantit la continuité de la limite de l'espace public.



veru028



veru029



veru151

Témoignage

Certaines formes construites à l'intérieur de la structure urbaine résistent au changement, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur la ville.

Les murs qui le plus souvent délimitent les parcelles persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Ces fils de liaison sont les organes de la transmission, de la transformation. Ils sont la chaîne qui lie les occupations successives. Ils sont des « presque riens », au regard des constructions. Si on écoute leur murmure, ils sont des indicateurs, des révélateurs précieux, qui mettent en relation le bâti et le territoire.

Ils répondent à une grande variété d'usages. Ils sont les organes qui encaissent les déformations, assurent la liaison et mettent en œuvre la plasticité de la ville. Ils permettent l'installation dans la pente en assurant le soutènement des terres (veru002, veru004, veru039, veru040, veru104, veru143, veru156). Ils partagent le territoire et sont les contenants de la propriété (veru012, veru016, veru020, veru029, veru031, veru033, veru034, veru048, veru055, veru063, veru091, veru121, veru122, veru123, veru125, veru136, veru139, veru173). Ils assurent l'ouverture et la fermeture de la clôture (veru009, veru014, veru021, veru023, veru025, veru035, veru059, veru074, veru098, veru100, veru120, veru138, veru145, veru177), la permanence de la limite entre l'espace public et l'espace privé (veru042, veru077, veru078, veru090, veru094, veru096, veru101, veru107, veru116, veru129, veru158, veru171, veru184).



veru004



veru104



veru078



veru090

D'autres formes construites sont les témoins d'états ou d'usages antérieurs. Ce sont des indices qu'il faut suivre. Ces fragments nous donnent à lire les concrétions de l'ancienne cascade du parc (bp299), l'ancienne limite du grand parc et du village en direction de la Seine (veru162), un ancien temple de l'amour (veru159), le passage de l'ancienne rivière (veru164b), la présence d'une île du parc (veru159, veru160). **Ces éléments fragmentaires, porteurs d'une excellence, pourraient à nouveau être reliés par le projet comme un tableau de maître qu'on restaure.**



bp299



veru162



veru164b



veru159

Savoir faire avec

Les constructions anciennes résultent d'une longue adaptation aux spécificités d'un site. Elles sont la chambre d'enregistrement de ces données et nous indiquent les bonnes places, les bonnes postures à prendre dans un site et les bonnes relations à établir par rapport à un bâti.

Elles nous montrent comment avec faire avec la pente (veru061, veru075) ; comment s'adapter à la courbe d'une rue (veru013) ; comment articuler et contenir un espace public complexe (veru051, veru069, veru070, veru071, veru072) ; comment faire avec une certaine forme de densité (veru115, veru135) ; comment mettre en œuvre les savoir faire traditionnels (veru076, veru150, veru157).



veru051



veru141

D'autres petits guides nous montrent comment s'opère la transformation progressive et spontanée du bâti existant (veru015, veru022, veru030, veru032, veru041, veru044, veru049, veru056, veru060, veru092, veru095, veru097, veru099, veru109, veru110, veru140, veru155, veru165, veru168, veru169, veru172, veru174, veru175, veru176, veru178, veru181), avec le garage en relation avec le bâti, la clôture (veru113), la pente (veru141).



veru181



veru049



veru030



veru092

Savoir hériter de ce patrimoine c'est, au-delà des typologies, savoir hériter des leçons et enseignements résultant de cette longue et économe adaptation. Or nous ne savons plus apprendre avec ce que nous avons sous les yeux. La fabrique et la transformation de l'ordinaire est tout le contraire. Elle résulte d'une abstraction réglementaire, économique, financière, juridique... qui se passe de la relation.

3. RELATION AU PROJET

Le diagnostic patrimonial, urbain et paysager de la Seine Aval s'intéresse aux relations qui se tissent entre mémoire, territoire et projet. Il s'intéresse à la fabrique du patrimoine et à la fabrique du projet. Il suit le patrimoine et le projet en train de se faire. Il s'interroge sur la façon dont ces deux pratiques se questionnent, s'entremêlent et interagissent. Comment patrimoine et projet peuvent s'ouvrir dans leur fabrique et dans leur pratique. Il propose d'aborder le patrimoine et le projet autrement, *« comme une écologie dynamique qui à travers ses différentes modalités d'actions redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués. »*⁵

Le CAUE 78, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du projet en train de se faire : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE 78 est interrogé sur le territoire de la Seine-Aval, nous associons la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE 78, qui accompagnent ces projets, peuvent être associées au travail.

Le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...) ; à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...) et plus largement à l'échelle du grand territoire (OIN Seine-Aval, Confluence Seine-Oise).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses peuvent émerger de ces croisements ?

⁵ LATOUR, Bruno et YANEVA, Albena, « Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture », Explorations in architecture, 2008

Lecture croisée : patrimoine, paysage et urbanisme

Lors d'une séance de travail le 18 décembre 2012 au CAUE 78 sur la mise en relation entre le diagnostic patrimonial, urbain et paysager et les projets en cours de la commune, Agnès Sourisseau (paysagiste au CAUE 78), Anaëlle Borey (urbaniste et stagiaire chargée de la trame verte et bleue au CAUE 78) et Hélène Bouisson (architecte au CAUE 78), ont fait émerger des pistes de croisement entre ces différents regards. Cette séance de travail fait l'objet de la présente restitution.

Mise en relation de l'étude patrimoniale de la commune et les enjeux liés aux trames vertes bleues.

Propos retranscrits par Agnès Sourisseau.

L'étude patrimoniale croise différentes approches, patrimoine urbain, patrimoine bâti et patrimoine du grand paysage. L'intérêt de ce travail permet de faire émerger les éléments fondamentaux qui ont structuré le territoire. Il s'agit d'une approche qui met en relation les éléments les uns avec les autres et non les uns superposés aux autres sans liens, une tentative de mise en intelligence.

Pour la commune de Vernouillet, ce travail permet de mettre en évidence l'existence d'une mémoire des lieux qui s'articule autour d'une trame verte et bleue qui va au-delà d'une approche purement écologique du territoire.

Ce croisement possible entre écologie et patrimoine propose une vision dynamique au service des projets.

Cette approche permet l'émergence d'une trame verte et bleue qui ne se résume pas à une simple couche supplémentaire axée uniquement sur des fonctionnalités écologiques au service d'espèces spécifiques animales mais devient une sorte de matrice de compréhension, la matière grise, à partir de laquelle s'organisent et se répondent les composantes du territoire à la fois naturelles et patrimoniales.

Déclinaison possible sur des projets opérationnels de la commune

1) L'approche patrimoniale et le projet de valorisation de l'ADAPAVE.

Cette étude permet de réfléchir concrètement sur les parcours de découverte du site de l'ADAPAVE plus ancré au territoire au sens large. Appuyer et composer l'itinéraire sur une connaissance fine, qui relie les lieux entre eux. Relier la ville et l'agriculture, relier les fonctions du territoire de la gare aux espaces agricoles en passant par des circulations douces au fil de l'eau qui rencontrent les éléments du patrimoine architectural, agricole, et rural ...

Voir le périmètre de l'ADAPAVE non pas de manière isolé, mais tendre à le relier au reste de la commune et aux autres fonctions du territoire.

Cet usage de découverte du territoire communal au service d'une meilleure visibilité et accessibilité des espaces agricoles, permet une entrée originale spécifique pour valoriser la trame verte et bleue, qui reste un enjeu important, reliée au patrimoine de la commune.

2) Projet de quartier : un parc (parc support du nouveau centre de la ville)

Il est à noter que cette étude peut nourrir les projets de la commune à venir, notamment le projet du parc, où la question patrimoniale est centrale et rencontre également les enjeux de trame verte et bleue et l'armature historique de la commune.

Caractérisation et perspective autour du projet de la Trame Verte et Bleue

Proposition d'Anaëlle Borey

La trame verte et bleue exige une connaissance fine de la biodiversité et des milieux. Pour la commune de Vernouillet, des milieux caractéristiques sont identifiés dans l'étude patrimoniale : les coteaux de Seine, la plaine agricole, mais aussi le grand parc urbain. De plus, une connaissance de la nature extraordinaire et surtout ordinaire, ne peut être déconnectée d'une connaissance fine du territoire en question. La trame verte et bleue se mêle aux nombreux aspects patrimoniaux du territoire. Le diagnostic permet de penser la trame verte et bleue de manière multiscalaire pour une vision globale et stratégique du territoire dans les projets d'aménagements.

Révéler les corridors permettrait de mettre en relation les différentes composantes ce territoire, dans une perspective de mise en réseau. La trame verte et bleue puise dans le territoire existant et à venir, permettant de mettre en lumière et en cohérence les espaces de nature existants ou à restaurer. Plus spécifiquement, les enjeux de préservation et de liaisons entre les espaces urbains et agricoles par des liaisons douces rejoignent les enjeux de la trame verte et bleue, voire même ceux d'un concept plus récent : la trame verte urbaine (différentes fins : écologique, sociale, paysagère).

L'identité de la commune de Vernouillet est construite autour de plusieurs éléments énoncés dans la précédente étude. Cette identité s'est forgée notamment autour des espaces à caractère de nature, relevant d'une importance primordiale pour les populations et l'équilibre morphologique du territoire.

Ainsi, au-delà de l'aspect écologique et identitaire, ces questionnements pour identifier, révéler, préserver et restaurer ces liens entre les espaces de nature, semblent se profiler dans la continuité des perspectives ouvertes par une réflexion globale et articulée du territoire.

DIAGNOSTIC PAYSAGER

Une somme de motifs paysagers ne crée pas forcément un paysage. Pourtant, un paysage, même s'il est admis qu'il soit en constante évolution, très lente ou rapide, porte en lui un certain nombre d'empreintes, ou permanences, au fil du temps. Elles participent à la fondation d'un paysage et lui confèrent une identité, sinon au moins une singularité. Certaines d'entre-elles sont aisément reconnaissables, et « marquent » le paysage de Seine aval. Le volet paysage du diagnostic patrimonial propose ainsi de relever 12 types d'empreintes qui « signent » la particularité du paysage de Seine Aval :

- 1. Les îles**
- 2. Les confluences**
- 3. La navigation**
- 4. Les étangs**
- 5. Les continuités agricoles**
- 6. Les routes belvédères**
- 7. Les forêts**
- 8. Les falaises**
- 9. Les parcs**
- 10. Les sites industriels**
- 11. Les grands ensembles**
- 12. Les espaces particuliers**

1. Les îles ou anciennes îles

Les îles naturelles ou agricoles portent en elles un cortège de paysages « du sauvage » et/ou du « rural », aux portes de Paris, facteur de dépaysement précieux dans un contexte largement urbanisé : derrière ces paysages, est présent l'enjeu des continuités écologiques de la Seine. Lorsqu'elles sont habitées, elles proposent des paysages souvent verdoyants, et des sites de villégiature.

2. Les confluences

La Seine reçoit des affluents qui rythment le paysage de vallée par des empreintes bien spécifiques. D'échelles et de contextes divers ces empreintes sont perceptibles par un ordonnancement des espaces bien spécifique, parfois très reconnaissable et porteur de paysage remarquable, parfois plus brouillé ou oublié et pourtant porteur d'un réel potentiel de projet qualitatif.

3. La navigation

Les usages liés directement à la navigation sur la Seine sont souvent à l'origine de formes d'espaces très particuliers et concernent les ports ou les anciens ports, les anciennes baignades, et autres espaces singuliers...

4. Les étangs

Le fleuve est jalonné de grands étangs, fruits d'exploitations des sables et graviers alluvionnaires ; les extractions ont souvent mis à jour la nappe phréatique en créant de vastes plans d'eau propres à de nouveaux usages : ces étangs sont à l'origine des bases de loisirs du Val-de Seine et de Moisson. D'autres cherchent encore leur future affectation, et d'autres encore sont en cours de création car les exploitations se poursuivent. Le plus souvent, la renaturation des milieux conduit à la constitution de paysages naturels et spécifiques des milieux humides de grande qualité.

5. Les continuités agricoles

Le paysage du Val de Seine présente une alternance de grandes composantes urbaines, industrielles, agricoles, naturelles et forestières, tenue par un relief puissant de vallée fluviale. Puissants révélateurs des espaces construits et fenêtres ouvertes sur les paysages, les espaces ouverts agricoles s'organisent et forment des ensembles qui caractérisent certaines séquences au sein de la vallée de la Seine. Ces continuités agricoles traduisent aussi des continuités fonctionnelles agricoles.

6. Les routes belvédères

Les forts reliefs de la vallée de la Seine sont propices au dégagement de vues souvent magistrales, donnant à voir des pans entiers du territoire. Des parcours, routes, chemins donnent un accès privilégiés à ces points de vues d'autant qu'ils s'accrochent parfois à un trait marquant du relief : route de crête, gradation des pentes, etc... on évoque ici des « parcours belvédères ».

7. Les forêts

La direction géologique caractéristique du Bassin Parisien oriente le val de Seine sur un axe nord-ouest sud-est dont la lecture est renforcée par la continuité des coteaux et des ourlets forestiers qui les couronnent. Des boisements très différents mais très marquants accompagnent les fonds de la vallée en larges aplats boisés, caractéristiques des paysages de boucles alluviales. Ainsi, la permanence de ces horizons forestiers figurent parmi les marqueurs fondamentaux des paysages du val de Seine.

8. Les falaises

Petites ou grandes, elles révèlent par la mise à nu de la géologie, les fondements historiques des paysages. Les paysages de falaise de craie accompagnent la vallée de la Seine et la caractérisent jusqu'en Normandie. Résultantes des phénomènes d'érosion du fleuve, ou issues de pratiques de carriers, elles sont de tailles variables, allant de l'échelle de la maison ou du village à celle plus grandiose d'un méandre entier. Certaines d'entre elles sont le siège d'usages particuliers ou créent des conditions d'usages particuliers : habitat troglodyte ou adossement du bâti, milieu et habitat naturel spécifique...

9. Les parcs

La vallée de la Seine a été très tôt un site de villégiature, s'appuyant sur la qualité des paysages, et de grandes propriétés l'ont longtemps jalonnée. Certaines d'entre elles subsistent et leurs parcs entretiennent encore un rapport étroit, de près ou de loin, avec le passage du fleuve. Les compositions comportent une dimension historique qui caractérise un style, une époque ou des personnalités particulières. D'autres compositions plus récentes de parcs urbains peuvent présenter également un intérêt significatif dans le grand paysage de la vallée de la Seine.

10. Les sites industriels

Le développement de grandes industries dans la vallée de la Seine, l'industrie automobile notamment, s'est le plus souvent localisée en fond de vallée, entre fleuve et fer. De vastes emprises foncières lui sont dédiées sur lesquelles des bâtiments parfois monumentaux (la centrale de Porcheville par exemple) se sont implantés. Ces emprises alternent avec la persistance de vastes espaces ouverts agricoles qui les mettent en scène dans le grand paysage de la vallée comme de vastes empiècements.

11. Les grands ensembles

Les vastes opérations immobilières se sont multipliées à la fin des années 1950 en accompagnement du développement des principales industries (automobile notamment). Implantées dans les villes ou villages proches, ces cités, à la faveur des espaces ouverts qui les environnent souvent et qui les mettent en valeur, développent des profils de ville tout à fait caractéristiques : ces premières barres et ces premières tours s'imbriquent et forment des quartiers très reconnaissables qui jalonnent les paysages de Seine Aval.

12. Les espaces particuliers

Ce sont des espaces divers, marquant les paysages de Seine aval de façon significative, par exemple l'aérodrome des Mureaux, ou la gare de triage d'Achères...

LES MARQUEURS DU PAYSAGE A VERNOUILLET



Numéro identifiant : verp001

Typologie : Etang

Nom : le Gallardon

Information :

Petite partie de l'étang du Gallardon appartenant à l'ensemble des pièces d'eau (anciennes gravières) de la base de plein air et de loisirs du Val de Seine, espaces ouverts aquatiques et leurs abords, plages, prairies, ripisylves. Vue majeure sur l'horizon et le coteau forestier de l'Hautil.



Numéro identifiant : verp002

Typologie : Parc

Nom : Cité du parc

Information :

Ancien parc du château de Vernouillet, perspective principale cadrée par les bâtiments de la cité de 1959. Vue perspective se déployant jusqu'aux coteaux de l'Hautil.



Numéro identifiant : verp003

Typologie : Continuité agricole

Nom : Butte de Marsinval, Les Chaîneaux, les Cassepots, la Fosse Marotte, la vallée (la Châtelet), les Terres rouges, les Perrons, les Gallifrières, les Envieux, Haut des Buttes.

Information :

Coteaux agricoles de la butte de Marsinval, en pentes douces vers le sommet boisé. Alternance de grandes cultures, de cultures fruitières et maraîchères et de bandes boisées sur les flancs nord de la butte. Paysage plus ouvert sur les flancs sud (Bouafle, Ecquevilly), se rattachant à l'ensemble de la plaine agricole d'Ecquevilly, d'Orgeval à Flins. Jonction importante entre les bois de Marsinval et la forêt de Verneuil.



Numéro identifiant : verp004

Typologie : Route belvédère

Nom : Route de Chapet

Information :

Portion du parcours menant de Vernouillet à Chapet, courant sur le coteau agricole de Marsinval. Vues sur la plaine ouverte, la butte boisée de Marsinval, et l'horizon de l'Hautil, permettant ainsi la perception de l'ampleur de la vallée de la Seine.



Numéro identifiant : verp005

Typologie : Route belvédère

Nom : Route de Marsinval

Information :

Route montant sur la butte vers Marsinval. Vues sur la plaine ouverte, et l'horizon de l'Hautil, permettant ainsi la perception de l'ampleur de la vallée de la Seine.



Numéro identifiant : verp006

Typologie : Route belvédère

Nom : Route de Bures

Information :

Route montant sur la butte vers Marsinval. Route plantée de cerisiers. Vues sur la plaine ouverte, et l'horizon de l'Hautil, permettant ainsi la perception de l'ampleur de la vallée de la Seine.



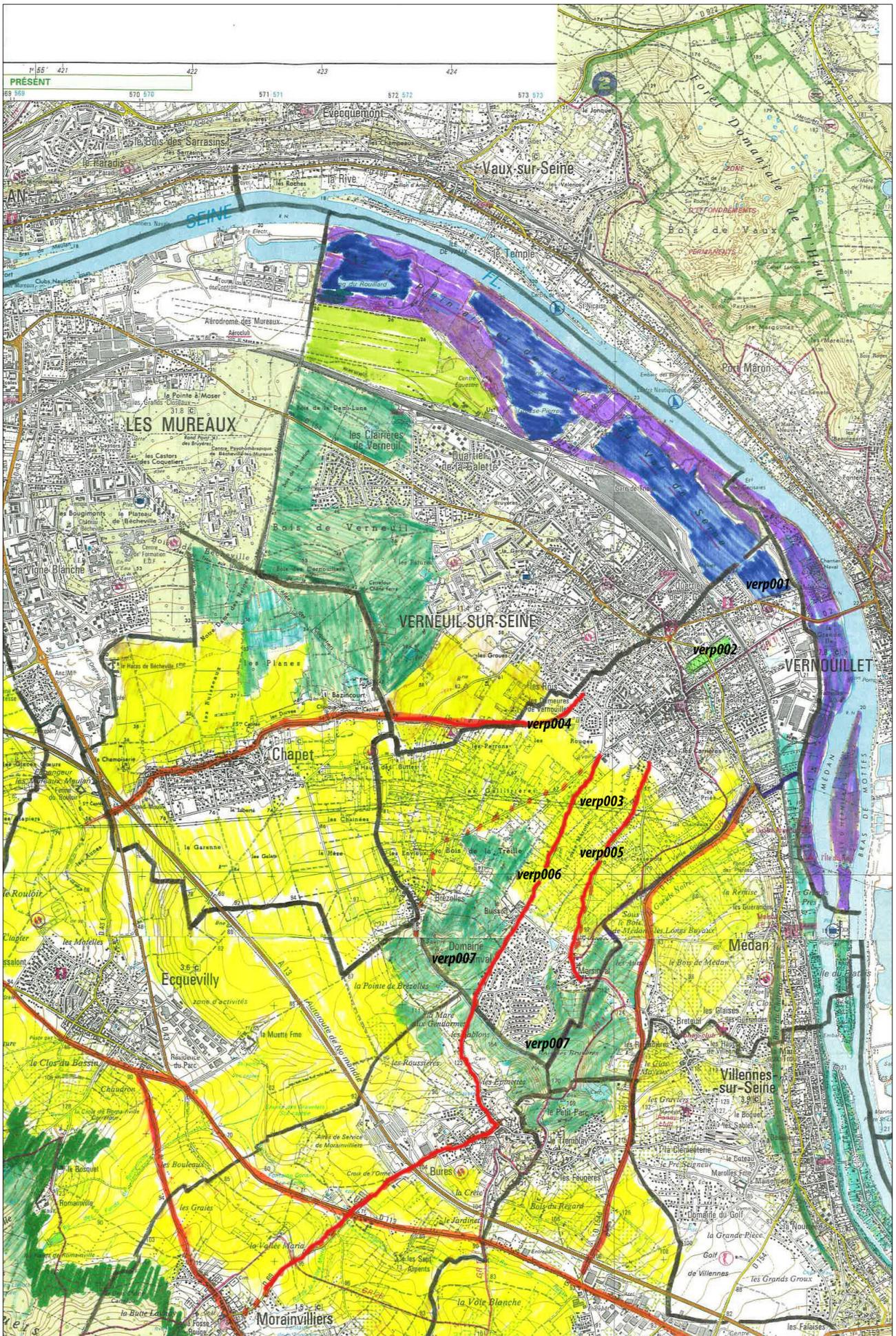
Numéro identifiant : verp007

Typologie : Forêt

Nom : Butte de Marsival

Information :

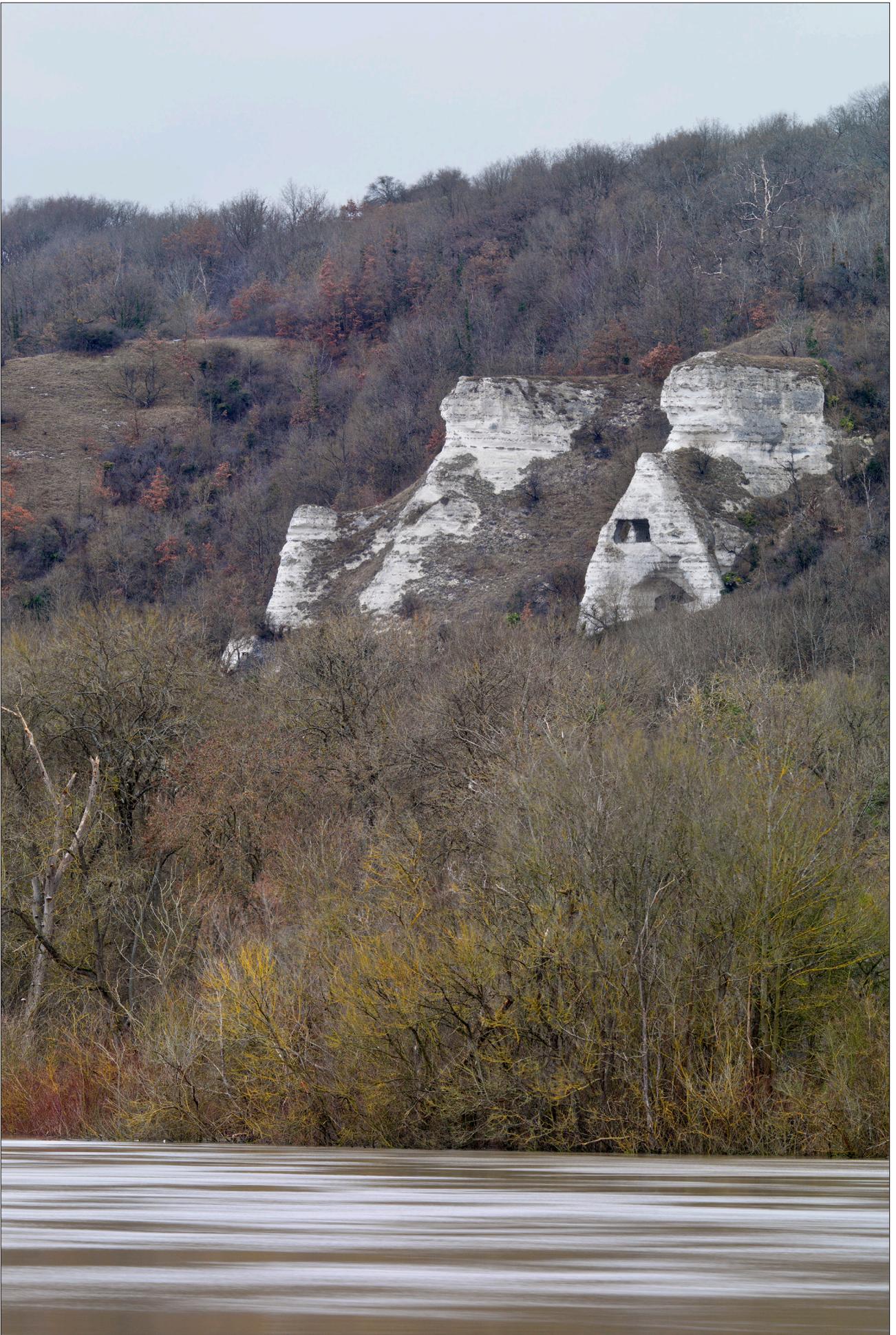
Boisements couronnant la butte de Marsival, et accentuant sa perception de toute part.



ANNEXE

Cet article est un tiré à part des Actes du colloque organisé par La Région Île-de-France les 24- 25 novembre 2011 :

Ces patrimoines qui font territoire, sous la direction d'Arlette Auduc, Paris, région Île de France, Somogy, 2012, pp.43-66



Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux.

L'exemple de l'OIN de Seine-Aval

Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. C'est pourquoi un projet de diagnostic patrimonial a été engagé par le CAUE des Yvelines et le service Patrimoines et inventaire de la Région Île-de-France. La méthode et les premiers résultats de ce travail ont été présentés lors du colloque du 24 novembre 2011 intitulé « ces patrimoines qui font territoire » et publiés dans des actes dont un extrait est reproduit ci-dessous.¹

Roselyne Bussière

Conservatrice en chef du Patrimoine, Région Ile-de-France

Un projet original conjuguant quatre regards

Dans leur travail quotidien de connaissance du patrimoine, tant exceptionnel qu'ordinaire, ancien que contemporain, industriel que rural, le Service Patrimoines et Inventaire d'Île-de-France² et le CAUE 78, se sont croisés à plusieurs reprises. Et l'O.I.N. de Seine-Aval a permis de mettre en place une collaboration permettant de porter un triple regard sur le patrimoine, celui d'un architecte, celui d'un historien et celui d'un paysagiste.

Le diagnostic patrimonial consiste en un arpentage du territoire « pas à pas », avec un repérage parcelle par parcelle, les bâtiments étant examinés à travers une grille de lecture, pour révéler dans l'épaisseur du bâti l'identité spécifique de la commune. Le périmètre d'étude s'arrête aux années 1960/1970. Il est prévu d'y adjoindre un diagnostic du patrimoine industriel qui sera réalisé par Nicolas Pierrot.

Le diagnostic architectural et urbanistique est conduit par Hélène Bouisson architecte travaillant au CAUE des Yvelines, dans la dynamique des projets en cours. Il examine le réseau viaire et les espaces vides remarquables, (sentes, places...), le réseau hydraulique (rus), les éléments architecturaux autres que le bâti (murs...), recense les témoignages variés, et la manière dont le patrimoine sait tirer parti du territoire dans lequel il s'inscrit. Il peut servir de préalable aux projets de la commune : élaboration ou révision d'un PLU, étude de centralité, densification des cœurs d'îlots, programmation d'espace public et d'équipement, suivi au quotidien de la transformation du bâti ... et servir de réservoir de connaissance au projet Seine-Park, programme d'actions relatif à la Seine .

¹ Ces patrimoines qui font territoire, Actes du colloque régional 24-25 novembre 2011, Paris, Région Île-de-France, Somogy, 2012, pp.42-66

² Andrézy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-lès-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Orgeval, Poissy. Voir les dossiers sur la base Mérimée, Palissy et Mémoire <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>

Le diagnostic paysager réalisé par François Adam, paysagiste au CAUE des Yvelines, porte sur le grand territoire en lien avec le fleuve et la démarche Seine Park. Un regard est porté sur chaque commune et suivant des thématiques spécifiques : îles ou anciennes îles, confluences, anciens et nouveaux ports et espaces particuliers des bords de Seine, grands étangs, grandes continuités agricoles, belvédères, grands horizons forestiers, parcs, petites et grandes falaises.



A cette équipe est associé Laurent Kruszyk, photographe du service Patrimoines et inventaire, qui répond à la demande ponctuelle des chercheurs (prises de vue d'urgence, éléments difficiles à photographier), mais parcourt lui aussi le territoire pour en restituer sa propre vision.

La démarche qui s'est élaborée en cours de route et ne cesse d'évoluer, n'est pas issue du néant. Elle s'appuie sur la longue tradition de l'inventaire topographique.

Une méthode adaptée de l'inventaire topographique

Dès sa fondation en 1964, l'Inventaire s'est ancré dans le territoire. Plusieurs citations d'André Chastel, un de ses pères fondateurs, l'attestent : « Il ne peut [...] s'agir d'épingler les notices d'édifices isolés. Tout ce qui a été dit précédemment sur les principes actuels de l'histoire de l'art amène à faire une place nouvelle aux ensembles. Il faut considérer les quartiers, les « zones », le cadre urbain et, dans les meilleurs cas, le site... »³

³ André Chastel, « Pour un inventaire national »- le Monde- 22 septembre 1961



ou bien « L'architecture, c'est l'édifice dans l'espace et dans un site. Vous ne pouvez pas la décrocher, vous ne pouvez pas reconstituer un musée avec des pièces d'architecture ».⁴

Le diagnostic patrimonial s'inscrit donc dans la lignée du mode d'approche topographique élaboré par l'inventaire depuis sa création et présenté dans l'ouvrage *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*⁵ et qui en permanence a oscillé entre la volonté de couvrir un vaste territoire et celle de mener des études plus approfondies.

La phase de recherche documentaire

Il n'est pas question de partir sur le terrain « nez au vent ». Une première phase de documentation préalable doit permettre d'avoir une connaissance théorique du territoire, que le pas-à-pas viendra confirmer ou infirmer.

Par exemple, il n'est pas inutile, pour comprendre un territoire comme celui de Juziers, de savoir que ce dernier dépendait de l'abbaye Saint-Père de Chartres, que la paroisse produisait un vin renommé et que la vigne occupait un quart du terroir avant la Révolution.⁶ Ou bien de connaître la date d'arrivée du chemin de fer et la nature de celui-ci : la ligne Paris-Rouen ouverte en 1842 et qui passe sur la rive gauche a généré des transformations urbaines différentes de celle de la ligne Argenteuil-Mantes par la rive droite mise en place en 1892. De la même manière on ne peut pas comprendre la configuration de Rolleboise si on ignore qu'y passait la route royale, ce que nous apprend l'atlas Trudaine⁷ et que s'y trouvait un relais de poste avant la montée vers le plateau. C'est là aussi qu'arrivait au XIXe siècle, la galiote de Poissy et le bateau à vapeur que prenaient les gens peu fortunés pour monter ensuite dans des voitures pour Rouen.⁸ « Le village de Rolleboise, peuplé d'environ quatre cents habitants, est le point de correspondance de la galiote de Poissy et du bateau à vapeur, avec les carrioles et cabriolets de Rouen; ce qui ya fait établir beaucoup de cabarets. ...Ainsi les personnes qui prennent cette voie économique pour se rendre de Paris à Rouen vont par terre jusqu'à Poissy, par eau de Poissy à Rolleboise, puis encore par terre de Rolleboise à Rouen ».

⁴ André Chastel, «Entretiens avec André Chastel »- Revue de l'Art -1991-3

⁵ Verdier, Hélène, Melot, Michel (Dir.), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, Paris : Monum, Ed. du Patrimoine, 2001, p. 37

⁶ Lachiver, Marcel, *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVIIe au XIXe siècle*, S.H.A.P.V.V, 1982, p. 150

⁷ <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.html>

⁸ Vaysse de Villiers, Régis, *Itinéraire descriptif de la France ou géographie pittoresque de ce royaume par ordre de route, Région du nord-ouest*, Paris, Jules Renouart, vol.2, 1830, p.88

Mais il n'est pas possible de mener une recherche préalable aussi approfondie que dans le cas d'un inventaire topographique et notamment d'aller inventorier les fonds d'archives départementales et municipales. Seules les ressources les plus abordables sont dépouillées, monographies locales publiées dans les communes, livres sur le patrimoine comme les ouvrages édités par Flohic.⁹



La préparation cartographique et iconographique

Les ressources infinies d'Internet permettent de rassembler rapidement de nombreuses cartes historiques qui aident à la compréhension du territoire. Parmi celles-ci l'atlas Trudaine, par exemple, conservé aux Archives nationales, donne le tracé de la route Royale de Paris à Rouen. Le long de ce parcours on voit se dessiner la vallée de la Seine, les rus qui entaillent le coteau ainsi que les efforts d'embellissement des entrées de ville comme à Limay. Dans ce bourg qui disposait d'un pont depuis le Moyen-âge, les ingénieurs du XVIIIe siècle décidèrent de créer un Pont neuf (reconstruit en 1845 puis en 1874) et proposent à cette occasion une spectaculaire entrée de ville avec une place circulaire que les bâtiments actuels qui la cernent laissent encore deviner. Ou bien la carte des Chasses dont le détail permet de voir à quoi précisément ressemblait le bourg des Mureaux et notamment sa confluence avec la Seine.

Mais le document le plus précis et le plus générale est le cadastre napoléonien qui est reporté sur le cadastre actuel pour établir la cartographie de terrain. Sur le plan iconographique, les

⁹ *Le patrimoine des communes des Yvelines*, Flohic, 2000



cartes postales anciennes fournissent un fonds très pratique et dont la consultation sur le terrain apporte beaucoup.



Certaines maisons dont la façade a été appauvrie par un ravalement drastique ayant fait disparaître tout sa modénature se comprennent mieux à la lecture des cartes du début du XXe siècle. D'autre part, le service dispose d'un fonds iconographique très utile, celui du pré-inventaire qui a été réalisé dans les années 1980 et s'avère une source précieuse.

L'arpentage du territoire : un regard rapide mais exhaustif

Comme dans un inventaire topographique « classique » le cœur du travail est l'arpentage des communes, parcelle par parcelle, avec un principe très fort : laisser parler le

territoire. Ce regard est porté depuis la rue puisqu'il faut aller vite, ce qui n'exclut pas de passer à côté de richesses insoupçonnées. Néanmoins, ce simple furetage révèle de nombreuses traces méconnues ou oubliées du patrimoine. C'est ainsi que des carrières abandonnées ou bien un abri de cantonnier, ou une croix de chemin retrouveront une visibilité. Ou bien encore une grande propriété disparue à Juziers et qui a laissé une marque très forte le long de la Seine où se déploie encore le mur qui la bordait.

Des résultats probants

Parcourir ainsi un vaste territoire et le regarder à travers une grille unique de lecture sans lui appliquer des schémas tout faits permet d'obtenir des résultats rapidement, même si la totalité des communes n'a pas encore été diagnostiquée.

Mettre en valeur l'ordinaire :

Tout d'abord, cet arpentage permet de relever et de donner à voir le patrimoine ordinaire qui forme l'essentiel du paysage des villes et bourgs.¹⁰ La ville de Juziers, par exemple, qui est connue pour son église gothique classée dès 1850, a révélé un patrimoine rural plus modeste mais très intéressant dans son adaptation au site. C'est en effet l'une des vertus principales du patrimoine ordinaire que de forger l'identité du lieu qu'il occupe. A Juziers, bourg installé sur le coteau échancré qui borde le plateau, plusieurs cours communes ont été repérées. Elles présentent la particularité d'occuper tout un îlot dont la façade sud qui s'élève de deux niveaux au dessus d'un étage de soubassement domine le panorama, tandis que la façade nord de plein pied avec la chaussée permet l'accès à la cour commune. Ce type d'habitat, quelque peu dénaturé par des reprises d'ouvertures, reste très spectaculaire et mérite qu'on s'y intéresse.

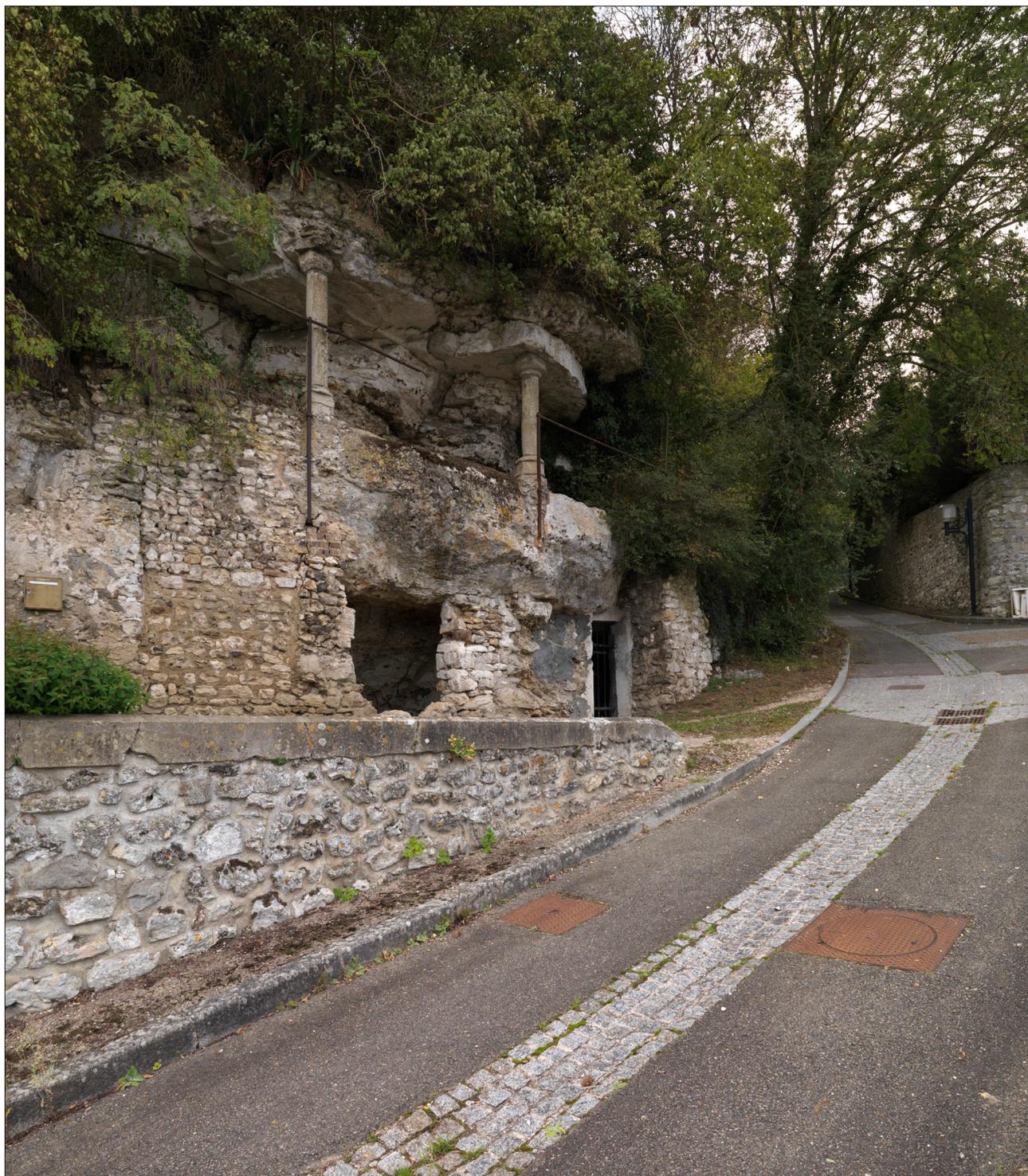


Un autre aspect du patrimoine ordinaire, déjà connu grâce à des études antérieures,¹¹ est mis au jour par le travail de terrain : il s'agit de toutes les « boves », celliers creusés

¹⁰ Roselyne Bussière, « le patrimoine ordinaire », in : *Patrimoines d'Île-de-France, rencontre des histoires, des populations et des territoires*, Actes du Colloque régional, Paris, région Île-de-France, Somogy, 2008, p. 73-74

¹¹ DIREN. Île-de-France-Bassin Seine-Normandie, Association Ar'Site, *Le patrimoine troglodytique du Vexin français : Département des Yvelines et du Val-d'Oise*, Diren, Caue 78 et Caue 95, 1993

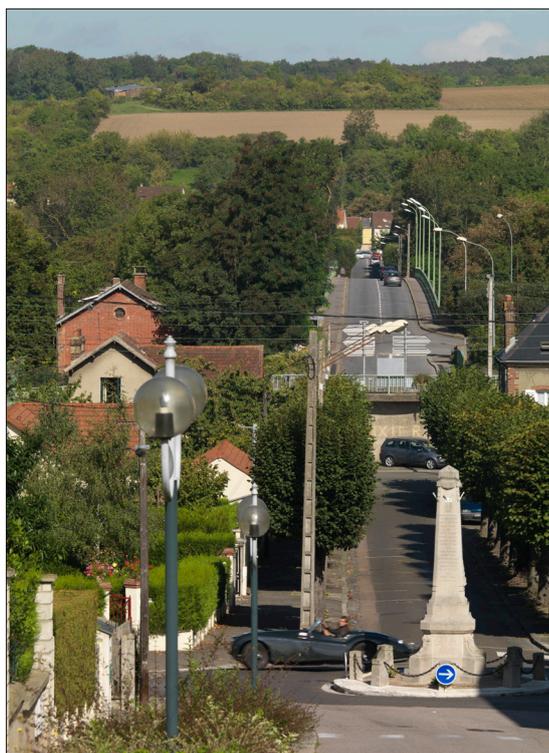
dans le calcaire qui jalonnent les bords de Seine. A Méricourt, par exemple, un deuxième front urbain se déploie à l'arrière des maisons sur rue. Il recèle de nombreux celliers troglodytiques dont les habitants tirent parti de toutes les manières possibles. A Rolleboise, le confortement de la falaise a donné lieu à un aménagement monumental remarquable.



Ce bourg a une histoire édifiante : il est né de la route royale de Paris à Rouen qui passe entre le coteau et la Seine. Les premiers habitants s'étaient installés à mi-pente, comme le prouve le site de l'église et les traces d'un château-fort ayant appartenu aux comtes de Meulan et détruit sur ordre de Charles V.¹² Ils descendirent en bord de Seine, attirés par toute l'activité que générait la présence d'un relais de poste au pied de la côte montant vers Bonnières.

Dans les années 1830, le trafic s'intensifie encore car c'est là, on l'a vu, que les voyageurs modestes qui allaient de Paris à Rouen quittaient la galiotte de Poissy ou le bateau à vapeur pour prendre les carrioles et cabriolets vers la Normandie. Le va et vient de voyageurs a généré des activités que le patrimoine composé essentiellement de maisons de bourg permettait de supporter et qui apparaissent dans le recensement de 1836 mentionnant cinq aubergistes, quatre cabaretiers, huit charretiers, deux rouliers, trois cochers, un charron, trois bourelliers, quatre maréchaux, cinq mariniers et un pêcheur. A quelques pas de là, le village de Méricourt, qui n'était pas affecté par le trafic de la route royale, est uniquement peuplé de cultivateurs vivant dans des maisons rurales et des maisons à portes charretières.

Relever ce patrimoine modeste qui forme l'essentiel du bâti des bourgs franciliens est urgent car il est menacé de transformations insidieuses qui le dénaturent et le font disparaître. Ici, c'est une maison de bourg à la belle corniche de plâtre dont on enlève l'enduit pour faire apparaître des moellons irréguliers qui n'étaient pas destinés à être vus. Là ce sont des fenêtres que l'on réduit pour faire entrer les châssis en PVC de dimensions standardisées. Ou bien encore c'est une porte charretière très haute à l'origine qui se retrouve coupée pour pouvoir être dotée d'une porte de garage surbaissée. Là, c'est la belle pierre meulière qu'on cache derrière un enduit épais... Le diagnostic permet de relever rapidement ce patrimoine encore lisible et de le donner à voir pour essayer de le préserver ou du moins le laisser disparaître en connaissance de cause.



Comprendre la ville

La plupart des bourgs de Seine-Aval étant aujourd'hui devenus purement résidentiels, il est important de relever le patrimoine ancien pour comprendre comment s'est formée la ville et faire émerger une identité masquée par la marée pavillonnaire. A Juziers, par exemple, parcourir pas à pas le territoire permet de retrouver les différents hameaux qui composaient le village. En effet, ce dernier, ainsi que le montre le cadastre napoléonien, était éclaté en sept noyaux bien distincts, Apremont, Juziers-Bourg, Juziers-ville, Ablemont, le Marais, Aumont et le Mesnil qui avaient chacun leur identité propre. Bien que tous englobés dans un espace urbanisé, ils ont conservé leur spécificité qui mérite d'être soulignée et que les aménageurs perdent parfois de vue.

A Bonnières-sur Seine, le travail de terrain a permis de comprendre comment s'est formée la ville, attirée comme Rolleboise par le passage de la route Royale, et qui a vu arriver la ligne de chemin de fer Paris-Rouen en 1842¹³, puis la construction d'un pont routier en 1884. Le territoire de la ville comporte de vastes espaces libres et peu structurés en plein cœur de bourg qui contrastent avec la belle place circulaire Louis Anquetin.

¹² Hélène Grimaud, *Carte archéologique de Rolleboise*, Conseil général des Yvelines, 1996, ex reprographié, fiche H 02

¹³ Inventaire général des richesses de la France, de Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239

A l'entrée de la ville, une activité industrielle très marquante est concentrée autour de l'ancienne usine Singer et des usines métallurgiques Piret. Tous ces éléments repérés par le diagnostic ont pu être facilement explicités grâce à deux ouvrages, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*¹⁴ et à la *monographie de l'Instituteur*¹⁵. La présence de la route royale avait entraîné la présence d'un relais de poste aux mains de la famille Michaux à partir de 1839.



L'arrivée du chemin de fer ayant ruiné les espérances de la poste, Jules Michaux, le fils du maître de poste, se lance dans l'entrepreneuriat à la fois industriel et agricole. Il reconstitue un domaine terrien de 270 ha sur les débris du domaine de la duchesse de Berry dans lequel il crée une ferme modèle. Il cultive les légumineuses, des asperges, crée une étable de 120 bœufs.

Il pratique aussi la culture de la betterave à sucre et construit une distillerie et une usine à phosphates. En 1851, il installe à la Grande ferme (place de la Libération, détruite), une distillerie d'alcool. En 1880, il fonde une laiterie qui expédie son lait à Paris (reprise en 1901 par la société Maggi). Par ailleurs, de 1857 à 1863, il achète des terrains d'une superficie de 1 ha 60 sur lequel il érige une usine pour distiller le schiste bitumeux.¹⁶ Elle est située au bord de la Seine au lieu-dit « la grande Bosse », c'est le noyau de la future zone industrielle de Bonnières.

Cet entrepreneur infatigable, que Zola a immortalisé sous les traits -peu flatteurs-, de Margaillan dans le roman naturaliste « *L'œuvre* », fut aussi maire de Bonnières de 1874 à 1884. C'est dans cette période que la ville s'embellit de la place circulaire Anquetin autour de laquelle se distribuent les écoles de la ville et qu'elle est dotée d'un pont qui génère l'aménagement de l'avenue Gallieni le desservant directement.

Voilà expliqués le vide de la place de la Libération (destruction de la ferme Michaux), l'histoire de la zone industrielle de Bonnières et les aménagements du dernier quart du XIXe siècle que le diagnostic avaient relevés. De plus, des maisons d'ouvriers ont été repérées dans le centre ville de Bonnières (cité Carnot) liées à l'entreprise de métallurgie Piret, ainsi que tout un lotissement à Freneuse pour les employés de Singer, la cité Hervé Duchêne.

¹⁴ Albert Anne, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes –la-Jolie, 1964

¹⁵ http://archives.yvelines.fr/arkotheque/recherche_par_commune/

¹⁶ Albert Anne, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes –la-Jolie, 1964

Redécouvrir des activités oubliées

L'arpentage du territoire permet aussi de redécouvrir des activités oubliées. Ainsi la villégiature aux Mureaux. Cette bourgade de 2000 habitants en 1886, desservie par le chemin de fer, a vu se construire de nombreuses maisons de villégiature le long du fleuve ou dans des quartiers limitrophes, villas, maisons de notables et pavillons que le diagnostic a repérés. L'une des plus spectaculaires est celle construite pour Henri Michelet par l'architecte Jules Saulnier.¹⁷ Plus originale est la réalisation du cercle nautique dont les bâtiments pittoresques de 1893 étirent leurs terrasses et leurs garages à bateaux le long de la Seine. On peut aussi évoquer, à Aubergenville, le lotissement d'Elisabethville, des années vingt, doté d'un boulevard de la plage, d'une plage (disparue), d'un grand hôtel (détruit) et d'un casino (reconverti).



D'autres activités connues par l'historiographie mais entièrement disparues, comme la viticulture, peuvent être remises au jour par l'arpentage du territoire. Ce sont les cours communes de Juziers, déjà citées, les celliers maçonnés, ou bien les nombreux celliers troglodytiques disséminés de Rolleboise à Mousseaux-sur-Seine qui en gardent la trace. Cette dernière localité a conservé dans une ancienne « bove » un monumental pressoir classé monument historique depuis 1929. Le parcellaire laniéré hérité de ce passé viticole est encore bien présent dans ces communes, de même que les sentes qui permettaient de gagner le vignoble.

Mettre les faits en relation et avoir une vision synthétique sur le territoire

Couvrir rapidement un aussi vaste territoire qui s'étend de Poissy à la Normandie permet d'en avoir une vue superficielle mais synthétique. C'est ainsi que la plage d'Elisabethville vue depuis Juziers prend toute son ampleur, comme le montrent des cartes postales anciennes.

De même cela permet de comprendre comment les différents réseaux se sont installés sur ce territoire et l'ont métamorphosé. Ainsi la route royale de Paris à Rouen qui traversait tout le territoire de Seine Aval depuis Poissy jusqu'à Port-Villez a donné leur importance aux deux ponts médiévaux de Poissy et de Limay. Son tracé rectiligne le long de la rive droite qui est emprunté aujourd'hui par la D 190 permet de comprendre la physionomie, par exemple de Triel qui s'étire le long de la route. A partir de Mantes, la route, après avoir franchi la Seine grâce au pont de Limay, longe la rive gauche, en passant par Rosny-sur-Seine, Rolleboise et Bonnières, comme on l'a vu. C'est la nationale 13. En face, sur la rive gauche se déployait la « route de quarante sous »¹⁸, plus courte que la route Royale mais plus accidentée. Elle était fréquentée par les jardiniers et cultivateurs emportant leurs productions à Saint-Germain et à Paris et les mardis et mercredis par sept cent à mille bœufs et deux mille moutons se rendant à la foire aux bestiaux de Poissy. En 1836, l'installation d'un relais de poste à Ecquevilly grâce à la volonté royale¹⁹ a donné ses lettres de noblesse à cet axe qui sera promu au rang de route nationale 13 en 1951, usurpant ce titre au tronçon de la rive droite.

Deux lignes de chemin de fer ont été construites au XIXe siècle le long de la Seine. Depuis son inauguration en 1843, la ligne Paris-Rouen entièrement sur la rive gauche dans sa traversée du territoire de Seine-Aval, a contribué à la transformation des bourgs qu'elle desservait.²⁰ La ville des Mureaux, par exemple, dans laquelle la gare s'est implantée à l'extérieur du bourg, a construit un boulevard de la Gare, axe nord sud parallèle à la Grande rue, allant jusqu'à la Seine, et bordé à la fois de villas et de bâtiments publics, école, mairie, qui ont contribué à l'embellir. Cet axe est aujourd'hui occulté, remplacé par la D 43 qui aboutit à un échangeur qui a fait complètement disparaître le quartier de la Sangle à l'entrée du pont.

¹⁷ Architecte célèbre pour sa réalisation à la même époque du « moulin Saulnier » pour la chocolaterie Menier à Noisiel. Voir *Inventaire général des richesses de la France, Noisiel, La chocolaterie Menier : Seine et Marne*, APPIF, 1994, Images du patrimoine n° 115, p.24-29

¹⁸ Jean Bauvit et Pierre-Émile Renard, *La Route de Quarante Sous*, Association Histoire de Chambourcy, de Retz et d'Aigremont (HIS-CREA)

¹⁹ Patrick Marchand, *Le maître de poste et le messager. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Paris, Belin, 2006, p.195

²⁰ *Inventaire général des richesses de la France, de Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre*, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239



L'arrivée du chemin de fer suit de peu la construction de deux nouveaux ponts sur la Seine : en 1836 à Conflans-Sainte-Honorine et en 1838 à Triel sont lancés deux ponts suspendus « en fil de fer » qui permettent de rejoindre la rive gauche, peut-être en prévision de l'arrivée du chemin de fer sur l'autre rive. Une deuxième vague de construction prend place en 1882-1884 à Bonnières-sur-Seine et à Gargenville (pont de Rangipont), en lien avec le développement industriel de la vallée.

L'arrivée en 1892, sur la rive droite, de la ligne de chemin de fer Argenteuil-Mantes transforme Juziers en coupant en deux le centre bourg, tandis qu'à Gargenville, placée à l'écart, elle génère un quartier de petits pavillons et d'industrie encore très lisible aujourd'hui.

Sortir des idées reçues

Enfin le diagnostic patrimonial permet de donner chair à des idées toutes faites ou de sortir des clichés fréquemment appliqués à la vallée de la Seine. C'est ainsi qu'on ne peut parler de villégiature en bord de Seine sans entendre évoquer le chemin de fer et les Impressionnistes. Ces derniers ont certes séjourné dans de nombreuses bourgades et le train a contribué au développement du phénomène, mais la villégiature existait déjà au XVIII^e siècle et on trouve des « maisons de campagne » de cette époque à Freneuse ou ailleurs. Plus que les Impressionnistes, ce qui a marqué ce territoire c'est la quête d'une vue. Que ce soit par une situation en promontoire dont de nombreuses villas ou maisons de notable donnent l'exemple, ou bien par l'installation d'un belvédère comme celui du domaine de Châtillon à Rosny-sur-Seine offrant une vue époustouflante sur la vallée.

Un autre cliché est remis en cause par le diagnostic, celui du village serré autour de son église. A Freneuse, jusqu'à sa destruction en 1910, les paroissiens devaient parcourir six

centres mètres pour rejoindre leur église. A Juziers, elle se trouve en bord de Seine, à plus d'un de « Juziers la ville ». A Bonnières-sur-Seine, aux Mureaux, bien que moins à l'écart, l'église n'en n'est pas moins légèrement excentrée. Malgré le caractère anecdotique de cette remarque, elle permet néanmoins de montrer qu'aucun territoire ne peut être examiné à l'aune des idées reçues.

Ce diagnostic patrimonial qui collectionne les éléments bâtis est largement enrichi par le regard d'Hélène Bouisson, architecte au CAUE des Yvelines à qui je passe la parole.

Hélène Bouisson

Architecte, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines

Diagnostic chevelu

Le travail de diagnostic urbain et paysager, présenté ici, accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussière. Sa finalité est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de la Seine-Aval. C'est pourquoi la présentation se structure en deux parties. Dans un premier temps, elle explique en quoi la conjugaison des trois diagnostics patrimonial, urbain et paysager est une démarche nouvelle. Dans un deuxième temps, elle illustre la manière dont ce diagnostic¹ est mis en relation avec la fabrique du projet.

Diagnostic

Trois ouvrages éclairent la démarche

« La fabrique du patrimoine » est un ouvrage dans lequel Nathalie Heinich, sociologue, suit la fabrique du patrimoine, « le patrimoine en train de se faire » et s'interroge sur ce qu'il faut privilégier : « *l'approche typologique, c'est-à-dire la mise en relation abstraite de l'objet avec les autres objets de sa catégorie ou l'approche urbanistique, c'est-à-dire sa relation concrète avec ceux qui l'entourent* ». ² Le diagnostic conjugue les deux approches, typologique et urbanistique.

« Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture » ³, est un article co-écrit par Bruno Latour et Albena Yaneva, dans lequel les deux sociologues suivent la fabrique du projet architectural, « *le projet en train de se faire* ». Albena Yaneva propose une nouvelle façon d'aborder le projet comme « *un processus, une écologie dynamique qui au travers de ses différentes modalités d'action redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués* ». ⁴

¹ Dans le texte l'emploi du mot diagnostic signifie la conjugaison des trois diagnostics : patrimonial, urbain et paysager.

² HEINICH, Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

³ LATOUR, Bruno et YANEVA, Albena, « Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture », *Explorations in architecture*, 2008.

⁴ YANEVA, Albena, « Ecologie du projet », *ARCHITECTURE & Ecologie du projet*. Formation EKOPOLIS, 2010.

Enfin, « L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture » est un ouvrage dans lequel Sébastien Marot, philosophe, suit les théories et pratiques contemporaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et propose « *de concilier mémoire, territoire et projet* » au travers d'une démarche qui s'intéresse « *à la mémoire, ou anamnèse, des qualités du site ... la vision du site et du projet comme processus et non comme produit ... la lecture en épaisseur et non seulement en plan des espaces ouverts ... la pensée relative, une conception du site et du projet comme un champ de relations plutôt que comme un arrangement d'objets* ». ⁵

Diagnostic en relation

Ce diagnostic résulte de l'association de deux structures différentes, le Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France et le CAUE 78. Il attache ensemble différentes structures, mais aussi différentes façons de penser : un projet scientifique, un projet de valorisation, d'aide à la décision et un projet opérationnel. Il s'intéresse aux gens qui habitent, aux règles d'urbanisme qui encadrent, aux projets qui conservent, transforment, dénaturent... et met en relation « *les objets, les humains et les contextes* ». ⁶

Diagnostic à trois échelles

Le diagnostic est conduit à trois échelles : à l'échelle du bâti, à l'échelle urbaine et à l'échelle du grand territoire. Il articule trois regards : le regard de l'historienne Roselyne Bussière, le regard de l'architecte Hélène Bouisson et le regard du paysagiste François Adam.

Le regard de François Adam, ⁷ troisième pilier de notre travail, va être présenté sommairement. Il identifie dix marqueurs du paysage, ou empreintes, qui expriment aujourd'hui la longue sédimentation du paysage. Ces empreintes sont toujours de près ou de loin en lien avec le fleuve. Elles signent l'identité de la Seine et de son parcours dans la vallée de la Seine Aval. Les dix marqueurs qu'il identifie sont : les îles ou anciennes îles, les confluences, les anciens et nouveaux ports et espaces particuliers en bord de Seine, les grands étangs, les grandes continuités agricoles, les parcours belvédères, les grands horizons forestiers, les petites et grandes falaises, les parcs et les jardins, des espaces et des signes particuliers...

Diagnostic urbain

Le diagnostic que je conduis est un diagnostic urbain au sens où il tente, dans le temps qui lui est imparti, d'« *appréhender la ville comme un système de relations* » ⁸ et de retracer sommairement ces relations.

Il met à jour les relations de la ville à son territoire : relation à son site, à la Seine, à la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au réseau viaire et au réseau bâti. Il identifie, sur le terrain, les éléments qui témoignent et permettent cette relation et s'interroge sur la façon dont ces éléments peuvent être pris en compte et nourrir le projet. Il s'intéresse « *à ce par quoi nous sommes liés en arrière ... et aux fondations pour toutes les choses à venir* ». ⁹

Le diagnostic urbain est relatif à un moment donné et spécifique à chaque ville. Il dépend

⁵ MAROT Sébastien, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la Villette, 2010.

⁶ HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

⁷ François Adam paysagiste au CAUE 78 n'intervient dans la présente communication. Le diagnostic paysager est en cours.

⁸ HEINICH Nathalie, *op.cit.*

⁹ ARENDT Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.

de son site, de son histoire et de ses projets. C'est un diagnostic instable en cours de définition de son propre corpus. Chaque ville est susceptible de faire évoluer ce corpus avec une expertise qui se construit en s'exerçant. C'est un « *work in progress* » ...

Diagnostic dans la dynamique du projet

Enfin, le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures ... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...), et plus largement à l'échelle du grand territoire (Seine-Aval, confluence Seine-Oise...).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : Patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses pertinentes peuvent émerger de ces croisements ?

La deuxième partie de la présentation explore les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et la fabrique du projet.

Diagnostic et fabrique du projet

Le CAUE 78, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du « projet en train de se faire » : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE 78 est interrogé sur le territoire de la Seine-Aval, nous associons la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE 78, qui accompagnent ces projets, sont associées au travail.¹⁰

Diagnostic et projet des habitants

L'exemple de la ville des Mureaux illustre les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et le projet des habitants.

Aux Mureaux, j'assure tous les quinze jours une permanence de conseil, dans laquelle je suis tous les « *projets en train de se faire avec les acteurs impliqués* ». ¹¹ L'accompagnement se fait, le plus en amont possible du permis de construire, dans le cadre d'une permanence croisée avec le CAUE 78, l'élue à l'urbanisme, l'instructeur et le pétitionnaire. Le but de ces permanences est de « *conjuguer les savoirs plutôt que de les séparer* ». ¹²

Les permis de construire sont la chambre d'enregistrement du plus grand nombre des transformations quotidiennes de la ville (ravalement, extension, surélévation, construction nouvelle, densification de cœur d'îlot...) Ainsi, suivre les permis de construire permet de comprendre la fabrique de la ville ordinaire, comprendre « *comment elle est venue à être avec un déplacement de l'intérêt pour le processus plutôt que pour la chose* ». ¹³

Lorsque nous avons présenté le diagnostic aux élus, au service de l'urbanisme et à certaines équipes de projets, nous nous sommes rendus compte que ces différents acteurs avaient une faible conscience des patrimoines de la ville malgré l'empilement des études. Si la connaissance existe, elle est ailleurs, dans un autre service, à la culture mais pas à l'urbanisme. En tout cas elle n'est pas mobilisée au service du projet.

¹⁰ Pour l'instant sont intervenus Elisabeth Rojat-Lefévre, Bruce Plancke, Didier Renard, François Adam, Christelle Berger, Pascal D'Anfray-Legendre, Valérie Flicoteaux, Pascale Czobor et Cécile Varoquier.

¹¹ YANEVA Albena, *op.cit.*

¹² ARENDT Hannah, *op.cit.*

¹³ *Ibid.*

Cette méconnaissance peut aussi s'apparenter à l'oubli. Oubli qui s'explique par le changement qui structure l'organisation des services, l'organisation du travail, et l'organisation des projets. La ville des Mureaux, quand elle se définit à elle-même, oublie d'ailleurs qu'elle était une ville de villégiature ou même qu'elle avait un port.

Le diagnostic, qui se souvient et qui parcourt pas à pas, bâti par bâti, renoue le fil conducteur et apporte rapidement une connaissance précieuse pour le projet. Dans la permanence de conseil, lorsque je suis interrogée, le fait d'avoir le diagnostic, l'arpentage et l'existant avec moi, permet de déplacer l'échelle de questionnement et l'échelle de réponse :
Est-ce un projet de ravalement ? Est-ce un projet d'entrée de ville ? Ou est-ce un projet de valorisation d'une ancienne emprise industrielle ?

La mise en relation du diagnostic, du permis de construire et du projet des habitants montre par ailleurs la difficile compatibilité entre le patrimoine, les règles et le projet des habitants. L'exemple des pavillons illustre bien cette difficulté. Bien souvent, aux Mureaux tout au moins, le pavillon, construction de taille modeste, est une première amarre pour l'acquisition d'un bien et pour le projet de la famille. Arrimée à cette petite chose, la famille va s'agrandir (trois à quatre enfants, seconde famille parfois) et demande au pavillon de grandir avec elle. Or, quand l'agrandissement rencontre la règle cela ne se pas toujours bien et peut même aboutir à des réponses impossibles et parfois monstrueuses.



Les enseignements croisés du diagnostic et du suivi des permis de construire, sont mis au travail avec Roselyne Bussière pendant la durée du diagnostic. Ces questionnements modifient les connexions parmi les acteurs impliqués, nourrissent la fabrique du projet des habitants et enrichissent la fabrique de la ville. L'élue à l'urbanisme Mme Michel participe à la plupart des permanences,

Roselyne Bussière intervient dans certains conseils, Energie Solidaire vient de nous rejoindre pour améliorer la dimension énergétique des constructions, les habitants prennent plus facilement conscience de leur patrimoine et le diagnostic est systématiquement une référence dans le suivi des projets. Progressivement les permanences de conseil aux Mureaux s'apparentent « à un parlement des choses controversées ».¹⁴

¹⁴ ARENDT Hannah, *op.cit.*

¹⁵ Méricourt est un ancien écart de Freneuse, ce qui explique la présence et l'usage de ces chemins.

Diagnostic et projet des communes

Les exemples de Méricourt et de Juziers illustrent les relations qui peuvent s'articuler entre le diagnostic et le projet des communes.

MÉRICOURT

La commune de Méricourt s'interroge sur la stratégie d'aménagement de son cœur de ville et la requalification des espaces publics, des voies et des circulations douces. Elle dispose d'une bonne connaissance de son patrimoine. Le diagnostic permet de revisiter ce patrimoine, de le voir autrement et de le mobiliser dans une dynamique de projet.

Méricourt est situé dans un site de méandre très affirmé, où les accidents dans le parcours du fleuve dessinent des boucles, avec une alternance de rives concaves et de rives convexes. Méricourt s'implante sur la rive concave de la boucle de Moisson, marquée par la présence d'une falaise abrupte. Trois chemins traversent la boucle et relient Méricourt à Freneuse.¹⁵ Dans le village les sentes sont la terminaison de ces chemins. La topographie détermine les caractéristiques de ces sentes : en épingle dans le coteau et plongeantes vers la Seine.



Le village s'est développé linéairement au pied de la falaise, le long de la grande rue en remblais et en balcon sur le fleuve. Deux rives opposées se font face : côté falaise un front bâti plus ou moins continu, côté Seine une rive vernaculaire le long de laquelle s'intercalent de petits espaces publics d'une grande simplicité et des jardins en terrasse sur la Seine.



La falaise et le front bâti sont deux lignes parallèles. L'une est courbe et naturelle, l'autre est rectiligne et construite. Elles sont mêlées par un processus de fabrication réciproque. Les habitations construites avec les matériaux de la falaise ont leurs dépendances dans les troglodytes générées par cette extraction.



La falaise comme matière habitable, confère à Méricourt son identité spécifique dans son ensemble comme dans chacune de ses parties. C'est à la fois un révélateur de l'installation de la ville dans un site spécifique mais c'est aussi un matériau de construction à portée de main. Cette proximité du site et du faire qualifie la fabrique de l'espace public dans laquelle nous pouvons lire la main de celui qui habite.

La question qui se pose au projet à Méricourt est la suivante : comment la fabrique du patrimoine et la fabrique du projet peuvent-elles se conjuguer dans l'espace public ?

La falaise et le front bâti sont deux lignes parallèles. L'une est courbe et naturelle, l'autre est rectiligne et construite. Elles sont mêlées par un processus de fabrication réciproque. Les habitations construites avec les matériaux de la falaise ont leurs dépendances dans les troglodytes générées par cette extraction.

La question qui se pose au projet à Méricourt est la suivante : comment la fabrique du patrimoine et la fabrique du projet peuvent-elles se conjuguer dans l'espace public ? C'est-à-dire comment le projet va-t-il faire dans sa fabrique pour intégrer, pour augmenter la relation privilégiée de la ville à son territoire ? Pour ne pas l'estomper ? Pour ne pas la banaliser ? Cette question est donc au travail. Le projet se fait... Nous aurons les réponses, nous l'espérons, avec le projet.¹⁶

JUZIERS

A Juziers, la commune travaille sur l'élaboration de son PLU.¹⁷ Dans le rapport de présentation de ce document, le patrimoine est composé de dix sept bâtisses remarquables, deux châteaux et cinq lavoirs. Le diagnostic, en comparaison, apporte une connaissance plus précise, plus fournie et plus ancrée. Il s'intéresse à un corpus plus large de patrimoine bâti¹⁸ ainsi qu'au patrimoine urbain¹⁹ que je vais détailler maintenant.

Juziers est situé dans un site de méandre très peu affirmé. Le territoire de la commune qui s'étend du plateau du Vexin à la Seine est marqué par un fort relief avec un coteau sillonné de cinq micros vallons. Le réseau des chemins s'organise suivant une maille quadrillée qui se déforment pour suivre cette topographie spécifique. Les neuf hameaux composant Juziers prennent place sur ce maillage, soit dans le coteau soit dans le replat entre le coteau et le fleuve.



La falaise comme matière habitable, confère à Méricourt son identité spécifique dans son ensemble comme dans chacune de ses parties. C'est à la fois un révélateur de l'installation de la ville dans un site spécifique mais c'est aussi un matériau de construction à portée de main. Cette proximité du site et du faire qualifie la fabrique de l'espace public dans laquelle nous pouvons lire la main de celui qui habite.

¹⁶ Projet conduit par l'agence de paysage Praxys et accompagné par Valérie Flicoteaux, architecte conseiller au CAUE 78.

¹⁷ Projet de PLU accompagné par Pascale d'Anfray-Legendre architecte urbaniste conseiller au CAUE 78.

¹⁸ Le diagnostic patrimonial s'intéresse au patrimoine ordinaire. Il intègre dans son corpus les typologies suivantes : immeuble, maison avec boutique, maison avec porte charretière, maison d'artisan, maison de bourg, cour commune, maison de maraîcher, maison rurale, ferme, maison de notable, villa, pavillon, maison de campagne, maisons jumelles, équipement artisanal/industriel, équipement de génie civil, équipement de loisir, équipement religieux, château. 177 bâtiments sont repérés dans le diagnostic patrimonial.

¹⁹ Le diagnostic urbain s'intéresse aux éléments qui témoignent et permettent la relation longue de la ville à son territoire. 90 éléments construits et non construits sont repérés dans le diagnostic urbain.

Les vides à l'intérieur de la structure urbaine nous mettent en relation. Relation dans l'espace avec ce qui existe ici, autour, au dessus, au dessous de nous. Relation dans le temps avec ce qui existe maintenant, avec ce qui a existé et avec ce qui existera. Ces vides nous mettent en relation avec les autres et les autres êtres vivants ; avec le site d'origine et avec l'origine de l'installation. Ils ont une « *fonction mémoire* »²⁰ et provoque une sorte « *d'épiphanie* »²¹ du passé et du territoire.

Les vides sont d'une grande richesse d'usage longuement sédimentée : jardin d'agrément, jardin potager, jardin ouvrier, verger, potager, carrière, ... Cette richesse est révélatrice de la relation longue de la ville à son territoire. Suite à une urbanisation opportuniste et désorganisée, ces vides deviennent résiduels et très convoités. Avec l'injonction de construire la ville sur la ville, ils sont considérés comme opportunité de projet et risquent d'être uniformisés et bradés pour des constructions extrêmement médiocres.



Dans le tissu urbain, entre les mailles du réseau viaire, de nombreuses sentes héritées du maillage agricole sont en redondance avec la topographie. Parallèles aux courbes de niveaux elles redessinent les vallons, perpendiculaires aux courbes de niveaux elles franchissent la pente. Ce sont des mémoires enregistrées sur lesquelles s'adosent les clôtures, les jardins, les constructions...

²⁰ HEINICH Nathalie, *op.cit.*

²¹ *Ibid.*



Les sentes jouent un rôle moteur dans le processus d'urbanisation des vides. Transformées en voies, elles permettent de lotir les vides qui les bordent. Conservées en sente, elles permettent de maintenir ces vides et par voie de conséquence la relation longue de la ville à son territoire.

Certaines formes construites persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Elles nous donnent à lire une limite parcellaire, une micro topographie, le passage d'un ru, un mur perré bordant une grande propriété en bord de Seine. Ces presque-rien sont les « éléments de la continuité... les fils conducteurs... la chaîne qui lie »²² les occupations successives.



²² ARENDT Hannah, *op.cit.*

Ces petits guides nous montrent comment faire avec : avec le site, avec la pente, avec la vue, avec l'eau, avec une certaine forme de densité, avec la voiture ... Ils nous montrent que la fabrique ancienne de l'ordinaire est une leçon de relation. Elle résulte d'une longue adaptation aux spécificités locales et nous indique les bonnes places et postures à prendre par rapport à un site.



Diagnostic et projet des territoires

Enfin, les exemples de la Seine Aval et de la confluence Seine Oise, illustrent les relations qui peuvent se construire entre le diagnostic et le projet des territoires.

SEINE AVAL

Dans le projet Seine-Park conduit par l'agence TER pour le compte de l'EPAMSA, les 51 communes composant ce territoire, sont regroupées en 14 entités paysagères. Pour aborder le territoire de la Seine-Aval et organiser l'arpentage, nous avons décidé de nous couler dans la logique de ce projet et d'organiser nos terrains en suivant ses entités paysagères. Le pari sous-jacent est que si le diagnostic intègre l'organisation du projet, alors le projet pourra intégrer les données du diagnostic.

CONFLUENCE SEINE OISE

Au cours de l'année 2012, nous prévoyons de travailler sur le territoire de la confluence Seine-Oise, autour du projet du port fluvial d'Achères. A la demande de la DRAC, la démarche initiée par le diagnostic sera élargie à une échelle interdépartementale, au travers d'une collaboration entre le CAUE 78 et le CAUE 95. Notre collecte sera enrichie par les données des monuments historiques, les données archéologiques et des données environnementales... et d'autres données encore.²³ Notre volonté est de tester de nouvelles relations entre diagnostic, projet et évaluation du projet au travers desquelles ces trois dimensions ne seraient pas seulement successives mais peut être concomitantes tout au long du processus.

Diagnostic chevelu

Nous avons aussi le projet d'inviter dans nos arpentages d'autres regards²⁴ qui « *en face de la pratique réelle, du travail de repérage et de sélection... en situation, participent activement au travail d'explicitation, aux questions concrètes et aux hésitations qui se posent* »²⁵, afin que leurs questions contribuent à faire évoluer et à affiner le diagnostic.

Ainsi, nous aurons construit, en référence à la pensée de Bruno Latour, « *un objet chevelu* »²⁶ ou plutôt un diagnostic chevelu qui attache ensemble différentes structures, différentes façons de penser, différents regards... des objets, des humains et des contextes.

²³ Le projet de cette grande collecte est de se mettre au service de ce qui existe déjà, de ce qui n'est pas nécessairement pris en compte, de ce qui n'est pas nécessairement représenté.

²⁴ Sont invités à nos arpentages les regards d'autres que nous : anthropologue, philosophe, artiste, géographe, critique d'architecture, maître d'œuvre... L'invitation est ouverte.

²⁵ HEINICH Nathalie, *op.cit.*

²⁶ LATOUR Bruno

GLOSSAIRE

Maison de bourg :

Maison alignée, mitoyenne sur les deux côtés, d'un étage carré et présentant une modénature soignée (corniche, bandeaux, entourage de baies...). Elle peut être, selon les époques en moellons enduits, en brique, en meulière. En général ses travées sont régulières.

Le critère discriminant est qu'elle occupe toute la largeur de sa parcelle.

Maison avec boutique :

Variante de la maison de bourg qui présente les mêmes caractéristiques que celle-ci, avec en plus la présence de boutique en rez-de-chaussée.

Élément très marquant aussi des bourgs, cette typologie est menacée par la disparition du commerce local ou par la dérive publicitaire.

Maison avec porte charretière :

Occupant elle aussi tout la largeur de la parcelle, la maison à porte charretière présente un visage différent selon qu'on se trouve dans un village ou dans un centre bourg. Dans le village, elle peut avoir des ouvertures irrégulières et en général la porte charretière (qui en réalité est un passage charretier) est surmontée d'une fenêtre gerbière qui atteste l'activité agricole de ses occupants.

En milieu plus urbain, elle présente des ouvertures en travées régulières. Elle a souvent une boutique adjacente car c'est une maison de commerçant.

La version encore plus urbaine est la maison à porte cochère.

Maison de notable :

La maison de notable est une maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maisons de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire même raffiné et le reflet des modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ ou jouit d'une vue panoramique.

Cour commune :

Comme son nom l'indique, la cour commune est constituée d'un espace ouvert commun à plusieurs maisons distribuées autour de lui. C'est une forme d'occupation des coeurs d'ilôts. Les maisons, de petite taille, sont mitoyennes, et ont de petites annexes agricoles telles qu'un grenier à l'étage.

Au XIXe siècle, la cour commune est devenue une forme d'habitat ouvrier, elle se présente alors sous un jour plus régularisé mais le principe est le même.

Maison d'artisan :

La maison d'artisan est une habitation à la fois alignée sur rue et en héberge, laissant au devant d'elle un espace libre. Des annexes (ateliers, hangars) sont disposées autour de cette cour par laquelle se fait l'accès à la maison.

Maison rurale :

Plus diversifiée, la maison rurale se caractérise par la présence d'une cour que l'on traverse pour entrer dans la maison. De ce fait, elle n'occupe pas toute la largeur de la parcelle. Elle dispose aussi d'annexes agricoles plus ou moins étendues. Enfin, en général, elle a des ouvertures disposées de manière irrégulière sur la façade.

Maison de campagne :

Le terme « maison de campagne » est utilisé pour des maisons présentes sur le cadastre napoléonien donc antérieures à celui-ci. Ce sont des maisons la plupart du temps en milieu de parcelle et qui s'affichent moins que les maisons de notable. Elles ont souvent un beau jardin et une implantation non loin de la Seine. Plus difficiles à identifier que les maisons de notables, elles nécessitent des recherches complémentaires en archives pour être bien cernées.

Villa :

Plus petite que la maison de notable, (donc moins que cinq travées) la villa est une maison d'un étage carré, la plupart du temps en milieu de parcelle. Elle peut être alignée, dans ce cas, l'entrée se fait toujours par la façade donnant sur le jardin. Elle présente les mêmes caractéristiques que la maison de notable, notamment en terme de décor. Elle se donne à voir depuis la rue et on y accède par un portail monumental soigné.

Pavillon :

Le pavillon est une petite villa dont il a les caractères en moins riche. Il ne dispose pas d'un étage carré mais parfois d'un étage de comble aménagé. Il est lui aussi normalement en milieu de parcelle, même si cette dernière est petite. On trouve aussi beaucoup de pavillons placés en héberge, c'est-à-dire sur la limite parcellaire.

Maisons-jumelles :

Pavillons et villas sont parfois disposés en maisons-jumelles 'est-à-dire accolés l'un à l'autre de telle sorte qu'on ait l'illusion que l'édifice est plus grand qu'il ne l'est réellement.

Ferme :

Exploitation agricole composée d'un logis et de dépendances distribués autour d'une cour. Les variantes sont très nombreuses, de la ferme seigneuriale avec un colombier à « la ferme urbaine » installée au coeur d'un bourg et dont le logis présente la même élévation et le même décor qu'une maison de bourg.

Dans la ferme, les annexes agricoles sont plus grandes que la maison d'habitation.

C'est l'inverse pour la maison rurale, même si cette répartition est parfois difficile à cerner.

Dénaturation :

Le terme est employé dans le sens figuré du dictionnaire «fausser le sens, altérer», c'est-à-dire une transformation qui a changé la nature de la maison et fait qu'on ne sait plus à quelle famille elle appartient.

Les transformations sont inévitables, (il n'est pas question de figer le patrimoine ordinaire dans son état présent, c'est contraire à sa nature qui est justement une évolution lente et ininterrompue), mais lorsque cette transformation est si forte qu'on n'arrive plus à déterminer à quelle famille la maison appartient, on parle de dénaturation. **Cela ne signifie pas que la maison doive être détruite, loin de là, cela signifie simplement qu'elle ne peut pas être prise en compte en tant qu'objet patrimonial.**

Les dénaturations sont donc des changements structurels qui affectent les façades, modifications du nombre et du volume des ouvertures, modifications des accès, transformations des espaces agricoles en espaces d'habitation, ouverture de portes de garage très basses... Dans ce cas, la maison n'a pas été retenue dans le diagnostic puisqu'on ne peut déterminer à quelle famille elle appartient.

Evidemment, peu de maisons sont restées inchangées depuis leurs constructions mais ces changements n'empêchent pas d'analyser la nature du bâtiment. Les modifications les plus récurrentes sont :

- Le décroûtage des façades en moellon irrégulier destiné à être caché sous un enduit
- La perte de modénature, notamment en plâtre, lors d'un ravalement intempestif qui supprime les corniches, bandeaux, pilastres, entourage de baies...
- La recherche d'une esthétique «rustique» qui entraîne, outre les moellons apparents, les linteaux de bois, voire même les placages de faux linteaux de bois
- Le goût des façades propres et lisses avec des enduits contemporains qui remplacent mal les enduits à la chaux, et le placage de briquettes
- Les portes et les fenêtres d'usines en PVC, les volets roulants avec coffre saillant à l'extérieur
- Les volets pleins avec Z) la place des persiennes
- Les portails modifiés, les murs de clôture éventrés par les accès pour les parcelles en coeur d'ilôt...

Dans tous ces cas, les maisons sont repérées car les altérations ne sont pas structurelles et sont réversibles.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Carte de Cassini (1756 - 1789), EHESS, (cassini.ehess.fr/)
- Carte des chasses (1774 ?), ressources documentaires du Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile de France
- Atlas deTrudaine (1738 - 1780), Archives Nationales (<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis>)
- Plan d'Intendance (entre 1780 et 1789), Archives Départementales des Yvelines (archives.yvelines.fr)
- Cadastre napoléonien (1er quart XIXe siècle), Archives Départementales des Yvelines (archives.yvelines.fr)
- Diagramme d'évolution de la population (<http://cassini.ehess.fr>)
- Monographie de l'instituteur (1899), Archives Départementales des Yvelines (archives.yvelines.fr)
- Geoportail (www.geoportail.fr)
- INSEE (www.insee.fr)
- ARENDT, Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972
- HEINICH, Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines
56 avenue de Saint-Cloud 78000 Versailles
Tél. : 01 39 07 14 86 • Fax : 01 39 50 61 60
www.caue78.fr

Conseil Régional d'Ile-de-France
Unité Société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service Patrimoines et Inventaire
115 rue du Bac 75007 Paris
Tel. : 01 53 85 53 85
www.iledefrance.fr